

FONDS PNE, NORDOUEST ET ÉTHIQUES

PROSPECTUS SIMPLIFIÉ DATÉ DU 23 AOÛT 2010

Parts de série A, parts de série I, parts de série F et parts de série T

Fonds tactique de rendement NordOuest

VERSION MODIFIÉE DU PROSPECTUS SIMPLIFIÉ DATÉE DU 23 AOÛT 2010 MODIFIANT LE PROSPECTUS SIMPLIFIÉ DATÉ DU 28 JUIN 2010

(parts de série A, parts de série F et parts de série I à moins d'indication contraire)

FONDS PNE

Fonds du marché monétaire PNE
(parts de série A et de série I)
Fonds d'obligations canadiennes PNE

FONDS ÉTHIQUES

Fonds équilibré Éthique
Fonds de dividendes canadiens Éthique
Fonds croissance Éthique
Fonds Spécialisé d'actions Éthique
Fonds multistratégique américain Éthique
Fonds de dividendes mondial Éthique
Fonds d'actions mondiales Éthique
Fonds d'actions internationales Éthique
Portefeuille Éthique Sélect conservateur
Portefeuille Éthique Sélect équilibré canadien
Portefeuille Éthique Sélect croissance
canadienne
Portefeuille Éthique Sélect équilibré mondial
Portefeuille Éthique Sélect croissance mondiale

FONDS NORDOUEST

Fonds de dividendes canadiens NordOuest
Fonds d'actions canadiennes NordOuest
Fonds croissance et revenu NordOuest
Fonds d'actions mondiales NordOuest
Fonds d'actions américaines NordOuest
Fonds EAEO NordOuest
Fonds Spécialisé d'obligations à rendement
élevé NordOuest
Fonds Spécialisé d'obligations mondiales à
rendement élevé NordOuest
Fonds Spécialisé d'actions NordOuest
Fonds Spécialisé croissance NordOuest inc.
(actions de série A, de série F et de série I)
Fonds Spécialisé d'innovations NordOuest
Portefeuille NordOuest Sélect conservateur
Portefeuille NordOuest Sélect équilibré canadien
Portefeuille NordOuest Sélect croissance
canadienne
Portefeuille NordOuest Sélect équilibré mondial
(parts de série A et de série F)
Portefeuille NordOuest Sélect croissance
mondiale
(parts de série A et de série F)
Portefeuille NordOuest Sélect croissance
mondiale maximale

Aucune autorité en valeurs mobilières ne s'est prononcée sur la qualité de ces parts et de ces actions et toute personne qui donne à entendre le contraire commet une infraction.

Les Fonds et les titres des Fonds offerts en vertu du présent prospectus simplifié ne sont pas inscrits auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et ne sont vendus aux États-Unis qu'aux termes de dispenses d'inscription.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
QU'EST-CE QU'UN ORGANISME DE PLACEMENT COLLECTIF ET QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS UN TEL ORGANISME?	2
MODALITÉS D'ORGANISATION ET DE GESTION DES FONDS PNE, NORDOUEST ET ÉTHIQUES.....	7
SOUSCRIPTIONS, SUBSTITUTIONS ET RACHATS.....	9
SERVICES FACULTATIFS	16
FRAIS	17
INCIDENCES DES FRAIS DE SOUSCRIPTION	26
RÉMUNÉRATION DU COURTIER	26
RÉMUNÉRATION DU COURTIER PAYÉE À PARTIR DES FRAIS DE GESTION.....	30
INCIDENCES FISCALES POUR LES ÉPARGNANTS	30
QUELS SONT VOS DROITS?	33
INFORMATION PRÉCISE SUR CHACUN DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF DÉCRITS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT.....	35
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE PNE	36
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES PNE.....	39
FONDS ÉQUILIBRÉ ÉTHIQUE	42
FONDS DE DIVIDENDES CANADIENS ÉTHIQUE.....	45
FONDS CROISSANCE ÉTHIQUE.....	48
FONDS SPÉCIALISÉ D' ACTIONS ÉTHIQUE.....	51
FONDS MULTISTRATÉGIQUE AMÉRICAIN ÉTHIQUE.....	54
FONDS DE DIVIDENDES MONDIAL ÉTHIQUE	57
FONDS D' ACTIONS MONDIALES ÉTHIQUE.....	60
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES ÉTHIQUE	63
PORTEFEUILLE ÉTHIQUE SÉLECT CONSERVATEUR.....	66
PORTEFEUILLE ÉTHIQUE SÉLECT ÉQUILIBRÉ CANADIEN.....	69
PORTEFEUILLE ÉTHIQUE SÉLECT CROISSANCE CANADIENNE	72
PORTEFEUILLE ÉTHIQUE SÉLECT ÉQUILIBRÉ MONDIAL.....	75
PORTEFEUILLE ÉTHIQUE SÉLECT CROISSANCE MONDIALE	78
FONDS DE DIVIDENDES CANADIENS NORDOUEST	81
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES NORDOUEST	84
FONDS TACTIQUE DE RENDEMENT NORDOUEST	87
FONDS CROISSANCE ET REVENU NORDOUEST.....	90

FONDS D' ACTIONS MONDIALES NORDOUEST	93
FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES NORDOUEST	96
FONDS EAEO NORDOUEST	99
FONDS SPÉCIALISÉ D' OBLIGATIONS À RENDEMENT ÉLEVÉ NORDOUEST	102
FONDS SPÉCIALISÉ D' OBLIGATIONS MONDIALES À RENDEMENT ÉLEVÉ NORDOUEST	106
FONDS SPÉCIALISÉ D' ACTIONS NORDOUEST	110
FONDS SPÉCIALISÉ CROISSANCE NORDOUEST INC.....	113
FONDS SPÉCIALISÉ D' INNOVATIONS NORDOUEST	116
PORTEFEUILLE NORDOUEST SÉLECT CONSERVATEUR	120
PORTEFEUILLE NORDOUEST SÉLECT ÉQUILIBRÉ CANADIEN.....	123
PORTEFEUILLE NORDOUEST SÉLECT CROISSANCE CANADIENNE	126
PORTEFEUILLE NORDOUEST SÉLECT ÉQUILIBRÉ MONDIAL.....	129
PORTEFEUILLE NORDOUEST SÉLECT CROISSANCE MONDIALE	132
PORTEFEUILLE NORDOUEST SÉLECT CROISSANCE MONDIALE MAXIMALE	136

INTRODUCTION

Le présent prospectus simplifié contient des renseignements importants choisis pour vous aider à prendre une décision éclairée au sujet d'un placement dans la famille de Fonds NordOuest et Éthiques (collectivement, les « Fonds » et, individuellement, un « Fonds ») et à comprendre vos droits en tant qu'épargnant.

Dans l'ensemble du présent prospectus simplifié :

- les termes *nous*, *notre* et *nos* se rapportent à Placements NordOuest & Éthiques S.E.C., le gestionnaire des Fonds, agissant par l'entremise de son commandité, Placements NordOuest & Éthiques inc.;
- les termes *vous* et *porteurs de titres* se rapportent à toute personne qui investit dans les Fonds;
- le terme *parts* se rapporte aux parts ou aux actions d'un Fonds.

Dans le présent prospectus simplifié, nous offrons des fonds de trois familles de fonds : les Fonds PNE, les Fonds NordOuest et les Fonds Éthiques. Nous ferons mention de ces familles de fonds si des dispositions particulières s'appliquent à une famille de fonds donné. Nous offrons deux groupes de solutions gérées dans les Fonds NordOuest et les Fonds Éthiques, soit les Portefeuilles NordOuest Sélect et les Portefeuilles Éthiques Sélect, que nous appelons les Portefeuilles Sélect.

Le présent document est divisé en deux parties :

- La première partie, qui va de la page 1 à la page 34, contient de l'information générale sur tous les Fonds.
- La deuxième partie, soit la partie B, qui va de la page 35 à la page 138, contient de l'information propre à chacun des Fonds.

Vous pouvez obtenir d'autres renseignements sur chacun des Fonds dans les documents suivants :

- la notice annuelle;
- les derniers états financiers annuels déposés;
- les états financiers intermédiaires déposés après ces états financiers annuels;
- le dernier rapport annuel de la direction sur le rendement des fonds déposé;
- tout rapport intermédiaire de la direction sur le rendement des fonds déposé après ce rapport annuel.

Ces documents sont intégrés par renvoi dans le présent prospectus simplifié, de sorte qu'ils en font légalement partie intégrante, comme s'ils en constituaient une partie imprimée.

Il est possible d'obtenir, sur demande et sans frais, un exemplaire de ces documents en composant le 1-888-809-3333 ou en vous adressant à votre courtier en épargne collective ou à votre conseiller en placements. Vous pouvez également obtenir ces documents sur notre site Web, à l'adresse www.nordouestethique.com.

Ces documents et d'autres renseignements au sujet des Fonds peuvent également être consultés à l'adresse www.sedar.com.

QU'EST-CE QU'UN ORGANISME DE PLACEMENT COLLECTIF ET QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS UN TEL ORGANISME?

QU'EST-CE QU'UN ORGANISME DE PLACEMENT COLLECTIF?

Un organisme de placement collectif (« OPC ») est un instrument de placement créé pour permettre la mise en commun de sommes provenant de personnes qui ont des objectifs de placement semblables. Ces personnes deviennent alors des porteurs de titres de l'OPC. Elles partagent (au prorata des parts dont elles sont propriétaires) le revenu et les charges de l'OPC ainsi que les gains et les pertes que ce dernier réalise sur ses placements. La valeur d'un placement dans un OPC est réalisée lors du rachat des parts qu'on y détient. Lorsqu'un OPC offre plus d'une série de titres, le revenu et les charges de l'OPC ainsi que les gains et les pertes qui sont attribués aux séries de parts, généralement au prorata des parts de chaque série qui sont en circulation à la date du calcul, sont répartis entre chaque série de titres.

Un OPC peut posséder différents types de placements – actions, obligations, espèces et instruments dérivés – selon ses objectifs à cet égard. La valeur de ces placements varie de jour en jour, reflétant l'évolution des taux d'intérêt, du marché, des entreprises et de la conjoncture économique, autant de facteurs qui ont, parmi d'autres, une incidence variable sur les OPC. Par exemple, les fluctuations des marchés boursiers en général auront une incidence importante sur les OPC qui investissent dans des titres de participation, alors qu'elles n'auront guère d'incidence sur ceux qui n'investissent que dans des obligations. Par conséquent, la valeur d'un OPC peut fluctuer et la valeur de votre placement au rachat peut être inférieure ou supérieure à la valeur de votre placement à l'achat.

Les objectifs et les stratégies de placement précis de chaque Fonds sont décrits séparément à la rubrique « Quels type de placement le Fonds fait-il? » qui figure à la partie B du présent document.

Nous ne garantissons pas que vous serez en mesure de recouvrer le plein montant de votre placement initial dans l'un ou l'autre des Fonds. À la différence des comptes de banque et des CPG, les parts d'un OPC ne sont pas garanties par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par quelque autre organisme d'assurance-dépôts gouvernemental.

Un OPC peut suspendre le rachat des parts dans des circonstances exceptionnelles. Veuillez vous reporter à la rubrique « Rachats » à la page 14.

LES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SE DIVISENT EN TROIS CATÉGORIES PRINCIPALES :

Fonds du marché monétaire ou fonds à court terme – Ces OPC investissent notamment dans des dépôts à terme, des liquidités placées dans des comptes bancaires, des obligations d'épargne d'État, des effets à court terme (bons du Trésor, billets à escompte) émis par des États, et des obligations et des effets à court terme (acceptations bancaires et papier commercial) émis par de grandes sociétés. Ces éléments d'actif sont achetés, et des intérêts sont cumulés sur leur capital. Les taux d'intérêt fluctuent, mais, avec ce genre de placement, ils dépendent des taux d'intérêt à court terme ainsi que du genre et de l'échéance du placement. Au moment de la négociation, le prix du placement reflète la valeur de son rendement comparativement à d'autres rendements offerts. Si le placement est gardé jusqu'à l'échéance, le capital est remboursable au Fonds. Le placement initial ne subit habituellement aucune réduction; c'est pourquoi il est considéré comme étant à faible risque. En règle générale, ces

placements à court terme sont assortis de taux d'intérêt moins élevés que leurs équivalents à long terme.

Fonds de revenu fixe – Ces OPC investissent notamment dans des obligations émises par différents États ou grandes sociétés, des créances hypothécaires et des actions privilégiées. Ces titres ressemblent à des prêts à long terme dont l'acheteur est le prêteur. Ils ont une date d'échéance fixe, mais peuvent être négociés sur le marché avant leur échéance. Les taux d'intérêt dépendent du genre et de l'échéance du placement. Les taux d'intérêt et la cote de crédit de l'émetteur des placements sont les principaux facteurs qui influent sur les titres. En règle générale, une hausse des taux d'intérêt entraîne une moins-value des titres à revenu fixe et, vice versa, une baisse des taux d'intérêt entraîne une plus-value des titres à revenu fixe. Afin de mitiger le risque lié à la cote de crédit, les fonds de revenu fixe peuvent choisir de détenir principalement des titres d'État et de sociétés de grande qualité, stratégie qui permet d'accroître la sécurité relative.

Fonds d'actions – Ces OPC investissent principalement dans des actions ordinaires, ce qui fait qu'ils détiennent des actions d'une société. La société peut choisir de verser ses bénéfices sous forme de dividende ou de les garder dans la société. Avec le temps, si la société évolue favorablement, la valeur des actions augmentera. La valeur des sociétés qui réussissent peut augmenter sensiblement, et elles peuvent dégager des rendements élevés, comme en témoigne la valeur accrue des titres de participation. Toutefois, rien ne garantit que la valeur des actions sera maintenue, ni qu'elle augmentera.

Un organisme de placement collectif qui investit principalement dans des actions subit les répercussions, non seulement de la conjoncture économique et de la situation financière générale ainsi que de la valeur de la devise dans les pays où font affaire les sociétés dans lesquelles il investit et où sont inscrits à la cote les titres de ces dernières, mais également de l'évolution particulière des sociétés dans lesquelles il investit et des conditions générales sur les marchés boursiers. Par conséquent, les fonds d'actions sont généralement plus volatils que les fonds de revenu fixe, et la valeur de leurs titres peut subir de plus fortes fluctuations que les titres des fonds de revenu fixe.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS UN ORGANISME DE PLACEMENT COLLECTIF?

Nous avons tous une tolérance différente au risque. Certaines personnes sont nettement plus prudentes que d'autres lorsqu'elles prennent des décisions de placement. Il est important de tenir compte de votre propre seuil de tolérance ainsi que du risque auquel vous êtes prêt à vous exposer pour atteindre vos objectifs financiers. De plus, vous devriez examiner attentivement avec votre conseiller financier vos besoins et vos objectifs particuliers en matière de placement afin d'établir les niveaux de risque optimaux pour vos placements en général ainsi que la mesure dans laquelle les Fonds, et d'autres organismes de placement collectif, se conformeraient à ces niveaux.

Les risques associés à un placement dans un OPC sont les risques associés aux titres dans lesquels ce dernier investit. Ces risques sont les suivants :

Risque lié à la répartition de l'actif – Les Fonds et les Portefeuilles qui ont recours à une structure de « fonds de fonds » répartissent leur actif entre les fonds sous-jacents afin de s'assurer, pour chaque Fonds et chaque Portefeuille, d'une répartition optimale selon les catégories d'actifs, les styles de placement, les secteurs géographiques et les capitalisations

boursières. Les Fonds équilibrés utilisent une stratégie de répartition de l'actif semblable au moyen de placements directs dans des catégories d'actifs sous-jacentes. Rien ne garantit qu'un Fonds ou un Portefeuille réussira à faire une répartition qui donne de bons résultats. De même, rien ne garantit que la répartition de l'actif empêchera les pertes.

Risque lié à l'érosion du capital – Lorsque les marchés sont à la baisse, la valeur liquidative du fonds peut être réduite. Si les distributions fixes d'un fonds dépassent son revenu net et ses gains en capital réalisés, les distributions peuvent être composées en totalité ou en partie d'un remboursement de capital, ce qui pourrait diminuer la capacité du fonds à générer ultérieurement des gains.

Risque de crédit – La valeur des titres à revenu fixe dépend en partie de la capacité perçue de l'État ou de la société qui émet les titres à verser les intérêts et à rembourser les placements originaux. Les titres émis par les émetteurs qui ont une faible cote de crédit sont assortis d'un risque de crédit plus élevé que ceux qui sont émis par les émetteurs dotés d'une cote de crédit élevée.

Risque de change – La valeur des titres libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien est influencée par la fluctuation de la valeur du dollar canadien par rapport à la valeur de la monnaie dans laquelle le titre est libellé.

Risque lié aux instruments dérivés – Les lois sur les valeurs mobilières prescrivent des limites quant au montant et aux types d'instruments dérivés que peuvent détenir des organismes de placement collectif. En général, ces limites dépendent du fait que l'instrument dérivé est utilisé à des fins de couverture (pour réduire le risque de portefeuille ou de marché) ou à des fins autres que de couverture (pour améliorer le rendement). Dans un cas comme dans l'autre, les instruments dérivés comportent des risques tels qu'ils sont exposés ci-après. Parmi les exemples d'instruments dérivés, on trouve notamment les options, les contrats à terme standardisés, les swaps ou les contrats à terme de gré à gré.

Stratégies autres que de couverture

Bien que les instruments dérivés utilisés à des fins autres que de couverture puissent offrir la possibilité d'un rendement accru, comme en tirant parti de frais d'opération inférieurs à ceux qui seraient par ailleurs exigés dans le cas de placements directs, ils peuvent également exposer le Fonds à un risque. En plus des risques décrits ci-après, il se pourrait que le titre ou le placement sous-jacent sur lequel repose l'instrument dérivé, et l'instrument dérivé lui-même, n'obtiennent pas le rendement prévu. Dans un tel cas, un Fonds pourrait perdre de l'argent sur ses placements.

Stratégies de couverture

Un OPC peut utiliser une stratégie de couverture afin de réduire le risque global lié aux fluctuations des devises (couverture des devises) ou de réduire le risque de marché ou de portefeuille, mais il n'y a aucune garantie que les opérations de couverture d'un organisme de placement collectif seront efficaces. Il peut y avoir une corrélation historique imparfaite entre les changements dans la valeur au marché du placement ou de l'attribut du placement (y compris le risque lié aux devises) faisant l'objet de la couverture et l'instrument servant de couverture au placement ou à l'attribut, et toute corrélation historique peut ne pas se poursuivre pour la période au cours de laquelle la couverture est en place. La couverture à l'égard de la baisse de la valeur d'une devise n'élimine pas les fluctuations des cours des titres en portefeuille ni ne prévient les pertes

si les cours des titres diminuent. Elle peut aussi empêcher la réalisation d'un gain si la valeur de la devise faisant l'objet de la couverture augmente. En outre, un OPC peut ne pas pouvoir conclure d'opération de couverture à l'égard de dévaluations généralement anticipées puisqu'il peut ne pas pouvoir conclure de contrat pour vendre la devise à un prix supérieur au niveau de dévaluation généralement anticipé.

Que les instruments dérivés soient utilisés dans des stratégies de couverture ou des stratégies autres que de couverture, rien ne garantit qu'un marché boursier ou qu'un marché hors bourse liquide existera pour permettre à un organisme de placement collectif de réaliser ses profits ou de limiter ses pertes en liquidant ses positions. Un OPC est exposé au risque de crédit que la contrepartie (que ce soit une chambre de compensation dans le cas d'un instrument négocié à une bourse ou un tiers dans le cas d'un instrument négocié hors bourse) puisse ne pas être en mesure de respecter ses obligations. En outre, il y a un risque de perte par un organisme de placement collectif de dépôts de marge si un courtier avec lequel l'organisme de placement collectif a une position ouverte sur un instrument dérivé fait faillite. Les instruments dérivés négociés sur les marchés étrangers peuvent être moins liquides et présenter un risque de crédit plus grand que des instruments comparables négociés sur les marchés de l'Amérique du Nord. La capacité d'un OPC de liquider ses positions peut aussi être touchée par les limites quotidiennes de négociations imposées par les bourses relativement aux instruments dérivés négociés en bourse.

Risque lié aux marchés émergents – Dans les pays des marchés émergents, les marchés boursiers peuvent être plus petits que ceux des pays plus développés, de sorte qu'il est plus difficile de vendre des titres de manière à encaisser des bénéfices et à éviter les pertes. Les sociétés évoluant sur ces marchés peuvent avoir des gammes de produits, des marchés ou des ressources restreintes, ce qui complique leur évaluation. L'instabilité politique et la corruption éventuelle, de même que les normes peu rigoureuses de la réglementation touchant les pratiques commerciales, contribuent à accroître les possibilités de fraudes et d'autres problèmes juridiques. Les placements dans des marchés émergents peuvent augmenter la volatilité d'un Fonds.

Risque lié aux titres étrangers – La valeur des titres étrangers est influencée par des facteurs qui touchent d'autres titres semblables et elle peut aussi être influencée par d'autres facteurs, notamment l'absence de renseignements à jour, l'application de normes de vérification moins sévères et la liquidité moindre des marchés. De plus, différents facteurs à caractère financier, politique et social peuvent engendrer des risques qui ne se retrouvent pas obligatoirement dans les placements effectués au Canada.

Risque lié aux taux d'intérêt – De façon générale, la valeur des titres à revenu fixe augmente si les taux d'intérêt sont en baisse et diminue si les taux d'intérêt sont en hausse. La fluctuation des taux d'intérêt peut également toucher la valeur des titres de participation.

Risque lié aux opérations importantes – Lorsqu'un porteur de titres, y compris un OPC, détient une partie importante des titres d'un autre organisme de placement collectif, ce porteur de titres risque d'acheter ou de faire racheter une grande quantité de titres sur une courte période, ce qui peut rendre difficile la réalisation de la stratégie de placement de l'OPC et par conséquent avoir un effet négatif sur le rendement du placement. L'organisme de placement collectif pourrait être obligé d'acheter un nombre significatif de placements pour son portefeuille ou d'en vendre un nombre significatif, à des prix moins avantageux qu'il pourrait obtenir s'il

achetait un nombre inférieur de placements pour son portefeuille de titres ou s'il en vendait un nombre inférieur, et cette situation pourrait avoir une incidence défavorable sur le Fonds.

Risque lié à la liquidité – Le risque lié à la liquidité est la possibilité qu'un OPC ne soit pas en mesure de convertir ses placements en argent comptant lorsqu'il en a besoin. En règle générale, la valeur des titres qui ne sont pas négociés régulièrement (moins liquides) est assujettie à des fluctuations plus importantes.

Risque lié aux séries multiples – Chaque série de titres d'un Fonds doit assumer séparément les frais, dont les frais d'administration, qui lui sont spécifiquement attribuables. Toutefois, ces frais restent à la charge de l'ensemble du Fonds et, par conséquent, lorsque l'actif d'une série donnée ne suffit pas pour couvrir ces frais, le reste de l'actif du Fonds est alors mis à contribution pour acquitter les frais excédentaires. Le cas échéant, le cours unitaire des autres séries subit une baisse.

Risque lié aux petites sociétés – Les placements dans des sociétés plus petites et moins reconnues peuvent comporter des risques plus importants que les placements dans des sociétés de plus grande envergure et mieux établies. Les petites sociétés peuvent avoir des marchés plus restreints et des ressources financières plus modestes et leurs titres peuvent être plus sensibles aux fluctuations du marché.

Risque lié aux émetteurs – La valeur de tous les titres augmente ou diminue en fonction des faits qui surviennent au sein des sociétés ou des États qui les émettent.

Risque lié aux marchés boursiers – La valeur de la plupart des titres, surtout les titres de participation, fluctue en fonction de la conjoncture boursière. Celle-ci est tributaire des conditions générales de l'économie et du marché.

Autres risques

Tous les autres risques associés précisément à un Fonds donné sont énoncés dans les renseignements spécifiques aux Fonds dans la partie B du présent prospectus. Dans des circonstances exceptionnelles, un Fonds peut suspendre les rachats. Veuillez vous reporter à la page 14 pour de plus amples renseignements.

MODALITÉS D'ORGANISATION ET DE GESTION DES FONDS PNE, NORDOUEST ET ÉTHIQUES

<p>Gestionnaire et fiduciaire Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. 155 University Avenue, 4th Floor Toronto (Ontario) M5H 3B7 Tél. : 416-594-6633 Télé. : 416-594-3370 Sans frais : 1-888-809-3333 www.nordouestethique.com</p>	<p>En notre qualité de gestionnaire des Fonds, nous gérons l'ensemble des activités des Fonds, y compris la prestation de services d'administration, la promotion des ventes des parts des Fonds et la prise de mesures pour la comptabilité des Fonds.</p> <p>Chacun des Fonds est constitué en fiducie (les « Fonds constitués en fiducie »), sauf le Fonds Spécialisé croissance NordOuest inc., qui est une société. Lorsque vous investissez dans un des Fonds, sauf le Fonds Spécialisé croissance NordOuest inc., vous achetez des parts d'une fiducie. Lorsque vous investissez dans le Fonds Spécialisé croissance NordOuest inc., vous achetez des actions. En tant que fiduciaire et/ou gestionnaire des Fonds, nous détenons en votre nom les titres de propriété des biens contenus dans les Fonds, c.-à-d. les liquidités et les parts (bien que ce soit le dépositaire des Fonds qui en assure la garde, comme on l'indique ci-après).</p> <p>Nous sommes détenus, directement ou indirectement, à 50 % par sept centrales de coopératives de crédit provinciales et à 50 % par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.</p>
<p>Gestionnaires de portefeuille et sous-conseillers</p>	<p>Les gestionnaires de portefeuille et les sous-conseillers offrent des conseils en placement aux Fonds et prennent les décisions de placement quotidiennes des Fonds.</p> <p>Certains Fonds utilisent des gestionnaires de portefeuille ou des sous-conseillers en valeurs indépendants que nous nommons pour leur fournir des conseils en placement à l'égard d'une partie ou de la totalité du portefeuille.</p> <p>Les descriptions de Fonds dans la partie B, qui commencent à la page 35, vous indiquent le gestionnaire de portefeuille et le sous-conseiller de chaque Fonds.</p> <p>Les gestionnaires de portefeuille et les sous-conseillers, à l'exception de Desjardins Gestion internationale d'actifs, ne nous sont pas liés.</p>
<p>Dépositaire Fiducie Desjardins inc. Montréal (Québec)</p>	<p>Le dépositaire assure la garde des biens des Fonds.</p>
<p>Placeur principal Gestion d'actif Credential Inc. Vancouver (Colombie-Britannique)</p>	<p>Le placeur principal s'occupe de la mise en marché des Fonds et vend les parts par l'entremise de spécialistes en épargne collective dans les caisses de crédit d'un bout à l'autre du pays. Gestion d'actif Credential Inc. est une filiale en propriété exclusive de Credential Financial Inc. (« CFI »). CFI est détenue à 50 % par les mêmes sept centrales de coopératives de crédit provinciales qui détiennent une participation de 50 % dans Placements</p>

	NordOuest & Éthiques S.E.C., et à 50 % par The CUMIS Group Limited.
Agent chargé de la tenue des registres Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. Toronto (Ontario)	L'agent chargé de la tenue des registres inscrit les propriétaires de parts de chaque Fonds, exécute les ordres d'achat, de substitution et de rachat et délivre les relevés de compte des épargnants ainsi que les reçus annuels pour fins d'impôt, s'il y a lieu.
Vérificateurs PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. Montréal (Québec)	<p>Les vérificateurs ont la responsabilité de procéder à la vérification des états financiers annuels des Fonds.</p> <p>Les porteurs de titres recevront un avis écrit au moins 60 jours avant la date de prise d'effet de tout changement des vérificateurs des Fonds.</p>
Comité d'examen indépendant	<p>Le comité d'examen indépendant (le « CEI ») passe en revue les questions de conflits d'intérêts qui ont trait aux activités des Fonds. De plus, dans certaines circonstances, au lieu d'obtenir l'approbation des porteurs de titres, un Fonds peut être restructuré avec un autre organisme de placement collectif géré par nous ou une société du même groupe ou encore ses actifs peuvent être transférés à un tel OPC, pourvu que le CEI ait approuvé l'opération et que les porteurs de titres aient reçu un avis écrit en ce sens au moins 60 jours avant la date d'entrée en vigueur. Il faut également obtenir l'approbation du CEI dans le cas d'un changement des vérificateurs.</p> <p>Le CEI est composé de personnes indépendantes du gestionnaire, des Fonds et des entités reliées au gestionnaire. Les coûts associés au CEI feront partie des charges d'exploitation des Fonds.</p> <p>Le CEI rédigera au moins chaque année un rapport sur ses activités destiné aux porteurs de titres, et ce rapport pourra être consulté sur le site Internet des Fonds à l'adresse www.nordouestethique.com, ou les porteurs de titres peuvent se le procurer sans frais en s'adressant au gestionnaire à l'adresse clientservice@northwestethical.com.</p> <p>Pour plus de renseignements concernant le CEI, dont le nom de ses membres, veuillez consulter la notice annuelle des Fonds.</p>

Certains Fonds investissent la totalité ou une partie de leurs actifs dans d'autres OPC, y compris les Fonds NordOuest et Éthiques. Le gestionnaire n'exercera pas les droits de vote rattachés aux titres qui sont détenus dans d'autres Fonds NordOuest et Éthiques, mais il pourra prendre les dispositions nécessaires afin que ces droits de vote soient exercés par les porteurs véritables des titres des Fonds.

SOUSCRIPTIONS, SUBSTITUTIONS ET RACHATS

Chaque Fonds détient une ou plusieurs séries de parts et est autorisé à émettre un nombre illimité de parts de chaque série. Chaque Fonds offre des parts de série A, des parts de série F et des parts de série I, sauf le Portefeuille NordOuest Sélect équilibré mondial et le Portefeuille NordOuest Sélect croissance mondiale, qui offrent des parts de série A et des parts de série F, le Fonds du marché monétaire PNE, qui offre des parts de série A et des parts de série I, et le Fonds tactique de rendement NordOuest, qui offre des parts de série A, des parts de série I, des parts de série F et des parts de série T. Le Fonds Spécialisé croissance NordOuest inc. est une société et offre des actions de série A, des actions de série I et des actions de série F. À moins d'indication contraire, le terme « parts » désigne également les actions du Fonds Spécialisé croissance NordOuest inc.

Les parts de série A, les parts de série F, les parts de série I et les parts de série T s'adressent dans chaque cas à un type précis d'épargnant, comme l'indique le tableau ci-après. Toutes les nouvelles parts que vous recevez au réinvestissement d'une distribution de revenu et d'un remboursement de capital ou qui sont souscrites aux termes du présent prospectus comporteront les caractéristiques décrites ci-après.

Les parts des Fonds peuvent être souscrites, substituées (transférées d'un Fonds à un autre Fonds) ou rachetées par l'entremise d'un courtier inscrit, partout au Canada.

Le prix de souscription, de transfert, de rachat ou de substitution est établi en fonction de la valeur des parts du Fonds, aussi appelée la valeur liquidative par part. La valeur liquidative correspond à la différence entre l'actif et le passif du Fonds, divisée par le nombre de parts détenues par les épargnants.

La valeur liquidative est calculée de manière distincte pour chaque série de parts. Elle est calculée en prenant la quote-part, pour une série, de l'actif total du Fonds et en y soustrayant le passif du Fonds qui est imputable uniquement à cette série, puis en divisant le résultat par le nombre de parts de cette série détenues par les épargnants. Les autres frais et la totalité du revenu sont répartis proportionnellement entre les différentes séries, en fonction de l'actif net relatif de chaque série. La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvrable à la Bourse de Toronto, ce qu'on appelle un jour d'évaluation.

Lorsque notre siège social reçoit un ordre de souscription, de transfert, de rachat ou de substitution au plus tard à 16 h (heure de Toronto) un jour d'évaluation, il est traité à la valeur liquidative du jour. Lorsqu'il est reçu après 16 h (heure de Toronto), il est traité à la valeur liquidative du jour d'évaluation suivant.

Parts de série A	Les épargnants particuliers achètent des parts selon l'option avec frais de souscription initiaux, l'option avec frais de souscription reportés, l'option avec frais de souscription réduits ou l'option avec frais de souscription réduits 2.
Parts de série F	Les épargnants participent à des programmes qui n'exigent pas qu'ils versent de frais de souscription ni que nous versions des frais de service aux spécialistes en placement ou aux courtiers. Pour ce genre d'épargnant, nous dégroupons les frais de placement habituels et imputons des frais de gestion moins élevés.

	Ce genre d'épargnant inclut les clients qui rémunèrent leurs conseillers financiers en fonction des services fournis, ceux qui possèdent un compte intégré parrainé par des courtiers et ceux qui paient des honoraires annuels à leur courtier ou à leur spécialiste en placement au lieu de frais de souscription par opération et pour lesquels le conseiller ne touche pas de frais de service de notre part.
Parts de série I	Les investisseurs institutionnels ou les autres épargnants fortunés qui négocient et paient des frais de gestion directement au gestionnaire. Ces investisseurs peuvent aussi négocier les frais et les payer directement à leur courtier.
Parts de série T	Les épargnants particuliers achètent des parts selon l'option avec frais de souscription initiaux, l'option avec frais de souscription reportés, l'option avec frais de souscription réduits ou l'option avec frais de souscription réduits 2. Ces épargnants recherchent un montant de distribution mensuelle fixe afin d'obtenir une source régulière de revenus. À l'heure actuelle, ces parts ne sont offertes que par le Fonds tactique de rendement NordOuest.

L'argent que vous et d'autres épargnants versez pour acheter des parts est inscrit série par série dans les dossiers administratifs de chaque Fonds, mais l'actif de chaque série d'un Fonds est regroupé en une seule caisse en vue de constituer le portefeuille de placement du Fonds.

MODE D'ÉVALUATION DU PRIX DES PARTS

Toutes les opérations sont établies en fonction du prix des parts d'un Fonds (ou, s'il y a lieu, en fonction du prix des parts d'une série en particulier). Nous calculons habituellement la valeur liquidative par part par série de chaque Fonds après 16 h (heure de Toronto) tous les jours où la Bourse de Toronto est ouverte mais, dans certaines circonstances, il est possible que nous la calculions à un autre moment. La valeur liquidative par part par série peut changer quotidiennement. La valeur liquidative par part par série est le prix auquel sont conclues toutes les ventes (y compris les ventes effectuées au réinvestissement de distributions), les substitutions, les conversions et les rachats de parts.

Nous calculons une valeur liquidative distincte pour chaque série de parts d'un Fonds en établissant la quote-part proportionnelle de la série dans l'actif du Fonds, déduction faite du passif, et en soustrayant du montant obtenu toutes les obligations qui se rapportent uniquement à la série. La valeur liquidative par part par série est calculée en divisant la valeur liquidative de la série par le nombre total de parts de la série en circulation. Vous trouverez plus d'information sur le calcul de la valeur liquidative attribuable à une série dans la notice annuelle.

Nous avons l'intention de maintenir le prix unitaire du Fonds du marché monétaire PNE autour de 10 \$.

MODALITÉS DE SOUSCRIPTION, DE SUBSTITUTION, DE CONVERSION ET DE RACHAT DES PARTS DES FONDS

Vous pouvez souscrire, substituer, convertir et faire racheter vos parts d'un Fonds en communiquant avec votre spécialiste en placement. Si vous ne connaissez pas de spécialiste

en placement, appelez-nous au 1-888-809-3333. Nous serons heureux de vous recommander des spécialistes en placement de votre région.

Une fois que vous avez passé un ordre de souscription, de substitution, de conversion ou de rachat de parts, votre spécialiste en placement nous transmet votre ordre aussitôt que possible.

Tous les Fonds sont mis en vente en dollars canadiens seulement.

MODALITÉS DE TRAITEMENT DE VOTRE ORDRE DE SOUSCRIPTION, DE SUBSTITUTION, DE CONVERSION ET DE RACHAT

Le prix d'émission et de rachat des parts d'un Fonds est calculé en fonction de la valeur liquidative par part par série du Fonds, établie une fois que le Fonds a reçu l'ordre de souscription ou de rachat. Si nous recevons votre ordre avant 16 h (heure de Toronto), votre opération de souscription ou de rachat sera effectuée à la valeur liquidative par part par série à la fin de la journée. Si nous recevons votre ordre après 16 h (heure de Toronto), votre ordre sera traité à la valeur liquidative par part par série à la clôture du jour ouvrable suivant. Lorsque nous décidons que la valeur liquidative par part par série sera calculée à un moment autre que 16 h (heure de Toronto) un jour où la Bourse de Toronto est ouverte, la valeur liquidative par part par série qui sera versée ou encaissée sera calculée en fonction de l'heure en question. Tous les ordres sont traités dans les trois jours ouvrables (un jour ouvrable pour le Fonds du marché monétaire PNE). Vous trouverez plus d'information sur la souscription, la substitution, la conversion et le rachat de parts des Fonds dans la notice annuelle.

Nous pouvons accepter ou refuser un ordre d'achat pendant le jour ouvrable qui suit sa réception. Si nous acceptons votre ordre, nous vous enverrons une confirmation dans les sept jours, comme preuve de l'opération. Si vous adhérez au plan de paiements préautorisés (décrit ci-après à la rubrique « Services facultatifs »), vous ne recevrez de confirmation que pour la première opération effectuée dans le cadre du plan. Si nous refusons votre ordre, nous vous retournerons alors immédiatement les sommes que nous avons reçues, sans intérêt.

Si le règlement de votre opération échoue pour une raison quelconque (par exemple, votre chèque n'est pas compensé ou est retourné), nous annulons votre ordre et vendons les parts. Si nous vendons les parts pour un montant supérieur à ce que vous avez payé, le Fonds conserve la différence. Si nous vendons les parts à un montant inférieur à ce que vous avez payé, vous ou votre courtier pourriez devoir couvrir la différence, incluant les coûts et frais additionnels et les intérêts perdus.

Nous n'émettons pas de certificat lorsque vous achetez des parts d'un Fonds, mais vous recevez une confirmation de l'opération. Votre relevé de compte sera émis par nous ou par votre courtier si votre compte est détenu au nom d'un prête-nom. Le nombre et les séries de parts que vous possédez ainsi que leur valeur figurent sur votre relevé de compte.

Pour le Fonds du marché monétaire PNE, nous ne saisissons un ordre de souscription de parts que lorsque nous avons reçu les fonds, que ce soit au comptant, par chèque, par virement télégraphique, par chèque bancaire officiel, par mandat, par transfert électronique ou par tout autre moyen que nous jugeons acceptable. Les achats de parts du Fonds du marché monétaire PNE sont saisis et confirmés à l'acquéreur tels qu'ils sont portés au crédit de son compte en fonction du prix unitaire qui est calculé une fois que les fonds ont été reçus. Veuillez vous reporter à la rubrique « Souscriptions » ci-après.

Votre placement initial dans les Fonds doit être d'au moins 500 \$. Tout achat subséquent doit être d'au moins 25 \$ à l'égard de tous les Fonds. Nous pouvons, à notre seule appréciation, modifier les montants de placement minimal à l'occasion sans avis.

SOUSCRIPTIONS

Parts de série A et de série T

Les parts de série A des Fonds et les parts de série T du Fonds tactique de rendement NordOuest sont offertes selon quatre options de souscription :

1. Option avec frais de souscription initiaux – Selon cette première option, les frais de vente sont payables à l'achat des parts, c.-à-d. que vous payez une commission à votre courtier au moment où vous achetez les parts. Vous négociez le taux de la commission directement avec votre courtier, jusqu'à un maximum de 5 %.
2. Option avec frais de souscription reportés – Selon cette deuxième option, les frais de vente sont payables à la vente des parts, c.-à-d. que vous ne versez aucuns frais de souscription ni aucune commission au moment de l'achat et aucuns frais de souscription reportés ne s'appliquent à moins que les parts souscrites aux termes de cette option ne soient rachetées dans les six ans qui suivent l'achat, auquel cas des frais de souscription reportés seront imputés au moment du rachat. Les parts du Fonds du marché monétaire PNE ne sont pas offertes en vertu de cette option.
3. Option avec frais de souscription réduits – Selon cette troisième option, les frais de vente sont établis en fonction de frais de souscription réduits, et vous ne versez aucuns frais de souscription ni aucune commission au moment de l'achat des parts et aucuns frais de souscription reportés, à moins que les parts achetées selon cette option ne soient rachetées dans les deux ans de la date d'achat, auquel cas des frais de souscription reportés s'appliqueront au moment du rachat. Les parts du Fonds du marché monétaire PNE ne sont pas offertes en vertu de cette option.
4. Option avec frais de souscription réduits 2 – Selon cette quatrième option qui présente une 2^e possibilité de frais réduits, vous ne versez aucuns frais de souscription ni aucune commission au moment de l'achat des parts et aucuns frais de souscription reportés, à moins que les parts achetées selon cette option ne soient rachetées dans les quatre ans de leur date d'achat, auquel cas des frais de souscription reportés s'appliqueront au moment du rachat. Les parts du Fonds du marché monétaire PNE ne sont pas offertes en vertu de cette option.

Le choix de l'option de souscription a une incidence sur la rémunération que nous versons à votre courtier. Veuillez vous reporter à la rubrique « Rémunération du courtier » qui figure à la page 26. Veuillez également vous reporter à la rubrique « Frais » à la page 17 pour de plus amples renseignements sur les frais engagés par les Fonds et leurs porteurs de titres.

Parts de série F

Les parts de série F ne vous sont offertes que si votre courtier a conclu avec nous une convention de placement des actions et des parts de série F.

Nous n'exigeons de votre part aucuns frais de souscription ou de rachat directs à l'achat ou à la vente de parts de série F et nous ne versons pas à votre courtier de rémunération directe pour la vente de parts de série F.

Nous sommes en mesure de réduire notre barème de frais de gestion pour les parts de série F pour les épargnants qui participent à un programme parrainé par un courtier qui n'oblige pas le porteur de titres à payer des frais de souscription ou de rachat à la souscription ou au rachat de parts de série F, et qui ne nous oblige pas à verser une commission de suivi au courtier à l'égard des actifs détenus dans des comptes de série F.

Si nous constatons que vous ne répondez plus aux critères établis pour la détention de parts de série F, nous convertirons vos parts de série F en parts de série A du même Fonds après vous en avoir informé 30 jours d'avance. Nous ne procédons pas à la conversion si vous ou votre courtier nous avisez, pendant le délai de préavis, que vous répondez de nouveau aux critères de détention de parts de série F. Au moment de convertir les parts de série F en parts de série A, votre courtier peut vous facturer des frais de souscription initiaux ou échanger vos parts contre des parts assorties de frais de souscription reportés.

Nous pouvons également émettre des parts de série F à d'autres épargnants pour lesquels nous n'engageons pas de frais de placement.

Parts de série I

Les parts de série I sont conçues à l'intention des investisseurs institutionnels et autres épargnants fortunés qui ont droit à une réduction des frais de gestion et des frais d'exploitation en raison des frais de service inférieurs imputés aux placements importants dans les Fonds. Nous négocions les modalités de souscription des parts de série I directement avec chaque investisseur, y compris les frais de gestion. Vous ne nous payez aucuns frais de souscription lorsque vous achetez ou faites racheter des parts de série I; vous négociez les frais de souscription directement avec votre courtier. Nous pouvons, si votre courtier nous le demande et que vous y consentez par écrit, accepter de percevoir ces frais pour le compte de votre courtier.

SUBSTITUTIONS

Vous pouvez faire racheter vos parts d'un Fonds pour acheter des parts de même série d'un autre Fonds pourvu que vous respectiez les exigences en matière de placement initial minimum et de solde de compte minimum, selon le cas. C'est ce qu'on appelle une substitution. Lorsque nous recevons votre ordre de substitution, nous vendons vos parts du Fonds initial et utilisons le produit pour acheter des parts de la même série du nouveau Fonds.

Vous pouvez transférer ainsi vos placements d'un Fonds à un autre OPC que nous gérons, et ainsi obtenir des actions des fonds de catégorie de société NordOuest ou des parts des Credential EnRich Pools (à la condition que votre courtier soit autorisé à vendre des actions ou des parts de ces fonds et que vous soyez résident d'une province ou d'un territoire dans lequel la vente des titres de ces fonds est permise), qui sont offertes suivant des documents de placement distincts ou des parts ou des actions d'un nouvel OPC qui est créé et offert par nous après la date du présent document (à la condition que la vente des parts du nouvel organisme de placement collectif ait fait l'objet d'un visa dans votre province ou territoire de résidence et que votre courtier soit autorisé à vendre des parts ou des actions de ce fonds), par l'entremise de votre courtier qui peut, pour ce faire, vous facturer des frais de substitution. De plus, si vous faites une substitution dans les 29 jours suivant votre achat initial, vous devrez payer des frais

d'opérations à court terme. Veuillez vous reporter à la rubrique « Frais » à la page 17 pour de plus amples renseignements.

Vous pouvez transférer des parts achetées selon l'option avec frais de souscription reportés, l'option avec frais de souscription réduits ou l'option avec frais de souscription réduits 2 en échange de parts souscrites selon la même option de souscription d'un autre Fonds sans payer les frais de souscription reportés applicables; les parts souscrites selon l'une de ces options ne peuvent être transférées en échange de parts souscrites selon une option avec frais de souscription différente du même Fonds ou d'un Fonds différent. Les frais reportés des nouvelles parts sont calculés en fonction de la date et du prix d'achat initial des parts avant la substitution.

Toutefois, vous pouvez transférer votre montant de rachat sans frais annuels à l'option avec frais de souscription initiaux d'un Fonds afin de ne pas perdre ce droit, puisque le rachat sans frais ne peut être reporté à des années ultérieures. L'organisme d'auto-réglementation auquel votre courtier appartient a adopté des règles qui s'appliquent à ces genres de transfert; votre courtier doit respecter les règles applicables. Votre courtier reçoit une commission de suivi supérieure sur les parts substituées aux termes de l'option avec frais de souscription initiaux. Veuillez vous reporter à la rubrique « Rémunération du courtier ».

La substitution entre Fonds peut entraîner l'imputation d'un gain ou d'une perte en capital aux fins de l'impôt dans le cadre d'un régime non enregistré.

CONVERSIONS

Pour ce qui est d'un Fonds qui a autorisé l'émission de plus d'une série de parts, vous pouvez effectuer une conversion d'une série de parts en une autre du même Fonds, pourvu que vous respectiez les exigences en matière de placement initial minimum et de solde de compte minimum, selon le cas. C'est ce qu'on appelle une conversion. Vous pouvez convertir vos parts d'une série en celles d'une autre série du même Fonds par l'entremise de votre courtier. Les parts de série A ou de série T initialement acquises selon l'option avec frais de souscription reportés, l'option avec frais de souscription réduits ou l'option avec frais de souscription réduits 2 et assujetties à des frais reportés ne peuvent pas faire l'objet d'une conversion en parts d'une autre série si elles sont assujetties à des frais reportés. Votre courtier peut vous facturer des frais de conversion.

Une conversion de parts d'une série en celles d'une autre série du même Fonds ne constitue pas une cession aux fins de l'impôt et n'entraîne donc pas l'imputation d'un gain ni d'une perte en capital au porteur de titres qui effectue une conversion.

RACHATS

Vous pouvez demander à un Fonds de racheter (ou de vendre) une partie ou la totalité de vos parts à tout moment. Les ordres de rachat à l'égard de titres d'un Fonds sont traités en fonction de la valeur liquidative par part par série calculée à la fermeture des bureaux le jour où les ordres en cause sont réputés reçus, à condition que l'ordre soit reçu avant l'heure limite. Si nous recevons votre ordre après l'heure limite, il sera traité le jour ouvrable suivant.

Le Fonds applicable fait, dans les trois jours ouvrables suivant le calcul du prix de rachat, les paiements relatifs aux parts rachetées (y compris dans le cadre d'un rachat forcé, tel qu'il est décrit ci-après, ou par suite de la liquidation du Fonds), déduction faite de toutes les retenues d'impôt nécessaires et de tous les frais de rachat applicables. Si vous faites un rachat dans les

29 jours suivant votre achat initial, vous devrez payer des frais d'opérations à court terme. Veuillez vous reporter à la rubrique « Frais » à la page 17 pour de plus amples renseignements.

À moins d'indication contraire, le chèque représentant le produit du rachat sera expédié par la poste à votre adresse qui figure dans le registre du Fonds applicable. À votre demande, nous virons le produit du rachat dans un compte bancaire désigné le jour où le Fonds applicable met le produit du rachat à notre disposition.

Lorsque nous ne recevons pas tous les documents nécessaires à la réalisation de votre vente dans les dix jours ouvrables, nous achetons le même nombre de parts que celui que vous avez vendu. Si le prix d'achat des parts est inférieur à leur prix de vente, le Fonds applicable est tenu, en vertu de la réglementation en matière de valeurs mobilières, de garder la différence. Si le prix d'achat des parts est supérieur à leur prix de vente, nous sommes tenus de verser la différence au Fonds et nous recouvrons cette somme auprès de votre courtier, qui peut ensuite la recouvrer auprès de vous.

Lorsque le prix unitaire total des parts d'un Fonds détenues dans votre compte chute sous la barre de 500 \$ et que le total du prix de souscription initial de vos parts est inférieur à 500 \$, nous pouvons faire en sorte que la totalité des parts du Fonds que vous détenez soit rachetée quinze jours après l'envoi d'un avis écrit, sauf si vous êtes en mesure, avant l'expiration de la période d'avis, d'augmenter la valeur de vos placements dans les parts du Fonds à un niveau respectant les exigences minimales. Nous nous réservons le droit de racheter, sans vous en aviser, la totalité de vos actions ou de vos parts que vous détenez dans un ou des Fonds si vos placements dans ce ou ces Fonds chutent sous la barre de 50 \$. Nous comptons également suivre toutes les politiques de rachat pouvant être mises en place à l'occasion par les participants du secteur, comme FundSERV, le fournisseur du système de traitement des opérations utilisé par la plupart des organismes de placement collectif au Canada.

Dans certaines circonstances exceptionnelles, nous pourrions ne pas être en mesure de traiter votre ordre de rachat, soit vraisemblablement en cas de suspension des négociations aux bourses à la cote desquelles sont inscrits les placements des fonds sont inscrits. Le versement du prix de rachat des parts d'un Fonds qui fait l'objet d'un ordre de rachat peut être reporté.

Un Fonds peut suspendre le calcul de la valeur liquidative par part par série et le rachat des parts dans les cas suivants :

- a) pendant une période au cours de laquelle les négociations normales sont suspendues à une bourse de valeurs, sur un marché d'options ou un marché à terme pour autant que les titres cotés et négociés à la bourse ou sur le marché intéressé, ou les instruments dérivés visés qui y sont négociés représentent en valeur ou en exposition au marché sous-jacent plus de 50 % de l'actif total du Fonds, sans tenir compte du passif, et que ces titres ou ces instruments dérivés visés ne soient négociés à aucune autre bourse ou sur aucun autre marché qui offre une solution de rechange raisonnablement pratique pour le Fonds;
- b) la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario autorise la suspension.

Lorsque son droit de demander le rachat est suspendu, le porteur de titres peut retirer sa demande de rachat ou recevoir une somme établie en fonction de la valeur liquidative par part par série déterminée dès la levée de la suspension. Le Fonds visé n'aura pas la permission

d'émettre des parts pendant les périodes où le droit de demander le rachat de parts est suspendu.

OPÉRATIONS À COURT TERME

Les épargnants sont priés de ne pas s'adonner à des opérations à court terme. Une opération à court terme pourrait nuire au rendement d'un Fonds et à la valeur de l'avoir des autres épargnants du Fonds, sauf en ce qui a trait aux fonds qui sont désignés à titre de fonds à court terme, comme le Fonds du marché monétaire PNE, puisqu'elle peut augmenter le courtage et d'autres frais d'administration du Fonds et compromettre les décisions de placement du gestionnaire de portefeuille du Fonds. Le problème pourrait devenir très sérieux si des sommes importantes sont en jeu. Une opération à court terme s'entend notamment de l'achat et du rachat ou de la substitution de parts d'un Fonds peu après leur achat ou leur substitution.

Nous avons en place des politiques et des procédures afin de déceler et d'empêcher les opérations à court terme et nous pouvons notamment refuser votre ou vos ordres d'achat ou de substitution de parts actuels et futurs. Si vous faites une substitution ou un rachat de parts dans les 29 jours suivant un achat ou une substitution, vous devrez payer des frais d'opérations à court terme payables directement au Fonds au moyen du produit de votre rachat, ce qui réduit le montant qui vous est payable par ailleurs au rachat ou à la substitution (veuillez vous reporter à la rubrique « Frais »). Nous pouvons éliminer ces frais en tout temps.

Les restrictions imposées sur les opérations à court terme, y compris les frais d'opérations à court terme, ne s'appliqueront généralement pas aux rachats ou aux substitutions de fonds de marché monétaire et autres fonds à court terme, dans le cadre des programmes de retraits systématiques, au rééquilibrage dans le cadre du programme de rééquilibrage de l'actif Planimaîtres et dans le cadre de rachats effectués par d'autres organismes de placement collectif gérés par le gestionnaire.

La notice annuelle renferme une description de toutes les ententes, formelles ou informelles, avec une personne physique ou une personne morale en vue de permettre les opérations à court terme sur des parts des fonds.

Malgré ces restrictions et nos procédures en vue de déceler et d'empêcher les opérations à court terme, nous ne pouvons garantir que de telles opérations seront complètement éliminées.

SERVICES FACULTATIFS

RÉGIMES ENREGISTRÉS

Les parts des Fonds constituent des placements admissibles pour les régimes enregistrés. Nous proposons des régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER), des fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR), des fonds de revenu viager (FRV), des fonds de revenu de retraite immobilisés (FRRI), des comptes de retraite immobilisés (CRI), des régimes d'épargne-retraite de rente à terme fixe (RERRTF) (seulement au Québec), des régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) et des comptes d'épargne libres d'impôt (CELI) (collectivement, avec les régimes de participation différée aux bénéficiaires et les régimes enregistrés d'épargne-invalidité, les « régimes enregistrés »). Nous n'imposons aucuns frais d'administration annuels à l'égard de nos régimes enregistrés, sauf dans le cas de certains REER et FERR (veuillez vous reporter à la rubrique « Frais directement payables par vous » à la page 22).

Société de fiducie Concentra est le fiduciaire de nos régimes enregistrés.

PLAN DE PAIEMENTS PRÉAUTORISÉS

Dans le cadre d'un plan de paiements préautorisés, vous pouvez demander le placement périodique d'un montant fixe (au moins 25 \$) par Fonds, et indiquer le ou les Fonds qui doivent faire l'objet du placement et le compte chèques duquel les montants placés doivent être débités. Vous pouvez interrompre ou résilier le plan moyennant un préavis écrit de dix jours.

Les Fonds ont reçu une dispense de l'exigence de livraison d'un prospectus simplifié annuel et de toutes les modifications qui y sont apportées (le « prospectus de renouvellement ») aux participants d'un plan de paiements préautorisés (sauf les participants résidant au Québec) à moins qu'ils n'en fassent la demande. Vous pouvez demander un exemplaire du prospectus de renouvellement en nous appelant sans frais au 1-888-809-3333. Vous pouvez également obtenir le prospectus de renouvellement sur notre site Internet au www.nordouestethique.com ou sur le site Internet de SEDAR au www.sedar.com.

Bien que vous disposiez d'un droit de résolution conféré par la loi à l'égard de votre achat initial de titres des Fonds aux termes d'un plan de paiements préautorisés, vous ne disposerez pas d'un tel droit à l'égard des achats ultérieurs de titres des Fonds. Que vous demandiez ou non le prospectus de renouvellement, vous continuerez de disposer des autres droits conférés par la loi en vertu du droit des valeurs mobilières, y compris un droit en cas d'informations fausses ou trompeuses tel qu'il est décrit à la page 33 à la rubrique « Quels sont vos droits? ». Vous pouvez également mettre fin à votre participation à un plan de paiements préautorisés en tout temps.

PLAN DE RETRAITS AUTOMATIQUES

Vous pouvez établir un plan de retraits automatiques, à la condition que vous n'investissiez pas dans le cadre d'un régime d'épargne-retraite. Dans le cadre du plan de retraits automatiques, vous avez à fixer le montant d'un rachat périodique en espèces (au moins 100 \$ par mois), le ou les Fonds qui doivent faire l'objet du retrait et le compte chèques ou d'épargne auquel les montants rachetés doivent être crédités. Si les rachats excèdent les distributions et la plus-value du capital nette, ils réduiront, voire épuiseront, le capital de départ. Si vous optez pour le plan de rachats automatiques, toutes les distributions déclarées sur des parts détenues dans le cadre d'un tel plan à l'égard d'un Fonds doivent être réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds. Pour établir un plan de retraits automatiques à l'égard d'un Fonds, la valeur minimum de votre compte doit être de 5 000 \$. Vous pouvez modifier, interrompre ou résilier le plan de rachats automatiques moyennant un préavis écrit de dix jours.

VIREMENT ÉLECTRONIQUE DE FONDS

Vous pouvez conclure des arrangements pour faire virer électroniquement des fonds lorsque vous achetez ou faites racheter des parts des Fonds. Vous pouvez vous informer à ce sujet auprès de votre spécialiste en épargne collective ou à votre conseiller en placement.

FRAIS

La présente rubrique indique les frais liés aux placements dans nos Fonds.

La première partie de cette rubrique présente les frais que les Fonds peuvent payer. Même si vous ne les payez pas directement, ces frais réduiront la valeur de vos placements.

La deuxième partie de cette rubrique énumère les frais que vous pourriez devoir payer directement.

Frais payables par les Fonds

Frais de gestion	Chaque Fonds nous paie des frais de gestion qui sont assujettis aux taxes applicables, y compris la TVH. Ces frais sont calculés quotidiennement et versés mensuellement et sont assujettis aux taxes applicables. Le tableau ci-après présente les frais de gestion annuels qui sont exigés à l'égard des parts de série A et de série F de chaque Fonds (à l'exclusion des taxes applicables, y compris la TVH). Les mêmes frais de gestion annuels que ceux exigés à l'égard des parts de série A sont exigés à l'égard des parts de série T du Fonds tactique de rendement NordOuest. Pour ce qui est des parts de série I, vous négociez les frais de gestion avec nous. Veuillez vous reporter à la rubrique « Frais directement payables par vous ».	
	Parts de série A	Parts de série F
FONDS PNE		
Fonds du marché monétaire PNE	0,70 %	s.o.
Fonds d'obligations canadiennes PNE	1,15 %	0,65 %
FONDS ÉTHIQUES		
Fonds équilibré Éthique	1,75 %	0,75 %
Fonds de dividendes canadiens Éthique	2,00 %	1,00 %
Fonds croissance Éthique	1,80 %	0,80 %
Fonds Spécialisé d'actions Éthique	2,20 %	1,20 %
Fonds multistratégique américain Éthique	1,85 %	0,85 %
Fonds de dividendes mondial Éthique	2,00 %	1,00 %
Fonds d'actions mondiales Éthique	2,00 %	1,00 %
Fonds d'actions internationales Éthique	2,25 %	1,25 %
Portefeuille Éthique Sélect conservateur	1,75 %	0,75 %
Portefeuille Éthique Sélect équilibré canadien	1,90 %	0,90 %
Portefeuille Éthique Sélect croissance canadienne	2,00 %	1,00 %
Portefeuille Éthique Sélect équilibré mondial	1,90 %	0,90 %
Portefeuille Éthique Sélect croissance mondiale	2,00 %	1,00 %
FONDS NORDOUEST		
Fonds de dividendes canadiens NordOuest	2,00 %	1,00 %
Fonds d'actions canadiennes NordOuest	2,00 %	1,00 %
Fonds tactique de rendement NordOuest	1,95 %	0,95 %
Fonds croissance et revenu NordOuest	2,00 %	1,00 %
Fonds d'actions mondiales NordOuest	2,00 %	1,00 %
Fonds d'actions américaines	2,00 %	1,00 %

	<p>NordOuest</p> <table border="0"> <tr> <td>Fonds EAEO NordOuest</td> <td>2,25 %</td> <td>1,25 %</td> </tr> <tr> <td>Fonds Spécialisé d'obligations à rendement élevé NordOuest</td> <td>1,60 %</td> <td>0,85 %</td> </tr> <tr> <td>Fonds Spécialisé d'obligations mondiales à rendement élevé NordOuest</td> <td>1,60 %</td> <td>0,85 %</td> </tr> <tr> <td>Fonds Spécialisé d'actions NordOuest</td> <td>2,00 %</td> <td>1,25 %</td> </tr> <tr> <td>Fonds Spécialisé croissance NordOuest inc.</td> <td>1,90 %</td> <td>1,00 %</td> </tr> <tr> <td>Fonds Spécialisé d'innovations NordOuest</td> <td>2,00 %</td> <td>1,00 %</td> </tr> <tr> <td>Portefeuille NordOuest Sélect conservateur</td> <td>1,75 %</td> <td>0,75 %</td> </tr> <tr> <td>Portefeuille NordOuest Sélect équilibré canadien</td> <td>1,90 %</td> <td>0,90 %</td> </tr> <tr> <td>Portefeuille NordOuest Sélect croissance canadienne</td> <td>2,00 %</td> <td>1,00 %</td> </tr> <tr> <td>Portefeuille NordOuest Sélect équilibré mondial</td> <td>1,90 %</td> <td>1,00 %</td> </tr> <tr> <td>Portefeuille NordOuest Sélect croissance mondiale</td> <td>2,00 %</td> <td>1,00 %</td> </tr> <tr> <td>Portefeuille NordOuest Sélect croissance mondiale maximale</td> <td>2,10 %</td> <td>1,10 %</td> </tr> </table> <p>Frais de gestion des fonds sous-jacents</p> <p>Certains Fonds peuvent investir dans d'autres OPC, soit les « fonds sous-jacents ». En plus des frais de gestion que nous verse un Fonds, le Fonds nous rembourse également les frais de gestion de placement que nous versons aux fonds sous-jacents en contrepartie de services de gestion de placement rendus par les gestionnaires des fonds sous-jacents. Les arrangements relatifs aux Fonds et aux fonds sous-jacents sont conçus pour éviter qu'il y ait répétition des frais de gestion.</p>	Fonds EAEO NordOuest	2,25 %	1,25 %	Fonds Spécialisé d'obligations à rendement élevé NordOuest	1,60 %	0,85 %	Fonds Spécialisé d'obligations mondiales à rendement élevé NordOuest	1,60 %	0,85 %	Fonds Spécialisé d'actions NordOuest	2,00 %	1,25 %	Fonds Spécialisé croissance NordOuest inc.	1,90 %	1,00 %	Fonds Spécialisé d'innovations NordOuest	2,00 %	1,00 %	Portefeuille NordOuest Sélect conservateur	1,75 %	0,75 %	Portefeuille NordOuest Sélect équilibré canadien	1,90 %	0,90 %	Portefeuille NordOuest Sélect croissance canadienne	2,00 %	1,00 %	Portefeuille NordOuest Sélect équilibré mondial	1,90 %	1,00 %	Portefeuille NordOuest Sélect croissance mondiale	2,00 %	1,00 %	Portefeuille NordOuest Sélect croissance mondiale maximale	2,10 %	1,10 %
Fonds EAEO NordOuest	2,25 %	1,25 %																																			
Fonds Spécialisé d'obligations à rendement élevé NordOuest	1,60 %	0,85 %																																			
Fonds Spécialisé d'obligations mondiales à rendement élevé NordOuest	1,60 %	0,85 %																																			
Fonds Spécialisé d'actions NordOuest	2,00 %	1,25 %																																			
Fonds Spécialisé croissance NordOuest inc.	1,90 %	1,00 %																																			
Fonds Spécialisé d'innovations NordOuest	2,00 %	1,00 %																																			
Portefeuille NordOuest Sélect conservateur	1,75 %	0,75 %																																			
Portefeuille NordOuest Sélect équilibré canadien	1,90 %	0,90 %																																			
Portefeuille NordOuest Sélect croissance canadienne	2,00 %	1,00 %																																			
Portefeuille NordOuest Sélect équilibré mondial	1,90 %	1,00 %																																			
Portefeuille NordOuest Sélect croissance mondiale	2,00 %	1,00 %																																			
Portefeuille NordOuest Sélect croissance mondiale maximale	2,10 %	1,10 %																																			
Frais d'exploitation	<p>Nous payons tous les frais d'exploitation des Fonds (à l'exception du Fonds Spécialisé croissance NordOuest inc., voir ci-après), sauf les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les frais associés aux taxes, y compris la TVH, aux emprunts, les coûts associés au comité d'examen indépendant et les coûts associés à la conformité aux changements apportés à la réglementation après le 30 septembre 2009 (collectivement, les « frais du Fonds »); • les frais associés aux opérations de portefeuille, y compris les courtages et les coûts liés à la recherche et à l'exécution des opérations (les « coûts des opérations du portefeuille »). <p>Chaque Fonds sera assujéti à la taxe de vente harmonisée (« TVH ») selon le territoire de résidence de ses porteurs de titres. Chaque Fonds calculera et versera la TVH globalement de façon à ce que le coût de la TVH soit pris en charge par tous les épargnants, peu importe leur province de résidence.</p> <p>Les frais du Fonds et les coûts des opérations du portefeuille sont payés directement par chaque Fonds.</p> <p>En échange de la prise en charge du paiement de ces frais d'exploitation, nous recevons des frais d'administration annuels à taux fixe (les « frais</p>																																				

d'administration ») qui sont assujettis aux taxes applicables, y compris la TVH. Les frais d'administration payables à l'égard des parts de série A, de série T et de série F d'un Fonds correspondent à un pourcentage précis de la valeur liquidative de la série, calculé et accumulé quotidiennement et versé mensuellement.

Les frais d'administration à l'égard des parts de série A, de série T et de série F d'un Fonds sont les mêmes, mais les frais d'administration varient d'un Fonds à l'autre parce que les frais associés aux divers types de fonds diffèrent. Le tableau suivant fait état des frais d'administration applicables aux parts de série A, de série T et de série F de chaque Fonds :

	Frais d'administration fixes
FONDS PNE	
Fonds du marché monétaire PNE	0,05 %
Fonds d'obligations canadiennes PNE	0,35 %
FONDS ÉTHIQUES	
Fonds équilibré Éthique	0,40 %
Fonds de dividendes canadiens Éthique	0,40 %
Fonds croissance Éthique	0,40 %
Fonds Spécialisé d'actions Éthique	0,40 %
Fonds multistratégique américain Éthique	0,50 %
Fonds de dividendes mondial Éthique	0,40 %
Fonds d'actions mondiales Éthique	0,50 %
Fonds d'actions internationales Éthique	0,55 %
Portefeuille Éthique Sélect conservateur	0,30 %
Portefeuille Éthique Sélect équilibré canadien	0,40 %
Portefeuille Éthique Sélect croissance canadienne	0,50 %
Portefeuille Éthique Sélect équilibré mondial	0,40 %
Portefeuille Éthique Sélect croissance mondiale	0,50 %
FONDS NORDOUEST	
Fonds de dividendes canadiens NordOuest	0,40 %
Fonds d'actions canadiennes NordOuest	0,40 %
Fonds tactique de rendement NordOuest	0,35 %
Fonds croissance et revenu NordOuest	0,45 %
Fonds d'actions mondiales NordOuest	0,50 %
Fonds d'actions américaines NordOuest	0,50 %
Fonds EAEO NordOuest	0,55 %
Fonds Spécialisé d'obligations à rendement élevé NordOuest	0,40 %
Fonds Spécialisé d'obligations mondiales à rendement élevé NordOuest	0,40 %
Fonds Spécialisé d'actions NordOuest	0,40 %
Fonds Spécialisé d'innovations NordOuest	0,40 %
Portefeuille NordOuest Sélect conservateur	0,30 %
Portefeuille NordOuest Sélect équilibré canadien	0,40 %
Portefeuille NordOuest Sélect croissance canadienne	0,50 %
Portefeuille NordOuest Sélect équilibré mondial	0,40 %
Portefeuille NordOuest Sélect croissance mondiale	0,50 %
Portefeuille NordOuest Sélect croissance mondiale maximale	0,50 %

	<p>Aucuns frais d'administration ne sont exigés à l'égard des parts de série I des Fonds en raison de la structure des frais associée à cette série.</p> <p>Le Fonds Spécialisé croissance NordOuest inc. prend en charge tous ses frais d'exploitation, majorés des taxes applicables, comme la TVH. Les principaux frais engagés par le Fonds comprennent les frais de courtage, les frais juridiques, les frais de vérification, les frais de l'agent des transferts, les frais de garde et les coûts liés à la présentation de l'information financière et à l'impression du prospectus et les droits pour les dépôts réglementaires.</p> <p>Le Fonds Spécialisé croissance NordOuest inc. sera assujetti à la TVH en fonction du territoire de résidence de ses porteurs de titres. Le Fonds calculera et versera la TVH globalement de façon à ce que le coût de la TVH soit pris en charge par tous les épargnants, peu importe leur province de résidence.</p> <p>Des frais variables supplémentaires liés au rendement, payables au sous-conseiller en valeurs du Fonds, sont imputés si le Fonds Spécialisé croissance NordOuest inc. obtient un rendement global cumulatif (déduction faite des frais payés par le Fonds) supérieur à l'indice S&P/TSX (rendement global) au cours de la période de 36 mois précédant immédiatement la date du calcul des frais variables. Les frais variables liés au rendement équivaldront à 1/3 de la partie du rendement du Fonds pendant la période de 12 mois précédente (déduction faite des frais payés par le Fonds) qui excède le plus élevé des pourcentages suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> i) l'indice S&P/TSX (rendement global) au cours de la même période ou ii) 0 %. <p>Toutefois, la rémunération liée au rendement à laquelle le sous-conseiller en valeurs a droit au cours d'une année donnée ne doit jamais être supérieure à 5 % de la valeur de l'actif net du Fonds. Ces frais sont payables mensuellement au taux de 1/12 de la somme établie.</p> <p>Nous pouvons prendre en charge une partie ou la totalité des frais d'exploitation que doit habituellement payer le Fonds Spécialisé croissance NordOuest inc. et nous pouvons cesser de les prendre en charge en tout temps à notre discrétion.</p>
<p>Comité d'examen indépendant</p>	<p>Les Fonds, ainsi que tous les autres fonds que nous gérons, versent des honoraires et des frais associés au CEI, y compris des honoraires annuels et des jetons de présence, s'il y a lieu, payables aux membres du CEI, et le paiement d'autres frais liés au fonctionnement du CEI qui peuvent comprendre les frais de déplacement, les frais de formation et les honoraires juridiques. Le président du CEI reçoit des honoraires annuels de 34 000 \$ et les autres membres reçoivent chacun des honoraires annuels de 28 000 \$. Ces montants seront répartis entre les fonds que nous gérons de façon juste et raisonnable. Au cours du dernier exercice des Fonds, aux termes d'une entente de rémunération antérieure avec deux CEI, les membres des CEI ont reçu une rémunération globale de 121 616,66 \$ et se sont vu rembourser des frais totalisant 9 039,05 \$. Pour des détails au sujet des montants attribués à un Fonds donné, veuillez vous reporter aux états financiers du Fonds.</p>

FRAIS DIRECTEMENT PAYABLES PAR VOUS

<p>Frais de gestion sur les parts de série I</p> <p>Frais de souscription</p>	<p>Les porteurs de parts de série I nous versent directement des frais de gestion qui sont négociés entre l'épargnant et nous. Ces frais ne seront pas supérieurs aux frais de gestion imputables aux parts de série F et sont assujettis aux taxes applicables, y compris la TPS et la TVH.</p> <p>Selon l'option avec frais de souscription initiaux, les frais maximums s'élèvent à 5 % du montant que vous investissez dans des parts de série A ou de série T d'un Fonds. Le montant des frais est une question qui doit être discutée entre votre courtier et vous. Les parts de série F et les parts de série I ne sont assorties d'aucuns frais de souscription, mais vous pourriez devoir verser à votre courtier des frais de consultation ou des frais fondés sur la valeur de votre actif en plus des frais de gestion de la série F. Dans le cas des parts de série I, si votre courtier nous le demande et que vous en convenez par écrit, nous pouvons accepter de percevoir pour le compte de votre courtier les frais de souscription que vous avez négociés avec ce dernier.</p>																
<p>Frais de substitution</p>	<p>Les frais de substitution s'élèvent à un maximum de 2 % du montant que vous voulez substituer d'un Fonds à un autre. Le montant des frais est une question qui doit être discutée entre votre courtier et vous.</p>																
<p>Frais de rachat</p> <p>Parts souscrites après le 13 avril 2009</p>	<p>Option avec frais de souscription reportés :</p> <p>Selon l'option avec frais de souscription reportés, vous n'avez aucuns frais de souscription à payer avant le rachat de vos parts de série A ou de série T. Vous devez payer des frais de rachat de 6 % du coût initial (soit la valeur liquidative par part de série A ou de série T au moment de votre achat) de vos parts de série A ou de série T si vous les faites racheter pendant l'année qui suit leur souscription. Les frais de rachat diminuent pour s'éliminer après six ans. Les parts de série F et de série I ne sont pas offertes selon l'option avec frais de souscription reportés.</p> <p>Le tableau suivant fait état des frais de souscription reportés applicables payables à l'égard des parts de série A ou de série T.</p> <table border="1" data-bbox="526 1236 1401 1581"> <thead> <tr> <th data-bbox="526 1236 1065 1360">Rachat de parts visées par l'option avec frais de souscription reportés au cours des périodes suivant la date d'émission</th> <th data-bbox="1065 1236 1401 1360">Frais de souscription reportés en pourcentage du prix de souscription initial</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="526 1360 1065 1392">Au cours de la première année</td> <td data-bbox="1065 1360 1401 1392">6,0 %</td> </tr> <tr> <td data-bbox="526 1392 1065 1423">Au cours de la deuxième année</td> <td data-bbox="1065 1392 1401 1423">5,5 %</td> </tr> <tr> <td data-bbox="526 1423 1065 1455">Au cours de la troisième année</td> <td data-bbox="1065 1423 1401 1455">5,0 %</td> </tr> <tr> <td data-bbox="526 1455 1065 1486">Au cours de la quatrième année</td> <td data-bbox="1065 1455 1401 1486">3,5 %</td> </tr> <tr> <td data-bbox="526 1486 1065 1518">Au cours de la cinquième année</td> <td data-bbox="1065 1486 1401 1518">2,5 %</td> </tr> <tr> <td data-bbox="526 1518 1065 1549">Au cours de la sixième année</td> <td data-bbox="1065 1518 1401 1549">1,5 %</td> </tr> <tr> <td data-bbox="526 1549 1065 1581">Après la sixième année</td> <td data-bbox="1065 1549 1401 1581">0 %</td> </tr> </tbody> </table>	Rachat de parts visées par l'option avec frais de souscription reportés au cours des périodes suivant la date d'émission	Frais de souscription reportés en pourcentage du prix de souscription initial	Au cours de la première année	6,0 %	Au cours de la deuxième année	5,5 %	Au cours de la troisième année	5,0 %	Au cours de la quatrième année	3,5 %	Au cours de la cinquième année	2,5 %	Au cours de la sixième année	1,5 %	Après la sixième année	0 %
Rachat de parts visées par l'option avec frais de souscription reportés au cours des périodes suivant la date d'émission	Frais de souscription reportés en pourcentage du prix de souscription initial																
Au cours de la première année	6,0 %																
Au cours de la deuxième année	5,5 %																
Au cours de la troisième année	5,0 %																
Au cours de la quatrième année	3,5 %																
Au cours de la cinquième année	2,5 %																
Au cours de la sixième année	1,5 %																
Après la sixième année	0 %																

Vous pouvez, au cours de toute année donnée, faire racheter, sans que vous n'ayez à payer les frais de souscription reportés qui s'appliqueraient autrement, le nombre de parts d'un Fonds visées par l'option avec frais de souscription reportés qui correspond à :

- 10 % du nombre de parts du Fonds achetées selon cette option que vous détenez en date du 31 décembre de l'année précédente;
- plus 10 % du nombre de parts du Fonds que vous avez achetées selon cette option pendant l'année en cours.

Ce rachat sans frais n'est pas cumulatif. Si vous ne vous prévaliez pas de cette possibilité de rachat sans frais (en tout ou en partie) au cours d'une année civile, vous ne pouvez pas la reporter aux années subséquentes.

Option avec frais de souscription réduits :

Lorsque vous vous prévaliez de l'option avec frais de souscription réduits, vous ne versez aucune commission au moment de l'achat et vous ne verserez aucuns frais de souscription reportés par la suite, à moins que vous ne fassiez racheter les parts visées par l'option avec frais de souscription réduits dans les deux ans de leur achat, auquel cas vous devez verser des frais de souscription reportés équivalant à 1,5 % du coût initial (c'est-à-dire la valeur liquidative par part de série A ou de série T à l'achat) au moment du rachat.

Exception faite des renseignements qui figurent dans les paragraphes précédents, les porteurs de parts visés par l'option avec frais de souscription réduits sont traités de la même façon que les porteurs de parts visés par l'option avec frais de souscription reportés. Les parts de série F et série I ne sont pas offertes selon l'option avec frais de souscription réduits.

Option avec frais de souscription réduits 2 :

Lorsque vous vous prévaliez de l'option avec frais de souscription réduits 2, vous ne versez aucune commission au moment de l'achat et aucuns frais de souscription reportés par la suite, à moins que vous ne fassiez racheter les parts visées par l'option avec frais de souscription réduits 2 dans les quatre ans de leur achat.

Des frais de rachat correspondant à 3 % du coût initial (c'est-à-dire la valeur liquidative par part de série A ou de série T à l'achat) des parts de série A ou de série T que vous souhaitez faire racheter sont payables si le rachat est fait au cours de la première année. Les frais de rachat diminuent pour s'éliminer après trois ans.

Le tableau suivant fait état des frais de souscription reportés applicables payables à l'égard des parts de série A ou de série T.

Rachat de parts visées par l'option avec frais de souscription réduits 2 au cours des périodes suivant la date d'émission	Frais de souscription réduits 2 en pourcentage du prix de souscription initial
Au cours de la première année	3,0 %
Au cours de la deuxième année	2,5 %
Au cours de la troisième année	2,0 %
Après la troisième année	0 %

Vous pouvez, au cours de toute année donnée, faire racheter, sans que vous n'ayez à payer les frais de souscription reportés qui s'appliqueraient autrement, le nombre de parts d'un Fonds visées par l'option avec frais de souscription reportés qui correspond à :

- 10 % du nombre de parts du Fonds achetées selon cette option que vous déteniez en date du 31 décembre de l'année précédente;
- plus 10 % du nombre de parts du Fonds que vous avez achetées selon cette option pendant l'année en cours.

Ce rachat sans frais n'est pas cumulatif. Si vous ne vous prévalez pas de cette possibilité de rachat sans frais (en tout ou en partie) au cours d'une année civile, vous ne pouvez pas la reporter aux années subséquentes.

Exception faite des renseignements qui figurent dans les paragraphes précédents, les porteurs de parts visés par l'option avec frais de souscription réduits 2 sont traités de la même façon que les porteurs de parts visés par l'option avec frais de souscription reportés. Les parts de série F et série I ne sont pas offertes selon l'option avec frais de souscription réduits 2.

Option avec frais de souscription reportés : Le tableau suivant fait état des frais de souscription reportés applicables payables à l'égard des parts de série A des Fonds Éthiques et des Fonds Sélect Credential achetées avant le 13 avril 2009.

Parts souscrites avant le
13 avril 2009

Rachat de parts visées par l'option avec frais de souscription reportés au cours des périodes suivant la date d'émission	Frais de souscription reportés en pourcentage du prix de souscription initial
Au cours de la première année	6,0 %
Au cours de la deuxième année	5,5 %
Au cours de la troisième année	5,0 %
Au cours de la quatrième année	4,5 %
Au cours de la cinquième année	4,0 %
Au cours de la sixième année	3,0 %
Après la sixième année	0 %

	<p>Option avec frais de souscription réduits : Pour les parts de série A des Fonds Éthiques et les titres des Fonds Sélect Credential souscrites selon l'option avec frais de souscription réduits avant le 13 avril 2009, si les parts font l'objet d'un rachat dans les deux années de leur acquisition, des frais de souscription reportés de 2,0 % du coût initial (c.-à-d., la valeur liquidative par part de série A à l'achat) vous seront payables au moment du rachat.</p> <p>Option avec frais de souscription réduits 2 : Le tableau suivant fait état des frais de souscription applicables payables à l'égard des parts de série A des Fonds NordOuest souscrites selon l'option avec frais de souscription réduits 2 avant le 13 avril 2009.</p> <table border="1" data-bbox="526 558 1419 835"> <thead> <tr> <th>Rachat de parts visées par l'option avec frais de souscription réduits 2 au cours des périodes suivant la date d'émission</th> <th>Frais de souscription réduits 2 en pourcentage du prix de souscription initial</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Au cours de la première année</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Au cours de la deuxième année</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Au cours de la troisième année</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Au cours de la quatrième année</td> <td>1,5 %</td> </tr> <tr> <td>Après la quatrième année</td> <td>0 %</td> </tr> </tbody> </table>	Rachat de parts visées par l'option avec frais de souscription réduits 2 au cours des périodes suivant la date d'émission	Frais de souscription réduits 2 en pourcentage du prix de souscription initial	Au cours de la première année	4,0 %	Au cours de la deuxième année	4,0 %	Au cours de la troisième année	3,0 %	Au cours de la quatrième année	1,5 %	Après la quatrième année	0 %
Rachat de parts visées par l'option avec frais de souscription réduits 2 au cours des périodes suivant la date d'émission	Frais de souscription réduits 2 en pourcentage du prix de souscription initial												
Au cours de la première année	4,0 %												
Au cours de la deuxième année	4,0 %												
Au cours de la troisième année	3,0 %												
Au cours de la quatrième année	1,5 %												
Après la quatrième année	0 %												
<p>Frais d'opérations à court terme</p>	<p>Les parts des Fonds, à l'exception du Fonds du marché monétaire PNE ou d'autres Fonds à court terme, sont assujetties à des frais d'opérations à court terme payables au Fonds pertinent pour les rachats et les substitutions de plus de 2 500 \$, comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 % du produit du rachat payable si le rachat ou la substitution a lieu dans les 7 jours suivant l'achat ou la substitution des parts; • 1 % du produit du rachat payable si le rachat ou la substitution a lieu dans les 8 à 29 jours suivant l'achat ou la substitution des parts. 												
<p>Autres frais</p>	<p>Des frais de 25 \$ s'appliquent aux chèques sans provision retournés ou lorsque les fonds de votre compte sont insuffisants pour payer vos parts.</p>												
<p>Régimes enregistrés</p>	<p>Les régimes enregistrés qui contiennent des actifs de moins de 5 000 \$ le premier vendredi d'octobre de toute année se feront imputer ce jour-là des frais annuels de 25 \$, sauf les comptes clients composés de Fonds NordOuest ouverts avant le 13 avril 2009. Nous ne vous imposons ces frais qu'une seule fois par année même si vous détenez plus d'un compte enregistré ou contribuez à plus d'un compte enregistré. Nous ne vous imposons pas ces frais si vos placements dans les OPC que nous gérons s'élèvent à 5 000 \$ ou plus à la date à laquelle les frais doivent être imposés, si vos titres d'OPC sont détenus dans un REER collectif que nous offrons ou si vous avez un plan de paiements préautorisés actif. Si vous détenez des titres d'un seul OPC dans votre compte, nous imposerons ces frais à cet OPC en rachetant le nombre de parts nécessaire. Si vous détenez des titres de plusieurs OPC dans votre compte, y compris du Fonds du marché monétaire PNE, nous rachèterons le nombre de parts du Fonds du marché monétaire PNE nécessaire au paiement de ces frais. Si vous détenez des titres de plusieurs organismes de placement collectif dans votre compte, mais aucun d'un fonds du marché monétaire, nous rachèterons si possible des titres visés par l'option avec frais de souscription initiaux pour payer ces frais. Si vous ne détenez pas de titres visés par l'option avec frais de souscription initiaux, nous rachèterons des titres visés par l'option avec frais de souscription reportés, l'option avec frais de souscription réduits ou l'option avec frais de souscription réduits 2</p>												

	pour payer ces frais, et vous imposerons les frais de souscription reportés, frais de souscription réduits ou frais de souscription réduits 2 correspondants.
Frais de fermeture de compte	Si vous fermez un compte ouvert à votre nom, ou si nous fermons un tel compte parce que le total de vos placements dans des organismes de placement collectif que nous gérons s'élève à moins de 500 \$, nous vous imposerons des frais de 25 \$, sauf en ce qui a trait aux comptes ouverts à votre nom avant le 13 avril 2009 composés de Fonds NordOest.

Nous vous donnerons un avis écrit de 60 jours en cas de modification de la méthode de calcul des frais qui sont imputés à un Fonds ou à ses porteurs de titres par une partie sans lien de dépendance qui pourrait entraîner une augmentation des frais ou l'ajout de frais à un Fonds ou à ses porteurs de titres pouvant donner lieu à une hausse des frais.

INCIDENCES DES FRAIS DE SOUSCRIPTION

Le tableau suivant fait état du montant des frais que vous auriez à payer selon les différentes options de souscription qui vous sont offertes si vous faites un placement de 1 000 \$ dans des parts de série A ou de série T de l'un des Fonds sur une période de un an et de trois, cinq ou dix ans et si le rachat a lieu juste avant la fin de cette période.

	À la date de souscription	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Option avec frais de souscription initiaux ¹⁾	50,00 \$	-	-	-	-
Option avec frais de souscription reportés ^{2) 3)}	-	60,00 \$	50,00 \$	25,00 \$	-
Option avec frais de souscription réduits ^{2) 3)}	-	15,00 \$	-	-	-
Option avec frais de souscription réduits 2 ^{2) 3)}	-	30,00 \$	20,00 \$	-	-

- 1) Dans l'hypothèse de l'application de frais maximums de 5 % du montant investi. Les parts de série F et les parts de série I ne sont pas assorties de frais de souscription. Les épargnants souscrivant des parts de série F doivent payer à leur courtier des frais de consultation ou des frais basés sur la valeur de leur actif en plus des frais de gestion de la série F payables par le Fonds. Les épargnants souscrivant des parts de série I négocieront des frais de souscription, le cas échéant, directement avec leur courtier.
- 2) Les frais de rachat figurent à la rubrique « Frais » précédente et sont calculés en fonction du prix d'achat initial. Les frais de rachat ne s'appliquent que si vous faites racheter vos parts au cours d'une année donnée.
- 3) Les frais de rachat n'incluent pas l'option avec frais de rachat gratuit de 10 % que l'épargnant peut choisir au cours d'une année donnée.

RÉMUNÉRATION DU COURTIER

Commissions de vente et frais de substitution

En ce qui concerne les parts de série A ou de série T, le mode de rémunération du courtier dépend de l'option de souscription que vous avez choisie. Pour les parts souscrites selon l'option avec frais de souscription initiaux, vous lui payez, au moment de l'achat, une commission de vente d'au plus 5 % du montant que vous investissez. Vous négociez le pourcentage effectif de la commission de vente avec votre courtier.

Pour les parts souscrites selon l'option avec frais de souscription reportés, vous n'avez pas à payer de commission. C'est plutôt nous qui lui payons une commission de 5 % à l'égard du montant que vous investissez selon cette option (à l'exception des parts des Fonds d'obligations, pour lesquelles nous payons à votre courtier une commission de 4 % du montant de votre achat selon cette option).

Pour les parts souscrites selon l'option avec frais de souscription réduits, vous n'êtes pas tenu de verser de commission à votre courtier. Toutefois, nous lui versons une commission de 1 % du montant de votre achat selon cette option.

Pour les parts souscrites selon l'option avec frais de souscription réduits 2, vous n'êtes pas tenu de verser de commission à votre courtier. Toutefois, nous lui versons une commission de 2,5 % du montant de votre achat selon cette option.

Vous ne payez aucuns frais de souscription lorsque vous échangez des parts d'un Fonds contre celles d'un autre, mais votre courtier peut vous imputer et déduire des frais de substitution d'au plus 2 %. Vous négociez le pourcentage effectif des frais de substitution avec votre courtier.

Vous n'avez aucune commission de vente à payer à la réception de parts découlant du réinvestissement de distributions.

Les parts de série F ne sont pas assorties de frais de souscription, mais vous pourriez devoir payer à votre courtier des frais de consultation ou des frais fondés sur la valeur de votre actif en plus des frais de gestion de la série F payables par le Fonds.

Les parts de série I que vous souscrivez directement auprès de nous ne sont pas assorties de frais de souscription, mais vous pourriez être tenu de payer à votre courtier des frais que vous négociez directement avec lui. Nous pouvons accepter, si votre courtier nous le demande, de prélever ces frais pour le compte de votre courtier.

Commissions de suivi

Nous payons à votre courtier une commission de suivi à la fin de chaque mois ou de chaque trimestre pour les conseils et les services qu'il vous fournit en permanence à l'égard des parts de série A ou de série T des Fonds. La commission de suivi maximum payable dépend de l'option de paiement que vous avez choisie et du Fonds dont vous achetez des parts de série A. Les courtiers reçoivent cette commission de suivi fondée sur la valeur liquidative totale de la série A ou de la série T du placement de leurs clients dans les Fonds et calculée aux taux annualisés indiqués ci-après :

Commission de suivi				
Fonds	Option avec frais de souscription initiaux	Option avec frais de souscription reportés	Option avec frais de souscription réduits	Option avec frais de souscription réduits 2
Fonds du marché monétaire PNE	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds d'obligations canadiennes PNE	jusqu'à 0,50 %	jusqu'à 0,25 %	jusqu'à 0,50 %	jusqu'à 0,25 % durant les 3 premières années, puis jusqu'à 0,50 %
Fonds équilibré Éthique	jusqu'à 1,00 %	jusqu'à 0,50 %	jusqu'à 1,00 %	jusqu'à 0,5 % durant les 3 premières années, puis jusqu'à 1,00 %
Fonds de dividendes canadiens Éthique	jusqu'à 1,00 %	jusqu'à 0,50 %	jusqu'à 1,00 %	jusqu'à 0,5 % durant les 3 premières années, puis jusqu'à 1,00 %

Fonds croissance Éthique	jusqu'à 1,00 %	jusqu'à 0,50 %	jusqu'à 1,00 %	jusqu'à 0,5 % durant les 3 premières années, puis jusqu'à 1,00 %
Fonds Spécialisé d'actions Éthique	jusqu'à 1,00 %	jusqu'à 0,50 %	jusqu'à 1,00 %	jusqu'à 0,5 % durant les 3 premières années, puis jusqu'à 1,00 %
Fonds multistratégique américain Éthique	jusqu'à 1,00 %	jusqu'à 0,50 %	jusqu'à 1,00 %	jusqu'à 0,5 % durant les 3 premières années, puis jusqu'à 1,00 %
Fonds de dividendes mondial Éthique	jusqu'à 1,00 %	jusqu'à 0,50 %	jusqu'à 1,00 %	jusqu'à 0,5 % durant les 3 premières années, puis jusqu'à 1,00 %
Fonds d'actions mondiales Éthique	jusqu'à 1,00 %	jusqu'à 0,50 %	jusqu'à 1,00 %	jusqu'à 0,5 % durant les 3 premières années, puis jusqu'à 1,00 %
Fonds d'actions internationales Éthique	jusqu'à 1,00 %	jusqu'à 0,50 %	jusqu'à 1,00 %	jusqu'à 0,5 % durant les 3 premières années, puis jusqu'à 1,00 %
Portefeuille Éthique Sélect conservateur	jusqu'à 1,00 %	jusqu'à 0,50 %	jusqu'à 1,00 %	jusqu'à 0,5 % durant les 3 premières années, puis jusqu'à 1,00 %
Portefeuille Éthique Sélect équilibré canadien	jusqu'à 1,00 %	jusqu'à 0,50 %	jusqu'à 1,00 %	jusqu'à 0,5 % durant les 3 premières années, puis jusqu'à 1,00 %
Portefeuille Éthique Sélect croissance canadienne	jusqu'à 1,20 %	jusqu'à 0,50 %	jusqu'à 1,00 %	jusqu'à 0,5 % durant les 3 premières années, puis jusqu'à 1,00 %
Portefeuille Éthique Sélect équilibré mondial	jusqu'à 1,00 %	jusqu'à 0,50 %	jusqu'à 1,00 %	jusqu'à 0,5 % durant les 3 premières années, puis jusqu'à 1,00 %
Portefeuille Éthique Sélect croissance mondiale	jusqu'à 1,20 %	jusqu'à 0,50 %	jusqu'à 1,00 %	jusqu'à 0,5 % durant les 3 premières années, puis jusqu'à 1,00 %
Fonds de dividendes canadiens NordOuest	jusqu'à 1,00 %	jusqu'à 0,50 %	jusqu'à 1,00 %	jusqu'à 0,5 % durant les 3 premières années, puis jusqu'à 1,00 %
Fonds d'actions canadiennes NordOuest	jusqu'à 1,00 %	jusqu'à 0,50 %	jusqu'à 1,00 %	jusqu'à 0,5 % durant les 3 premières années, puis jusqu'à 1,00 %
Fonds tactique de rendement NordOuest	jusqu'à 1,00 %	jusqu'à 0,50 %	jusqu'à 1,00 %	jusqu'à 0,5 % durant les 3 premières années, puis jusqu'à 1,00 %
Fonds croissance et revenu NordOuest	jusqu'à 1,00 %	jusqu'à 0,50 %	jusqu'à 1,00 %	jusqu'à 0,5 % durant les 3 premières années, puis jusqu'à 1,00 %

Fonds d'actions mondiales NordOuest	jusqu'à 1,00 %	jusqu'à 0,50 %	jusqu'à 1,00 %	jusqu'à 0,5 % durant les 3 premières années, puis jusqu'à 1,00 %
Fonds d'actions américaines NordOuest	jusqu'à 1,00 %	jusqu'à 0,50 %	jusqu'à 1,00 %	jusqu'à 0,5 % durant les 3 premières années, puis jusqu'à 1,00 %
Fonds EAEO NordOuest	jusqu'à 1,00 %	jusqu'à 0,50 %	jusqu'à 1,00 %	jusqu'à 0,5 % durant les 3 premières années, puis jusqu'à 1,00 %
Fonds Spécialisé d'obligations à rendement élevé NordOuest	jusqu'à 0,75 %	jusqu'à 0,25 %	jusqu'à 0,50 %	jusqu'à 0,25 % durant les 3 premières années, puis jusqu'à 0,50 %
Fonds Spécialisé d'obligations mondiales à rendement élevé NordOuest	jusqu'à 0,75 %	jusqu'à 0,25 %	jusqu'à 0,50 %	jusqu'à 0,25 % durant les 3 premières années, puis jusqu'à 0,50 %
Fonds Spécialisé d'actions NordOuest	jusqu'à 0,75 %	jusqu'à 0,50 %	jusqu'à 0,75 %	jusqu'à 0,5 % durant les 3 premières années, puis jusqu'à 0,75 %
Fonds Spécialisé croissance NordOuest inc.	jusqu'à 1,00 %	jusqu'à 0,50 %	jusqu'à 1,00 %	Jusqu'à 0,5 % durant les 3 premières années, puis jusqu'à 1,00 %
Fonds Spécialisé d'innovations NordOuest	jusqu'à 1,00 %	jusqu'à 0,50 %	jusqu'à 1,00 %	jusqu'à 0,5 % durant les 3 premières années, puis jusqu'à 1,00 %
Portefeuille NordOuest Sélect conservateur	jusqu'à 1,00 %	jusqu'à 0,50 %	jusqu'à 1,00 %	Jusqu'à 0,50 % durant les 3 premières années, puis jusqu'à 1,00 %
Portefeuille NordOuest Sélect équilibré canadien	jusqu'à 1,00 %	jusqu'à 0,50 %	jusqu'à 1,00 %	jusqu'à 0,5 % durant les 3 premières années, puis jusqu'à 1,00 %
Portefeuille NordOuest Sélect croissance canadienne	jusqu'à 1,20 %	jusqu'à 0,50 %	jusqu'à 1,00 %	jusqu'à 0,5 % durant les 3 premières années, puis jusqu'à 1,00 %
Portefeuille NordOuest Sélect équilibré mondial	jusqu'à 1,00 %	jusqu'à 0,70 %	jusqu'à 1,00 %	jusqu'à 0,5 % durant les 3 premières années, puis jusqu'à 1,00 %
Portefeuille NordOuest Sélect croissance mondiale	jusqu'à 1,20 %	jusqu'à 0,70 %	jusqu'à 1,00 %	jusqu'à 0,5 % durant les 3 premières années, puis jusqu'à 1,00 %
Portefeuille NordOuest Sélect croissance mondiale maximale	jusqu'à 1,20 %	jusqu'à 0,50 %	jusqu'à 1,00 %	jusqu'à 0,5 % durant les 3 premières années, puis jusqu'à 1,00 %

Nous pouvons changer ou annuler à tout moment les modalités des commissions de suivi que nous payons.

Nous ne versons aucune commission de suivi à votre courtier en ce qui a trait aux parts de série F que vous détenez parce que vous lui versez des frais de consultation ou des frais fondés sur la valeur de votre actif. Aucune commission de suivi n'est versée à l'égard des parts de série I que vous achetez directement auprès de nous.

Programmes d'encouragement

Nous pouvons offrir aux courtiers des programmes d'encouragement additionnels monétaires ou pas ainsi que de l'aide à la commercialisation, tel que l'autorisent les règlements sur les valeurs mobilières régissant les pratiques de vente. Ces programmes d'encouragement ne sont pas imputés aux Fonds.

Courtiers reliés

Nous sommes détenus à 50 % par la Fédération des caisses Desjardins du Québec (la « Fédération ») et à 50 % par sept centrales de coopératives de crédit provinciales (les « centrales »). Certains courtiers inscrits par l'entremise desquels les parts des Fonds peuvent être achetées nous sont apparentés en raison de participations communes dans ces courtiers de la Fédération ou des centrales. Les courtiers apparentés sont : i) Valeurs mobilières Desjardins Inc., ii) Desjardins Cabinet de services financiers inc. et iii) Desjardins Sécurité financière Investissements inc., lesquels sont tous des filiales en propriété exclusive indirecte de la Fédération, iv) Gestion d'actif Credential Inc. et v) Valeurs mobilières Credential inc. et Credential Direct® (une division de Valeurs mobilières Credential inc.), dans lesquelles les centrales détiennent des participations.

RÉMUNÉRATION DU COURTIER PAYÉE À PARTIR DES FRAIS DE GESTION

Au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2009, la rémunération totale en espèces (commissions de vente, commissions de suivi et autres types de rémunération du courtier comme les paiements de soutien à la commercialisation) payée aux courtiers qui placent des parts des Fonds s'est élevée à environ 47,03 % du total des frais de gestion payés par les Fonds.

INCIDENCES FISCALES POUR LES ÉPARGNANTS

Cette section constitue un résumé des incidences de l'impôt sur vos placements dans les Fonds. Elle est destinée aux particuliers qui sont des résidents canadiens et dont les parts constituent des biens en immobilisations. La notice annuelle renferme des renseignements plus détaillés.

Nous nous sommes efforcés de vous fournir l'information la plus utile et la plus exacte possible, mais votre situation peut être différente. Veuillez vous adresser à un conseiller fiscal au sujet des particularités de votre cas.

Comment les Fonds réalisent des profits?

Un Fonds peut réaliser des profits de deux façons. D'abord, il peut gagner un revenu, comme des intérêts versés sur les obligations et des dividendes que paient les actions. Un Fonds peut également réaliser des gains en capital si la valeur de ses titres en portefeuille augmente. Lorsque le Fonds vend un placement sur lequel il réalise un profit, il s'agit d'un gain matérialisé. S'il conserve ses placements, le gain est alors non matérialisé. En règle générale, les gains matérialisés et les pertes subies à l'égard des instruments dérivés seront constatés dans le compte du revenu aux fins de l'impôt plutôt que sous forme de gains et de pertes en capital.

Comment votre placement dans un organisme de placement collectif est-il imposé?

L'impôt que vous payez sur votre placement dans un organisme de placement collectif varie selon que le Fonds est une fiducie ou une société et selon que vous détenez vos parts directement dans un compte non enregistré ou indirectement dans un régime enregistré tel qu'un REER.

Parts que vous détenez dans un régime enregistré

Si vous détenez vos parts dans un régime enregistré, vous ne payez pas d'impôt sur les distributions ou les dividendes versés par les fonds ni sur les gains en capital que le régime réalise en vendant des parts. Toutefois, si vous retirez de l'argent de votre régime enregistré, vous aurez généralement à payer de l'impôt sur la somme retirée mais, les retraits d'un CELI ne sont pas imposables, et des règles spéciales s'appliquent aux REEE et aux régimes enregistrés d'épargne-invalidité.

Parts des Fonds constitués en fiducie que vous détenez dans un compte non enregistré

Si vous détenez des parts d'un Fonds constitué en fiducie (un « fonds constitué en fiducie »), ce qui comprend chaque Fonds, sauf le Fonds Spécialisé croissance NordOuest inc., directement dans un compte non enregistré, nous vous enverrons un feuillet d'impôt chaque année, à la fin de mars. Il indique la part des distributions de revenu, des gains en capital nets réalisés et du remboursement de capital de l'année précédente qui vous revient de même que tous les crédits d'impôt permis. Le revenu comprend les dividendes imposables reçus de sociétés canadiennes imposables et le revenu étranger. Si le Fonds a touché un revenu étranger, il se peut qu'une retenue d'impôt étranger ait été effectuée. Une partie ou la totalité de cette retenue peut être portée en diminution de l'impôt sur le revenu canadien que vous payez. Les dividendes versés par les sociétés canadiennes seront assujettis aux règles de majoration et de crédit d'impôt sur les dividendes. Certains dividendes admissibles peuvent bénéficier d'une majoration et d'un crédit d'impôt pour dividendes bonifiés. Les autres types de revenu sont entièrement imposables. Les gains en capital distribués par les Fonds seront traités comme si vous les aviez réalisés directement. Dans votre revenu annuel, vous devez inclure le revenu indiqué sur le feuillet d'impôt, peu importe si vos distributions ont été réinvesties dans des parts du Fonds ou si elles vous ont été versées en espèces. Si les distributions que vous recevez au cours d'une année dépassent votre part du revenu et des gains en capital nets réalisés du Fonds pour cette même année, vous recevrez un remboursement de capital. Vous ne payez aucun impôt sur ce remboursement de capital, il réduira plutôt le prix de base rajusté des parts que vous détenez dans le Fonds. Si le prix de base rajusté de vos parts devient inférieur à zéro, vous serez réputé avoir réalisé un gain en capital correspondant à ce montant négatif.

Les frais de gestion payés directement par les épargnants qui détiennent les parts de série I ne seront pas déductibles du revenu gagné sur ces parts.

Lorsque vous achetez des parts d'un Fonds constitué en fiducie pour un compte non enregistré, vous pourriez devoir payer de l'impôt sur le revenu et les gains en capital que le Fonds a gagnés avant que vous achetiez vos parts et dont il est tenu compte dans le prix d'achat des parts. Cette situation est particulièrement importante lorsque le Fonds distribue en décembre tout ce qu'il a encaissé pour l'ensemble de l'année. Il est donc important de considérer cet aspect fiscal lorsque vous achetez des parts d'un Fonds, particulièrement si vous envisagez de les acheter en fin d'année.

Actions du Fonds Spécialisé croissance NordOuest inc. détenues dans un compte non enregistré

Si vous détenez des actions du Fonds Spécialisé croissance NordOuest inc. directement dans un compte non enregistré, nous vous enverrons un feuillet d'impôt chaque année, au plus tard à la fin de février. Il indique les dividendes ordinaires et les dividendes sur les gains en capital que le Fonds vous a versés au cours de l'année précédente. Les dividendes ordinaires sont assujettis aux règles de majoration et de crédit d'impôt pour dividendes qui s'appliquent habituellement aux dividendes imposables versés par des sociétés canadiennes imposables. Certains dividendes admissibles peuvent bénéficier d'une majoration et d'un crédit d'impôt pour dividendes bonifiés. Les dividendes sur les gains en capital sont traités comme des gains en capital matérialisés, dont la moitié doit être comprise dans le calcul de votre revenu sous forme de gains en capital imposables. Vous devez inclure les dividendes indiqués sur le feuillet d'impôt dans le calcul de votre revenu annuel, peu importe si les dividendes ont été réinvestis en actions du Fonds ou s'ils vous ont été versés en espèces.

Les frais de gestion payés directement par les épargnants qui détiennent des actions de série I ne seront pas déductibles du revenu gagné sur ces actions.

Lorsque vous achetez des actions du Fonds Spécialisé croissance NordOuest inc. pour un compte non enregistré, vous pourriez devoir payer de l'impôt sur le revenu et les gains en capital que le Fonds a obtenus avant même que vous ayez acheté ces actions et dont il a déjà été tenu compte dans le prix d'achat des actions. Le Fonds verse normalement des dividendes en décembre à l'égard de tout ce qu'il a encaissé pour l'ensemble de l'année, bien qu'il puisse choisir de verser des dividendes plus fréquemment. Il est donc important de considérer cet aspect fiscal lorsque vous achetez des actions du Fonds, surtout si vous envisagez de les acheter en fin d'année.

Parts de tous les Fonds que vous détenez dans un compte non enregistré

Vous réaliserez un gain en capital si la somme que vous réalisez à la vente ou au transfert d'une part ou d'une action est supérieure au prix de base rajusté de la part ou de l'action, après déduction des frais de vente ou de transfert de la part ou de l'action. Vous subirez une perte en capital si la somme que vous recevez d'une vente est inférieure au prix de base rajusté, après déduction des frais de vente ou de transfert de vos parts ou actions. La moitié d'un gain en capital est en règle générale comprise dans le calcul de votre revenu. La conversion de parts ou d'actions d'une série d'un Fonds en parts ou en actions d'une autre série du même Fonds n'entraînera pas un gain ou une perte en capital.

En règle générale, le prix de base rajusté de vos parts ou actions d'une série de parts ou d'actions d'un Fonds correspond à votre placement initial et à tout placement ultérieur, plus les distributions ou dividendes réinvestis, moins le prix de base rajusté des parts ou des actions de la série que vous avez fait racheter et tout remboursement de capital par ailleurs reçu à l'égard des parts ou des actions. Si vous avez acheté vos parts ou vos actions à différents moments, vous aurez vraisemblablement payé divers prix. Le prix de base rajusté d'une part ou d'une action correspond habituellement à la moyenne du coût de toutes les parts ou actions que vous détenez dans le Fonds et il inclut les parts ou les actions que vous avez acquises par des réinvestissements de distributions ou de dividendes.

Dans certains cas, les particuliers pourraient devoir payer un impôt minimum de remplacement sur les gains en capital ou les dividendes qu'ils reçoivent.

QUELS SONT VOS DROITS?

La législation sur les valeurs mobilières de certaines provinces vous confère un droit de résolution à l'égard d'un contrat d'achat de titres d'organismes de placement collectif, que vous pouvez exercer dans les deux jours ouvrables de la réception du prospectus simplifié, ou un droit d'annulation par rapport à toute souscription, que vous pouvez exercer dans les 48 heures de la réception de la confirmation de votre ordre d'achat.

La législation sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires vous permet de demander la nullité d'un contrat d'achat de parts d'un organisme de placement collectif et un remboursement, ou des dommages-intérêts, par suite d'opérations de placement effectuées avec un prospectus simplifié, une notice annuelle ou des états financiers contenant des informations fausses ou trompeuses sur l'organisme de placement collectif. Ces diverses actions doivent habituellement être exercées dans des délais déterminés.

Pour plus d'information, on se reportera à la législation sur les valeurs mobilières de la province ou du territoire pertinent et on consultera éventuellement un conseiller juridique.

LA RUBRIQUE QUI SUIT NE CONCERNE QUE LES FONDS ÉTHIQUES ET LE FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES PNE

Placements socialement responsables

Notre famille de Fonds Éthiques et le Fonds d'obligations canadiennes PNE (collectivement, les « Fonds PSR ») est la première famille de fonds communs de placement socialement responsables (« PSR ») et la plus importante au Canada. Les PSR sont une stratégie de placement qui intègre des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») dans le processus de prise de décisions de placement, en plus des processus d'évaluation habituels.

L'approche des Fonds PSR à l'égard des PSR comprend l'hypothèse selon laquelle les sociétés peuvent réduire les risques en intégrant les meilleures pratiques environnementales, sociales et de gouvernance dans leurs stratégies et leurs opérations. Les Fonds PSR cherchent à repérer les sociétés qui, selon nous, sont en mesure de gérer les risques liés aux ESG, à entreprendre des relations avec ces sociétés et à travailler avec celles-ci pour obtenir une valeur durable à long terme. Les Fonds PSR cherchent ainsi à refléter les valeurs des Canadiens dans nos activités de placement, et, par conséquent, protègent la valeur pour les actionnaires.

Programme d'investissement durable

Pour mettre en œuvre cette stratégie, les Fonds PSR ont élaboré un programme d'investissement durable.

Le programme d'investissement durable comporte trois volets :

1. *Évaluations de la durabilité* : Une équipe d'évaluation à l'interne évalue le rendement au niveau des ESG des perspectives de placement proposées par les gestionnaires de portefeuille afin de repérer les sociétés qui respectent les attentes de base. Les sociétés dont les titres deviennent des placements sont des candidats potentiels pour notre Programme d'initiatives à titre d'actionnaires. Nous n'achetons pas de titres émis par des sociétés qui ne respectent pas ce seuil. Une fois les titres d'une société achetés,

nous surveillons cette société de manière continue afin de nous assurer qu'elle continue de respecter notre seuil de base.

2. *Programme d'initiatives à titre d'actionnaires* : pour améliorer le rendement et les pratiques des sociétés au niveau des ESG en faisant participer les sociétés directement à un processus de dialogue structuré qui comprend l'utilisation de propositions des actionnaires.
3. *Politiques et normes publiques* : afin de gérer les risques liés aux ESG qui ne peuvent être réduits au moyen d'initiatives à titre d'actionnaires et de créer un environnement favorable aux PSR; recherche sur la durabilité pour aider dans le cadre des évaluations de la durabilité, des initiatives des actionnaires et des politiques et des normes publiques.

Les Fonds PSR évitent également d'investir dans des entreprises engagées principalement dans la production du tabac, d'armes militaires et d'énergie nucléaire.

Comme c'est le cas pour toute autre stratégie de placement, en raison de notre méthodologie de placement durable, le fonds pourrait ne pas être en mesure de détenir des titres émis par des sociétés rentables. De temps à autres, le fonds pourrait devoir vendre les titres de sociétés dans son portefeuille si ces sociétés ne respectent plus les critères de base du fonds à l'égard des ESG, peu importe la rentabilité ou les perspectives économiques de ces sociétés.

De plus amples renseignements sur notre programme d'investissement durable se trouvent dans notre rapport annuel PSR, que vous pouvez obtenir en communiquant avec nous.

INFORMATION PRÉCISE SUR CHACUN DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF DÉCRITS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

Des renseignements précis sur chacun des Fonds, y compris des détails au sujet de leurs objectifs, stratégies et risques de placement, figurent aux pages 36 à 138 du présent document.

FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE PNE

Détail du Fonds

Type de Fonds :	Fonds du marché monétaire canadien
Date de création :	Parts de série A : le 6 octobre 2000 Parts de série F : le 9 avril 2003* Parts de série I : le 21 juin 2007
Titres offerts :	Parts d'organisme de placement collectif
Admissibilité aux régimes enregistrés :	Placement admissible
Gestionnaire de portefeuille :	Placements NordOuest & Éthiques S.E.C., Toronto (Ontario)
Sous-conseiller en valeurs :	Desjardins Gestion internationale d'actifs inc., Montréal (Québec)

* Ces parts ont été offertes jusqu'au 12 mars 2004, mais elles ne le sont plus.

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL?

Objectifs de placement

L'objectif du Fonds est de préserver le capital tout en conservant des liquidités et en procurant un revenu régulier. À cette fin, les actifs du Fonds sont investis essentiellement dans des titres du marché monétaire à court terme, tels que les effets de commerce et les acceptations bancaires émis et garantis par les grandes sociétés canadiennes et par l'ensemble des institutions financières, dont les banques canadiennes, les sociétés de fiducie et les caisses d'épargne et de crédit. L'échéance moyenne pondérée du portefeuille de ce Fonds n'excède pas 90 jours.

Les porteurs de titres doivent approuver (par une majorité des voix exprimées lors d'une assemblée des porteurs de titres) tous les changements fondamentaux apportés aux objectifs de placement.

Stratégies de placement

Au moment de choisir les titres dans lesquels il investit, le sous-conseiller en valeurs du Fonds sélectionne les instruments du marché monétaire qui, à son avis, offrent quand même une bonne valeur. Il investit dans les titres de bon nombre d'émetteurs différents afin de diversifier son risque de crédit, modifie la durée des placements du Fonds en prévision des variations de la courbe de rendement et modifie la répartition des titres entre les différents horizons de placement en prévision du mouvement de la courbe de rendement.

Le Fonds peut également investir dans des bons du Trésor émis par le gouvernement du Canada ou d'une province du Canada, des titres de créance à court terme, des acceptations bancaires et d'autres instruments de crédit émis par des administrations publiques ou dans des fonds garantis d'institutions financières canadiennes. Le Fonds peut investir jusqu'à 30 % du coût de l'ensemble de ses biens dans des titres étrangers, pourvu qu'au moins 95 % des biens du Fonds soient libellés en monnaie canadienne.

FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE PNE

Le prix unitaire devrait se maintenir à 10 \$, car le revenu du Fonds est attribué aux épargnants chaque jour.

Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés pour couvrir le risque de change. Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés à des fins autres que de couverture, en particulier, des contrats à terme standardisés sur certains indices obligataires américains pour reproduire un indice boursier et des swaps visant principalement des obligations portant intérêt de bonne qualité, afin de produire un revenu.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

Le Fonds investit dans des titres à revenu fixe. Les placements du Fonds dans des titres d'émetteurs gouvernementaux canadiens sont considérés, de façon générale, à faible risque. Bien que nous entendions maintenir un prix stable pour les parts, rien ne garantit que le prix ne fluctuera pas.

Veillez vous reporter à la page 3 pour obtenir de plus amples renseignements sur les risques suivants associés à un placement dans le Fonds :

- risque de crédit
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux titres étrangers
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié aux séries multiples

QUI DEVRAIT INVESTIR DANS LE FONDS?

Ce Fonds vous convient si :

- vous recherchez un revenu mensuel régulier sous forme de distributions de fonds;
- vous investissez à court terme, soit moins de un an;
- vous pouvez tolérer un très faible risque.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

Le Fonds attribue son revenu chaque jour et le distribue aux porteurs de titres chaque mois. Il distribue les gains en capital, s'il y a lieu, avant la fin de l'année. Le gestionnaire se réserve le droit de faire des distributions supplémentaires au cours d'une année donnée s'il le juge approprié. Dans chaque cas, les distributions sont réinvesties dans l'achat de parts supplémentaires de la même série, à moins que vous ne nous demandiez, au moins cinq jours ouvrables avant la distribution, de la recevoir en espèces plutôt que sous forme de parts du Fonds.

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES ÉPARGNANTS

Les organismes de placement collectif paient certains frais sur leur actif, ce qui signifie que les épargnants paient indirectement pour ces frais par des rendements inférieurs. Le tableau ci-après a pour but de vous aider à comparer le coût cumulatif d'un placement dans le Fonds au coût d'un placement dans d'autres organismes de placement collectif.

FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE PNE

Cet exemple prend pour hypothèse i) que vous faites un placement de 1 000 \$ dans des parts de série A du Fonds pour les périodes indiquées; ii) que votre placement a un rendement annuel de 5 % et iii) que le ratio des frais de gestion et les frais d'exploitation de la série demeurent, pendant la période de dix ans, identiques à ceux du dernier exercice du Fonds. Les frais applicables aux parts de série I sont négociés directement avec chaque épargnant.

Bien que vos coûts effectifs puissent être supérieurs ou inférieurs, selon ces hypothèses vos coûts seront de :

Série	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS
Série A	7,72	24,33	42,64	97,05

* Veuillez vous reporter à la rubrique « Frais » pour de plus amples renseignements sur les frais liés à un placement dans le Fonds.

FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES PNE

Détail du Fonds

Type de Fonds :	Fonds d'obligations canadiennes
Date de création :	Parts de série A : le 1 ^{er} avril 1967 Parts de série I : le 23 décembre 1998 Parts de série F : le 25 juillet 2006
Titres offerts :	Parts d'organisme de placement collectif
Admissibilité aux régimes enregistrés :	Placement admissible
Gestionnaire de portefeuille :	*Guardian Capital LP, Toronto (Ontario)

* Nous avons retenu les services de Guardian Ethical Management Inc. (« GEM ») pour qu'elle fournisse des services de gestion de placement au Fonds. Quant à elle, GEM a retenu les services de Guardian Capital LP à titre de gestionnaire de portefeuille.

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL?

Objectifs de placement

Le Fonds vise à assurer un revenu à court terme élevé tout en protégeant votre placement initial. Il investit surtout dans les titres suivants :

- des obligations, des débetures et des titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada, par une province ou par des sociétés canadiennes;
- des titres du marché monétaire.

Le Fonds se conforme à une démarche de placement axée sur la responsabilité sociale, tel qu'il est décrit dans la partie A du présent prospectus.

Les porteurs de titres doivent approuver (par une majorité des voix exprimées lors d'une assemblée des porteurs de titres) tous les changements fondamentaux apportés aux objectifs de placement.

Stratégies de placement

En ce qui a trait au volet à revenu fixe du Fonds, toutes les décisions et stratégies sont fondées sur la préservation du capital et sur une démarche active afin d'en augmenter la valeur. L'analyse d'un placement dans une obligation est fondée à la fois sur une analyse objective en fonction des cotes de crédit (à l'interne et à l'externe) et sur un jugement subjectif fondé sur les perspectives de la société et du secteur. Afin de contrôler les risques, la durée du portefeuille est liée étroitement à la durée de l'indice de référence. Le gestionnaire de portefeuille apporte des changements graduels au portefeuille et obtient ainsi des gains en capital supplémentaires. Tout en prévoyant les tendances des taux d'intérêt et les rendements comparatifs entre les secteurs obligataires, le gestionnaire de portefeuille examine les normes historiques afin de prendre sa décision en matière de placement.

La proportion des obligations d'État et de sociétés est également modifiée en fonction des tendances prévues du marché.

FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES PNE

Le Fonds peut investir, directement ou indirectement, par le biais d'instruments dérivés, une partie ou la totalité de son actif net dans des parts d'autres OPC ou fonds en gestion commune, y compris des fonds que nous gérons. Le gestionnaire de portefeuille n'investira dans des parts d'autres fonds que si ces placements sont conformes aux objectifs et aux stratégies de placement du Fonds. Ces placements seront choisis de la même manière que les autres placements du Fonds.

Le Fonds peut investir une partie de son actif dans des titres étrangers si ce placement est conforme aux objectifs de placement du Fonds. Bien qu'il n'y ait aucune limite quant au pourcentage de l'actif du Fonds qui peut être investi dans des titres étrangers, à la date du présent prospectus simplifié, nous ne prévoyons pas que le Fonds investira plus de 10 % de son actif dans des titres étrangers.

Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture uniquement. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les instruments dérivés, se reporter à la page 4.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

Veillez vous reporter à la page 3 pour obtenir de plus amples renseignements sur les risques suivants associés à un placement dans le Fonds :

- risque lié à l'érosion du capital
- risque de crédit
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux titres étrangers
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié aux séries multiples

QUI DEVRAIT INVESTIR DANS CE FONDS?

Ce Fonds vous convient si :

- vous souhaitez recevoir un revenu;
- vous investissez de court à moyen terme;
- vous pouvez tolérer un risque faible.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

Le Fonds distribue habituellement son revenu chaque trimestre et ses gains en capital en décembre. Le Fonds tentera de verser une distribution trimestrielle composée de revenu et, avant la fin de chaque exercice, distribuera tout revenu et tout gain en capital en excédent à ses porteurs de parts à la date de distribution. Cette politique en matière de distributions peut être modifiée en fonction de la conjoncture future. Nous nous réservons le droit d'effectuer des distributions supplémentaires au cours d'un exercice donné si nous le jugeons approprié. Dans chaque cas, les distributions seront réinvesties dans des parts supplémentaires de la même série du Fonds, à moins que vous ne nous demandiez par écrit, au moins cinq jours ouvrables avant la distribution, de la recevoir en espèces plutôt que sous forme de parts du Fonds.

FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES PNE

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES ÉPARGNANTS

Le tableau suivant permet de comparer les frais cumulatifs liés à un placement dans le Fonds avec les frais similaires liés à un placement dans d'autres organismes de placement collectif. Les frais indiqués s'appliquent à un placement de 1 000 \$, en supposant que le rendement annuel du Fonds demeure constant à 5 % et que le ratio des frais de gestion demeure le même que celui du dernier exercice pour toute la période de 10 ans. Les frais applicables aux parts de série I sont négociés directement avec chaque épargnant.

Série	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS
Série A	16,84	53,09	93,06	211,83
Série F	11,54	36,39	63,79	145,19

* Veuillez vous reporter à la rubrique « Frais » pour de plus amples renseignements sur les frais liés à un placement dans le Fonds.

FONDS ÉQUILIBRÉ ÉTHIQUE

Détail du Fonds

Type de Fonds :	Fonds équilibré canadien
Date de création :	Parts de série A : le 1 ^{er} juin 1989 Parts de série I : le 23 décembre 1998 Parts de série F : le 25 juillet 2006
Titres offerts :	Parts d'organisme de placement collectif
Admissibilité aux régimes enregistrés :	Placement admissible
Gestionnaire de portefeuille :	*Guardian Capital LP, Toronto (Ontario)

* Nous avons retenu les services de Guardian Ethical Management Inc. (« GEM ») pour qu'elle fournisse des services de gestion de placement au Fonds. Quant à elle, GEM a retenu les services de Guardian Capital LP à titre de gestionnaire de portefeuille.

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL?

Objectifs de placement

Le Fonds vise à accroître la valeur de votre placement à long terme, à protéger votre placement initial et à assurer un revenu courant élevé. Il investit surtout dans une combinaison de titres de participation et de titres à revenu fixe canadiens et américains.

Le Fonds se conforme à une démarche de placement axée sur la responsabilité sociale, tel qu'il est décrit dans la partie A du présent prospectus.

Les porteurs de titres doivent approuver (par une majorité des voix exprimées lors d'une assemblée des porteurs de titres) tous les changements fondamentaux apportés aux objectifs de placement.

Stratégies de placement

Le gestionnaire de portefeuille rééquilibre systématiquement la répartition entre chaque catégorie d'actifs du Fonds. Le gestionnaire de portefeuille ne modifie la répartition de l'actif que si elle s'écarte d'environ 5 % de la répartition cible. Le gestionnaire de portefeuille a adopté un style de placement privilégiant la croissance à un prix raisonnable dans le cadre d'une stratégie de portefeuille de base bien diversifiée en fonction des secteurs d'activités et des industries et selon le choix des titres. Il privilégie les sociétés qui ont la possibilité de croître à long terme et qui comptent quatre caractéristiques principales, soit un avantage concurrentiel durable, une équipe de direction solide, un bilan approprié et des actions dont le cours est raisonnable. On a aussi recours à la diversification sectorielle et géographique pour atténuer le risque.

Pour ce qui est du volet des titres à revenu fixe du Fonds, toutes les décisions et stratégies sont fondées sur la préservation du capital et sur une démarche active afin d'en augmenter la valeur. L'analyse d'un placement dans une obligation est fondée à la fois sur une analyse objective en fonction des cotes de crédit (à l'interne et à l'externe) et sur un jugement subjectif fondé sur les perspectives de la société et du secteur. Afin de contrôler les risques, la durée du portefeuille est liée étroitement à la durée de l'indice de référence. Le gestionnaire de portefeuille apporte des changements graduels au portefeuille et obtient ainsi des gains en capital supplémentaires.

FONDS ÉQUILIBRÉ ÉTHIQUE

Tout en prévoyant les tendances des taux d'intérêt et les rendements comparatifs entre les secteurs obligataires, le gestionnaire de portefeuille examine les normes historiques afin de prendre sa décision en matière de placement.

Le Fonds peut investir, directement ou indirectement, par le biais d'instruments dérivés, une partie ou la totalité de son actif net dans des parts d'autres organismes de placement collectif et fonds en gestion commune, y compris des fonds que nous gérons. Le gestionnaire de portefeuille n'investira dans des parts d'autres fonds que si ces placements sont conformes aux objectifs et aux stratégies de placement du Fonds. Ces placements seront choisis de la même manière que les autres placements du Fonds.

Le Fonds peut investir une partie de son actif dans des titres étrangers si ce placement est conforme aux objectifs de placement du Fonds. La stratégie adoptée à l'égard des titres étrangers est la recherche de sociétés dotées des caractéristiques fondamentales et qui connaissent une croissance plus rapide que le marché. Bien qu'il n'y ait aucune limite quant au pourcentage de l'actif du Fonds qui peut être investi dans des titres étrangers, à la date du présent prospectus simplifié, nous ne prévoyons pas que le Fonds investira plus de 25 % de son actif dans des titres étrangers.

Le Fonds peut temporairement détenir une partie de ses actifs dans des espèces ou des titres à revenu fixe pendant qu'il cherche des occasions de placement ou à des fins défensives pendant les périodes de ralentissement des marchés.

Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture uniquement. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les instruments dérivés, se reporter à la page 4.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

Veuillez vous reporter à la page 3 pour obtenir de plus amples renseignements sur les risques suivants associés à un placement dans le Fonds :

- risque lié à la répartition de l'actif
- risque lié à l'érosion du capital
- risque de crédit
- risque de change
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux titres étrangers
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié aux séries multiples
- risque lié aux marchés boursiers

QUI DEVRAIT INVESTIR DANS CE FONDS?

Ce Fonds vous convient si :

- vous souhaitez détenir un placement équilibré dans un fonds unique;
- vous investissez de moyen et à long terme;
- vous pouvez tolérer un risque inférieur à la moyenne.

FONDS ÉQUILIBRÉ ÉTHIQUE

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

Le Fonds distribue habituellement son revenu chaque trimestre et ses gains en capital en décembre. Le Fonds cherchera à verser une distribution trimestrielle composée de revenu et, avant la fin de chaque exercice, distribuera tout revenu et tout gain en capital en excédent à ses porteurs de parts à la date de distribution. Cette politique en matière de distributions peut être modifiée en fonction de la conjoncture future. Nous nous réservons le droit d'effectuer des distributions supplémentaires au cours d'un exercice donné si nous le jugeons approprié. Dans chaque cas, les distributions seront réinvesties dans des parts supplémentaires de la même série du Fonds, à moins que vous ne nous demandiez par écrit, au moins cinq jours ouvrables avant la distribution, de la recevoir en espèces plutôt que sous forme de parts du Fonds.

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES ÉPARGNANTS

Le tableau suivant permet de comparer les frais cumulatifs liés à un placement dans le Fonds avec les frais similaires liés à un placement dans d'autres organismes de placement collectif. Les frais indiqués s'appliquent à un placement de 1 000 \$, en supposant que le rendement annuel du Fonds demeure constant à 5 % et que le ratio des frais de gestion demeure le même que celui du dernier exercice pour toute la période de 10 ans. Les frais applicables aux parts de série I sont négociés directement avec chaque épargnant.

Série	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS
Série A	23,95	75,49	132,32	301,20
Série F	12,79	40,31	70,66	160,85

* Veuillez vous reporter à la rubrique « Frais » pour de plus amples renseignements sur les frais liés à un placement dans le Fonds.

FONDS DE DIVIDENDES CANADIENS ÉTHIQUE

Détail du Fonds

Type de Fonds :	Fonds de dividendes canadien
Date de création :	Parts de série A : le 20 septembre 2002 Parts de série I : le 2 juillet 2003 Parts de série F : le 25 juillet 2006
Titres offerts :	Parts d'organisme de placement collectif
Admissibilité aux régimes enregistrés :	Placement admissible
Gestionnaire de portefeuille :	Placements NordOuest & Éthiques S.E.C., Toronto (Ontario)
Sous-conseiller en valeurs :	QV Investors Inc., Calgary (Alberta)

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL?

Objectifs de placement

L'objectif de placement du Fonds est de maximiser les rendements principalement au moyen d'une combinaison de dividendes et de plus-value du capital provenant de sociétés canadiennes.

Le Fonds se conforme à une démarche de placement axée sur la responsabilité sociale, tel qu'il est décrit dans la partie A du présent prospectus.

Les porteurs de titres doivent approuver (par une majorité des voix exprimées lors d'une assemblée des porteurs de titres) tous les changements fondamentaux apportés aux objectifs de placement.

Stratégies de placement

QV Investors Inc. (« QV ») a recours à une approche de recherche fondamentale fondée sur un processus ascendant de sélection des titres de participation qui comprend des visites chez les sociétés et des entrevues avec la direction. Le processus de sélection de QV est axé sur le bon jugement, l'engagement et les compétences de la direction, les rendements passés offerts aux actionnaires, l'expansion de leur franchise, la capacité de financement de la société, la valeur de ses titres et le versement des dividendes. QV vise à créer un portefeuille dont la qualité, la valeur et la croissance sont durables, ce qui comprend la croissance des dividendes. Les opérations sur titres sont réduites au minimum afin de limiter les coûts. En outre, QV gère les risques et les pondérations sectorielles du portefeuille afin de réduire la volatilité, d'accroître le revenu, de maintenir la diversification et de garantir un revenu constant. QV analyse également les tendances économiques, financières, politiques et de consommation pour l'aider à déterminer les secteurs et les industries les plus intéressants. Le portefeuille de QV comprend normalement les titres d'un maximum de 40 sociétés.

Le Fonds peut investir, directement ou indirectement, par le biais d'instruments dérivés, une partie ou la totalité de son actif net dans des parts d'autres organismes de placement collectif et fonds en gestion commune, y compris des fonds que nous gérons. Le sous-conseiller

FONDS DE DIVIDENDES CANADIENS ÉTHIQUE

n'investira dans des parts d'autres fonds que si ces placements sont conformes aux objectifs et aux stratégies de placement du Fonds. Ces placements seront choisis de la même manière que les autres placements du Fonds.

Le Fonds peut investir une partie de son actif dans des titres étrangers si ce placement est conforme à ses objectifs de placement. Bien qu'il n'y ait aucune limite quant au pourcentage de l'actif du Fonds qui peut être investi dans des titres étrangers, à la date du présent prospectus simplifié, nous ne prévoyons pas que le Fonds investira plus de 10 % de son actif dans des titres étrangers.

Le Fonds peut temporairement détenir une partie de ses actifs dans des espèces ou des titres à revenu fixe pendant qu'il cherche des occasions de placement ou à des fins défensives pendant les périodes de ralentissement des marchés.

Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture uniquement. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les instruments dérivés, se reporter à la page 4.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

Veillez vous reporter à la page 3 pour obtenir de plus amples renseignements sur les risques suivants associés à un placement dans le Fonds :

- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux séries multiples
- risque lié aux petites sociétés
- risque lié aux marchés boursiers

QUI DEVRAIT INVESTIR DANS CE FONDS?

Ce Fonds vous convient si :

- vous recherchez un revenu sous forme de dividendes et de plus-value du capital;
- vous investissez à long terme;
- vous pouvez tolérer un risque modéré.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

Le Fonds distribue habituellement son revenu chaque trimestre et ses gains en capital en décembre. Le Fonds cherchera à verser une distribution trimestrielle composée de revenu et, avant la fin de chaque exercice, distribuera tout revenu et tout gain en capital en excédent à ses porteurs de parts à la date de distribution. Cette politique en matière de distributions peut être modifiée en fonction de la conjoncture future. Nous nous réservons le droit d'effectuer des distributions supplémentaires au cours d'un exercice donné si nous le jugeons approprié. Dans chaque cas, les distributions seront réinvesties dans des parts supplémentaires de la même série du Fonds, à moins que vous ne nous demandiez par écrit, au moins cinq jours ouvrables avant la distribution, de la recevoir en espèces plutôt que sous forme de parts du Fonds.

FONDS DE DIVIDENDES CANADIENS ÉTHIQUE

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES ÉPARGNANTS

Le tableau suivant permet de comparer les frais cumulatifs liés à un placement dans le Fonds avec les frais similaires liés à un placement dans d'autres organismes de placement collectif. Les frais indiqués s'appliquent à un placement de 1 000 \$, en supposant que le rendement annuel du Fonds demeure constant à 5 % et que le ratio des frais de gestion demeure le même que celui du dernier exercice pour toute la période de 10 ans. Les frais applicables aux parts de série I sont négociés directement avec chaque épargnant.

Série	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS
Série A	27,31	86,08	150,88	343,45
Série F	16,01	50,47	88,46	201,36

* Veuillez vous reporter à la rubrique « Frais » pour de plus amples renseignements sur les frais liés à un placement dans le Fonds.

FONDS CROISSANCE ÉTHIQUE

Détail du Fonds

Type de Fonds :	Fonds d'actions canadiennes
Date de création :	Parts de série A : le 6 janvier 1986 Parts de série I : le 23 décembre 1998 Parts de série F : le 23 juillet 2006
Titres offerts :	Parts d'organisme de placement collectif
Admissibilité aux régimes enregistrés :	Placement admissible
Gestionnaire de portefeuille :	*Guardian Capital LP, Toronto (Ontario)

* Nous avons retenu les services de Guardian Ethical Management Inc. (« GEM ») pour qu'elle fournisse des services de gestion de placement au Fonds. Quant à elle, GEM a retenu les services de Guardian Capital LP à titre de gestionnaire de portefeuille.

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL?

Objectifs de placement

Le Fonds vise à accroître la valeur de votre placement à long terme en investissant surtout dans des actions ordinaires d'une grande variété de sociétés canadiennes.

Le Fonds se conforme à une démarche de placement axée sur la responsabilité sociale, tel qu'il est décrit dans la partie A du présent prospectus.

Les porteurs de titres doivent approuver (par une majorité des voix exprimées lors d'une assemblée des porteurs de titres) tous les changements fondamentaux apportés aux objectifs de placement.

Stratégies de placement

Le gestionnaire de portefeuille a adopté un style de placement privilégiant la croissance à un prix raisonnable dans le cadre d'une stratégie de portefeuille de base bien diversifiée en fonction des secteurs d'activités et des industries et selon le choix des titres. Il privilégie les sociétés qui ont la possibilité de croître à long terme et qui comptent quatre caractéristiques principales, soit un avantage concurrentiel durable, une équipe de direction solide, un bilan approprié et des actions dont le cours est raisonnable. On a aussi recours à la diversification sectorielle et géographique pour atténuer le risque.

Le processus de conception du portefeuille est fondé sur une analyse fondamentale ascendante individuelle des sociétés suivant laquelle une grande importance est accordée aux entrevues avec la direction, et sur une perspective descendante à l'égard des taux d'intérêt, de l'inflation, des prix des marchandises et des variables économiques spécifiques d'un marché.

Le risque est contrôlé grâce à des limites précises concernant la diversification et à la grande qualité des titres des sociétés détenus dans le portefeuille. En ce qui a trait au volet des actions mondiales, le gestionnaire de portefeuille utilise une approche de placement en titres de participation fondée sur une stratégie de sélection des sociétés selon leur qualité et une discipline rigoureuse en matière de fixation des prix. Dans le cadre de cette approche, on utilise

FONDS CROISSANCE ÉTHIQUE

en corrélation l'analyse descendante macroéconomique, l'analyse ascendante de secteur et la sélection de titres. Le gestionnaire de portefeuille se repose sur trois vastes stratégies en matière de placement de titres : le profil stratégique, le taux de rendement minimal et la recherche de valeur. De façon générale, selon la méthode du profil stratégique, l'accent est mis sur des sociétés qui devraient afficher une solide croissance dans l'avenir, mais dont les évaluations ne reflètent pas ce potentiel de croissance. Dans le cadre de la méthode du taux de rendement minimal, l'on étudie les sociétés exerçant des activités dans des secteurs mal en point, mais qui sont assez solides pour surmonter la période difficile et devraient être à la tête de la reprise de leur secteur lorsque les conditions relatives à l'offre et à la demande s'amélioreront. Quant à la méthode sur la recherche de valeur, elle consiste à examiner en détail l'actif et les flux de trésorerie actuels d'une société afin de déceler sa valeur qui n'est pas reflétée dans le cours de ses actions.

Bien qu'il n'y ait aucune limite quant au pourcentage de l'actif du Fonds qui peut être investi dans des titres étrangers, à la date du présent prospectus simplifié, nous ne prévoyons pas que le Fonds investira plus de 30 % de son actif dans des titres étrangers.

Le Fonds peut temporairement détenir une partie de ses actifs dans des espèces ou des titres à revenu fixe pendant qu'il cherche des occasions de placement ou à des fins défensives pendant les périodes de ralentissement des marchés.

Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture uniquement. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les instruments dérivés, se reporter à la page 4.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

Veuillez vous reporter à la page 3 pour obtenir de plus amples renseignements sur les risques suivants associés à un placement dans le Fonds :

- risque de change
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié aux titres étrangers
- risque lié aux séries multiples
- risque lié aux marchés boursiers

QUI DEVRAIT INVESTIR DANS CE FONDS?

Ce Fonds vous convient si :

- vous souhaitez investir dans des actions canadiennes;
- vous recherchez une croissance à long terme;
- vous pouvez tolérer un risque modéré.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

Le Fonds distribue habituellement son revenu et ses gains en capital en décembre. Toutes les distributions sont automatiquement réinvesties dans des parts du Fonds et dans la série ayant versé la distribution, à moins que vous ne nous demandiez par écrit, au moins cinq jours ouvrables avant la distribution, de la recevoir en espèces.

FONDS CROISSANCE ÉTHIQUE

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES ÉPARGNANTS

Le tableau suivant permet de comparer les frais cumulatifs liés à un placement dans le Fonds avec les frais similaires liés à un placement dans d'autres organismes de placement collectif. Les frais indiqués s'appliquent à un placement de 1 000 \$, en supposant que le rendement annuel du Fonds demeure constant à 5 % et que le ratio des frais de gestion demeure le même que celui du dernier exercice pour toute la période de 10 ans. Les frais applicables aux parts de série I sont négociés directement avec chaque épargnant.

Série	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS
Série A	24,68	77,81	136,38	310,43
Série F	13,41	42,28	74,10	168,68

* Veuillez vous reporter à la rubrique « Frais » pour de plus amples renseignements sur les frais liés à un placement dans le Fonds.

FONDS SPÉCIALISÉ D' ACTIONS ÉTHIQUE

Détail du Fonds

Type de Fonds :	Fonds d'actions de sociétés canadiennes à petite capitalisation
Date de création :	Parts de série A : le 11 janvier 1995 Parts de série I : le 23 décembre 1998 Parts de série F : le 23 juillet 2006
Titres offerts :	Parts d'organisme de placement collectif
Admissibilité aux régimes enregistrés :	Placement admissible
Gestionnaire de portefeuille :	QV Investors Inc., Calgary (Alberta)

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL ?

Objectifs de placement

Le Fonds vise à accroître la valeur de votre placement à long terme en investissant surtout dans des actions ordinaires de sociétés canadiennes à petite capitalisation cotées en Bourse.

Le Fonds se conforme à une démarche de placement axée sur la responsabilité sociale, tel qu'il est décrit dans la partie A du présent prospectus.

Les porteurs de titres doivent approuver (par une majorité des voix exprimées lors d'une assemblée des porteurs de titres) tous les changements fondamentaux apportés aux objectifs de placement.

Stratégies de placement

Le gestionnaire de portefeuille investit dans des petites sociétés dont la capitalisation boursière varie entre 100 millions de dollars et 2,0 milliards de dollars. QV Investors Inc. (« QV ») utilise une approche de recherche fondamentale fondée sur un processus ascendant de sélection des titres de participation qui comprend des visites chez les sociétés et des entrevues avec la direction. Le processus de sélection de QV est axé sur le bon jugement, l'engagement et les compétences de la direction, les rendements passés offerts aux actionnaires, l'expansion de leur franchise, la capacité de financement de la société, la valeur de ses titres et le versement des dividendes. QV vise à créer un portefeuille dont la qualité, la valeur et la croissance sont durables, y compris la croissance des dividendes. Les opérations sur titres sont réduites au minimum afin de limiter les coûts. En outre, QV gère les risques et les pondérations sectorielles du portefeuille afin de réduire la volatilité, d'accroître le revenu, de maintenir la diversification et de garantir un revenu constant. QV analyse également les tendances économiques, financières, politiques et de consommation pour l'aider à déterminer les secteurs et les industries les plus intéressants. Le portefeuille de QV comprend normalement les titres d'un maximum de 40 sociétés.

Le Fonds peut investir, directement ou indirectement, par le biais d'instruments dérivés, une partie ou la totalité de son actif net dans des parts d'autres organismes de placement collectif ou de fonds en gestion commune, y compris des fonds que nous gérons. Le gestionnaire de portefeuille n'investira dans des parts d'autres fonds que si ces placements sont conformes aux

FONDS SPÉCIALISÉ D' ACTIONS ÉTHIQUE

objectifs et aux stratégies de placement du Fonds. Ces placements seront choisis de la même manière que les autres placements du Fonds.

Le Fonds peut investir une partie de son actif dans des titres étrangers si ce placement est conforme à ses objectifs de placement. Bien qu'il n'y ait aucune limite quant au pourcentage de l'actif du Fonds qui peut être investi dans des titres étrangers, à la date du présent prospectus simplifié, nous ne prévoyons pas que le Fonds investira plus de 10 % de son actif dans des titres étrangers.

Le Fonds peut temporairement détenir une partie de ses actifs dans des espèces ou des titres à revenu fixe pendant qu'il cherche des occasions de placement ou à des fins défensives pendant les périodes de ralentissement des marchés.

Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture uniquement. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les instruments dérivés, se reporter à la page 4.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

Veillez vous reporter à la page 3 pour obtenir de plus amples renseignements sur les risques suivants associés à un placement dans le Fonds :

- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux titres étrangers
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux séries multiples
- risque lié aux petites sociétés
- risque lié aux marchés boursiers

QUI DEVRAIT INVESTIR DANS CE FONDS?

Ce Fonds vous convient si :

- vous souhaitez investir dans un fonds d'actions canadiennes doté d'un bon potentiel de croissance;
- vous investissez de moyen à long terme, soit pendant au moins 3 ans;
- vous pouvez tolérer un risque supérieur à la moyenne.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

Le Fonds distribue habituellement son revenu et ses gains en capital en décembre. Toutes les distributions sont automatiquement réinvesties dans des parts du Fonds et dans la série ayant versé la distribution, à moins que vous ne nous demandiez par écrit, au moins cinq jours ouvrables avant la distribution, de la recevoir en espèces.

FONDS SPÉCIALISÉ D' ACTIONS ÉTHIQUE

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES ÉPARGNANTS

Le tableau suivant permet de comparer les frais cumulatifs liés à un placement dans le Fonds avec les frais similaires liés à un placement dans d'autres organismes de placement collectif. Les frais indiqués s'appliquent à un placement de 1 000 \$, en supposant que le rendement annuel du Fonds demeure constant à 5 % et que le ratio des frais de gestion demeure le même que celui du dernier exercice pour toute la période de 10 ans. Les frais applicables aux parts de série I sont négociés directement avec chaque épargnant.

Série	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS
Série A	29,20	92,05	161,35	367,28
Série F	17,99	56,71	99,39	226,25

* Veuillez vous reporter à la rubrique « Frais » pour de plus amples renseignements sur les frais liés à un placement dans le Fonds.

FONDS MULTISTRATÉGIQUE AMÉRICAIN ÉTHIQUE

Détail du Fonds

Type de Fonds :	Fonds d'actions américaines
Date de création :	Parts de série A : le 30 septembre 1968 Parts de série I : le 23 décembre 1998 Parts de série F : le 25 juillet 2006
Titres offerts :	Parts d'organisme de placement collectif
Admissibilité aux régimes enregistrés :	Placement admissible
Gestionnaire de portefeuille :	*Manning & Napier Advisors, Inc., Fairport (New York), É.-U.

* *Il pourrait s'avérer difficile de faire valoir des droits prévus par la loi contre Manning & Napier Advisors, Inc. puisque cette entité réside à l'extérieur du Canada, et que la majorité de ses actifs sont situés à l'extérieur du Canada.*

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL?

Objectifs de placement

Le Fonds vise à accroître la valeur de votre placement à long terme en investissant surtout dans des actions ordinaires d'une grande variété de sociétés inscrites à la cote de bourses nord-américaines.

Le Fonds se conforme à une démarche de placement axée sur la responsabilité sociale, tel qu'il est décrit dans la partie A du présent prospectus.

Les porteurs de titres doivent approuver (par une majorité des voix exprimées lors d'une assemblée des porteurs de titres) tous les changements fondamentaux apportés aux objectifs de placement.

Stratégies de placement

Le gestionnaire de portefeuille utilise une approche de placement fondée sur une stratégie de sélection qualitative des sociétés et une discipline rigoureuse en matière de fixation des prix. Dans le cadre de cette approche, on utilise en corrélation l'analyse descendante macroéconomique, l'analyse sectorielle ascendante et la sélection de titres.

L'équipe interne d'analystes de titres de participation du gestionnaire de portefeuille se repose sur trois vastes stratégies en matière de placement de titres : le profil stratégique, le taux de rendement minimal et la recherche de valeur. De façon générale, selon la méthode du profil stratégique, l'accent est mis sur des sociétés qui devraient afficher une solide croissance dans l'avenir, mais dont les évaluations ne reflètent pas ce potentiel de croissance. Dans le cadre de la méthode du taux de rendement minimal, l'on étudie les sociétés exerçant des activités dans des secteurs mal en point, mais qui sont assez solides pour surmonter la période difficile et devraient être à la tête de la reprise de leur secteur lorsque les conditions relatives à l'offre et à la demande s'amélioreront. Quant à la méthode de la recherche de valeur, elle consiste à examiner en détail l'actif et les flux de trésorerie actuels d'une société afin de déceler sa valeur qui n'est pas reflétée dans le cours de ses actions.

FONDS MULTISTRATÉGIQUE AMÉRICAIN ÉTHIQUE

Le Fonds peut investir, directement ou indirectement, par le biais d'instruments dérivés, une partie ou la totalité de son actif net dans des parts d'organismes de placement collectif ou de fonds en gestion commune, y compris des fonds que nous gérons. Le gestionnaire de portefeuille n'investira dans des parts d'autres fonds que si ces placements sont conformes aux objectifs et aux stratégies de placement du Fonds. Ces placements seront choisis de la même manière que les autres placements du Fonds.

Le Fonds peut temporairement détenir une partie de ses actifs dans des espèces ou des titres à revenu fixe pendant qu'il cherche des occasions de placement ou à des fins défensives pendant les périodes de ralentissement des marchés.

Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture uniquement. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les instruments dérivés, se reporter à la page 4.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

Veillez vous reporter à la page 3 pour obtenir de plus amples renseignements sur les risques suivants associés à un placement dans le Fonds :

- risque de change
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié aux titres étrangers
- risque lié aux opérations importantes
- risque lié aux séries multiples
- risque lié aux marchés boursiers

Au 11 juin 2010, Portefeuille SociéTerre Croissance détenait 36 % des parts (des séries A, I et F) et le Portefeuille Éthique Sélect conservateur détenait 10 % des parts (des séries A, I et F) du Fonds.

QUI DEVRAIT INVESTIR DANS CE FONDS?

Ce Fonds vous convient si :

- vous souhaitez investir dans des actions nord-américaines;
- vous investissez à long terme;
- vous pouvez tolérer un risque modéré.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

Le Fonds distribue habituellement son revenu et ses gains en capital en décembre. Toutes les distributions sont automatiquement réinvesties dans des parts du Fonds et dans la série ayant versé la distribution, à moins que vous ne nous demandiez par écrit, au moins cinq jours ouvrables avant la distribution, de la recevoir en espèces.

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES ÉPARGNANTS

Le tableau suivant permet de comparer les frais cumulatifs liés à un placement dans le Fonds avec les frais similaires liés à un placement dans d'autres organismes de placement collectif.

FONDS MULTISTRATÉGIQUE AMÉRICAIN ÉTHIQUE

Les frais indiqués s'appliquent à un placement de 1 000 \$, en supposant que le rendement annuel du Fonds demeure constant à 5 % et que le ratio des frais de gestion demeure le même que celui du dernier exercice pour toute la période de 10 ans. Les frais applicables aux parts de série I sont négociés directement avec chaque épargnant.

Série	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS
Série A	27,62	87,08	152,63	347,42
Série F	15,28	48,17	84,44	192,20

* *Veillez vous reporter à la rubrique « Frais » pour de plus amples renseignements sur les frais liés à un placement dans le Fonds.*

FONDS DE DIVIDENDES MONDIAL ÉTHIQUE

Détail du Fonds

Type de Fonds :	Fonds d'actions mondiales
Date de création :	Parts de série A : le 30 octobre 2007 Parts de série I : le 30 octobre 2007 Parts de série F : le 30 octobre 2007
Titres offerts :	Parts d'organisme de placement collectif
Admissibilité aux régimes enregistrés :	Placement admissible
Gestionnaire de portefeuille :	Beutel, Goodman & compagnie Ltée, Toronto (Ontario)

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL?

Objectifs de placement

Le Fonds vise une plus-value du capital et un revenu à long terme en investissant principalement dans des titres de participation de sociétés situées partout dans le monde qui versent, ou qui pourraient verser, des dividendes de même que dans d'autres types de titres qui distribueront vraisemblablement un revenu.

Le Fonds se conforme à une démarche de placement axée sur la responsabilité sociale, tel qu'il est décrit dans la partie A du présent prospectus.

Les porteurs de titres doivent approuver (par une majorité des voix exprimées lors d'une assemblée des porteurs de titres) tous les changements fondamentaux apportés aux objectifs de placement.

Stratégies de placement

Le Fonds est géré selon un processus axé sur la valeur fondamentale dans le cadre duquel l'accent est mis sur des placements dans des titres liquides de sociétés de qualité dont la direction a réussi, avec le temps, à accroître la valeur pour les actionnaires. Ces sociétés ont en commun leur capacité de générer des flux de trésorerie disponibles, ce qui contribue à leur croissance et à leur rentabilité et permet à la direction de faire des acquisitions stratégiques, de racheter des actions et de verser des dividendes généreux et croissants.

Grâce à des placements sur le marché nord-américain et les autres marchés, les sociétés choisies par le gestionnaire de portefeuille devraient procurer un potentiel de rendement global intéressant par rapport au risque afférent, et ce, au moyen de placements dans des actions ordinaires et privilégiées de premier ordre, dans des fiducies de revenu et de redevances sélectives de qualité élevée ainsi que dans des titres portant intérêt.

Un cadre de recherche uniforme est utilisé en vue de comparer de façon directe les diverses occasions parmi les marchés mondiaux et les secteurs économiques. La clé du processus de recherche réside dans l'établissement de la valeur de l'entreprise, qui est définie comme étant la valeur actualisée des flux de trésorerie disponibles durables. Étant donné l'importance des

FONDS DE DIVIDENDES MONDIAL ÉTHIQUE

dividendes durables et croissants, l'analyse du bilan en vue de déterminer la santé financière de la société est essentielle à la réussite de la recherche et des placements.

Le Fonds peut investir, directement ou indirectement, par le biais d'instruments dérivés, une partie ou la totalité de son actif net dans des parts d'autres organismes de placement collectif ou de fonds en gestion commune, y compris des fonds que nous gérons. Le gestionnaire de portefeuille n'investira dans des parts d'autres fonds que si ces placements sont conformes aux objectifs et aux stratégies de placement du Fonds. Ces placements seront choisis de la même manière que les autres placements du Fonds.

Le Fonds peut temporairement détenir une partie de ses actifs dans des espèces ou des titres à revenu fixe pendant qu'il cherche des occasions de placement ou à des fins défensives pendant les périodes de ralentissement des marchés.

Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture uniquement. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les instruments dérivés, se reporter à la Partie A.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

Veillez vous reporter à la page 3 pour obtenir de plus amples renseignements sur les risques suivants associés à un placement dans le Fonds :

- risque de change
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux marchés émergents
- risque lié aux titres étrangers
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux opérations importantes
- risque lié aux séries multiples
- risque lié aux marchés boursiers

Au 11 juin 2010, Portefeuille SociéTerre Croissance détenait 32 % des parts (des séries A, I et F) et Portefeuille SociéTerre Équilibré détenait 32 % des parts (des séries A, I et F) du Fonds.

QUI DEVRAIT INVESTIR DANS CE FONDS?

Ce Fonds vous convient si :

- vous recherchez un revenu sous forme de dividendes et une plus-value du capital;
- vous investissez à long terme;
- vous pouvez tolérer un risque modéré.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

Le Fonds distribue habituellement son revenu et ses gains en capital en décembre. Le Fonds peut rembourser le capital afin de faciliter les distributions aux épargnants. Toutes les distributions sont automatiquement réinvesties dans des parts du Fonds et dans la série ayant versé la distribution, à moins que vous ne nous demandiez par écrit, au moins cinq jours ouvrables avant la distribution, de la recevoir en espèces.

FONDS DE DIVIDENDES MONDIAL ÉTHIQUE

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES ÉPARGNANTS

Le tableau suivant permet de comparer les frais cumulatifs liés à un placement dans le Fonds avec les frais similaires liés à un placement dans d'autres organismes de placement collectif. Les frais indiqués s'appliquent à un placement de 1 000 \$, en supposant que le rendement annuel du Fonds demeure constant à 5 % et que le ratio des frais de gestion du Fonds demeure le même que celui du dernier exercice pour toute la période de 10 ans. Les frais applicables aux parts de série I sont négociés directement avec chaque épargnant.

Série	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS
Série A	26,57	83,76	146,82	334,20
Série F	15,28	48,17	84,44	192,20

* Veuillez vous reporter à la rubrique « Frais » pour de plus amples renseignements sur les frais liés à un placement dans le Fonds.

FONDS D' ACTIONS MONDIALES ÉTHIQUE

Détail du Fonds

Type de Fonds :	Fonds d'actions mondiales
Date de création :	Parts de série A : le 11 janvier 2000 Parts de série I : le 20 juin 2000 Parts de série F : le 25 juillet 2006
Titres offerts :	Parts d'organisme de placement collectif
Admissibilité aux régimes enregistrés :	Placement admissible
Gestionnaire de portefeuille :	*Manning & Napier Advisors, Inc., Fairport (New York) É.-U.

* *Il pourrait s'avérer difficile de faire valoir des droits prévus par la loi contre Manning & Napier Advisors, Inc. puisque cette entité réside à l'extérieur du Canada, et que la majorité de ses actifs sont situés à l'extérieur du Canada.*

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL?

Objectifs de placement

Le Fonds vise à accroître la valeur de votre placement à long terme en investissant dans tous les types de titres émis par des sociétés ou des gouvernements de toute nation.

Le Fonds se conforme à une démarche de placement axée sur la responsabilité sociale, tel qu'il est décrit dans la partie A du présent prospectus.

Les porteurs de titres doivent approuver (par une majorité des voix exprimées lors d'une assemblée des porteurs de titres) tous les changements fondamentaux apportés aux objectifs de placement.

Stratégies de placement

Le gestionnaire de portefeuille utilise une approche de placement en titres de participation fondée sur une stratégie de sélection qualitative des sociétés et une discipline rigoureuse en matière de fixation des prix. Cette approche utilise en corrélation l'analyse descendante macroéconomique, l'analyse ascendante de secteur et la sélection de titres.

L'équipe interne d'analystes de titres de participation du gestionnaire de portefeuille utilise trois vastes stratégies en matière de placement de titres : le profil stratégique, le taux de rendement minimal et la recherche de valeur. De façon générale, selon la méthode du profil stratégique, l'accent est mis sur des sociétés qui devraient afficher une solide croissance dans l'avenir, mais dont les évaluations ne reflètent pas ce potentiel de croissance. Dans le cadre de la méthode du taux de rendement minimal, l'on étudie les sociétés exerçant des activités dans des secteurs mal en point, mais qui sont assez solides pour surmonter la période difficile et devraient être à la tête de la reprise de leur secteur lorsque les conditions relatives à l'offre et à la demande s'amélioreront. Quant à la méthode de la recherche de valeur, elle consiste à examiner en détail l'actif et les flux de trésorerie actuels d'une société afin de déceler sa valeur qui n'est pas reflétée dans le cours de ses actions.

FONDS D' ACTIONS MONDIALES ÉTHIQUE

Le Fonds peut investir, directement ou indirectement, par le biais d'instruments dérivés, une partie ou la totalité de son actif net dans des parts d'autres organismes de placement collectif ou de fonds en gestion commune, y compris des fonds que nous gérons. Le gestionnaire de portefeuille n'investira dans des parts d'autres fonds que si ces placements sont conformes aux objectifs et aux stratégies de placement du Fonds. Ces placements seront choisis de la même manière que les autres placements du Fonds.

Le Fonds peut temporairement détenir une partie de ses actifs dans des espèces ou des titres à revenu fixe pendant qu'il cherche des occasions de placement ou à des fins défensives pendant les périodes de ralentissement des marchés.

Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture uniquement. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les instruments dérivés, se reporter à la page 4.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

Veillez vous reporter à la page 3 pour obtenir de plus amples renseignements sur les risques suivants associés à un placement dans le Fonds :

- risque de change
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié aux titres étrangers
- risque lié aux opérations importantes
- risque lié aux séries multiples
- risque lié aux marchés boursiers

QUI DEVRAIT INVESTIR DANS CE FONDS?

Ce Fonds vous convient si :

- vous recherchez une croissance du capital;
- vous investissez à long terme;
- vous pouvez tolérer un risque modéré.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

Le Fonds distribue habituellement son revenu et ses gains en capital en décembre. Toutes les distributions sont automatiquement réinvesties dans des parts du Fonds et dans la série ayant versé la distribution, à moins que vous ne nous demandiez par écrit, au moins cinq jours ouvrables avant la distribution, de la recevoir en espèces.

FONDS D' ACTIONS MONDIALES ÉTHIQUE

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES ÉPARGNANTS

Le tableau suivant permet de comparer les frais cumulatifs liés à un placement dans le Fonds avec les frais similaires liés à un placement dans d'autres organismes de placement collectif. Les frais indiqués s'appliquent à tout placement de 1 000 \$, en supposant que le rendement annuel du Fonds demeure constant à 5 % et que le ratio des frais de gestion demeure le même que celui du dernier exercice pour toute la période de 10 ans. Les frais applicables aux parts de série I sont négociés directement avec chaque épargnant.

Série	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS
Série A	28,25	89,07	156,11	355,36
Série F	16,43	51,78	90,76	206,60

* Veuillez vous reporter à la rubrique « Frais » pour de plus amples renseignements sur les frais liés à un placement dans le Fonds.

FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES ÉTHIQUE

Détail du Fonds

Type de Fonds :	Fonds d'actions internationales
Date de création :	Parts de série A : le 20 septembre 2002 Parts de série I : le 30 septembre 2003 Parts de série F : le 25 juillet 2006
Titres offerts :	Parts d'organisme de placement collectif
Admissibilité aux régimes enregistrés :	Placement admissible
Gestionnaire de portefeuille :	*William Blair & Company, L.L.C., Chicago (Illinois) É.-U.

* *Il pourrait s'avérer difficile de faire valoir des droits prévus par la loi contre William Blair & Company, L.L.C. puisque cette entité réside à l'extérieur du Canada, et que la majorité de ses actifs sont situés à l'extérieur du Canada.*

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL?

Objectifs de placement

L'objectif de placement du Fonds est d'assurer la croissance à long terme du capital en investissant principalement dans des actions et des titres rattachés à des actions de sociétés établies surtout à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

Le Fonds se conforme à une démarche de placement axée sur la responsabilité sociale, tel qu'il est décrit dans la partie A du présent prospectus.

Les porteurs de titres doivent approuver (par une majorité des voix exprimées lors d'une assemblée des porteurs de titres) tous les changements fondamentaux apportés aux objectifs de placement.

Stratégies de placement

L'approche de ce Fonds au sujet des placements est axée sur les sociétés offrant des perspectives de progression supérieures à la moyenne dont la croissance peut être maintenue par des franchises supérieures, solides et durables grâce à leurs produits exclusifs, à leurs méthodes de commercialisation dominantes ou aux avantages qu'elles offrent sur le plan des coûts par rapport aux actifs. Le processus visant à cibler des candidats universels potentiels met l'accent sur des perspectives de croissance supérieures à la moyenne, une preuve de la durabilité de la croissance future (part de marché, protection des produits ou position sur le marché importantes), un rendement et un réinvestissement du capital autogénéré (actuel ou possible) supérieurs à la moyenne et une structure du capital prudente par rapport aux normes du secteur.

Le gestionnaire de portefeuille est d'avis que le facteur le plus important qui influe sur sa décision est la recherche intensive de sociétés dans le monde entier. Qu'elle implique des discussions avec des analystes externes, l'évaluation de rapports écrits ou la communication directe avec une société, la recherche fondamentale du gestionnaire de portefeuille est conçue pour aborder les mêmes questions relatives à la qualité, à la croissance potentielle à court et à long terme et à l'évaluation mesurées en tant qu'outils quantitatifs. La recherche fondamentale

FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES ÉTHIQUE

permet au gestionnaire de portefeuille d'établir des jugements qualitatifs sur les perspectives globales d'une société dans le cadre d'un ensemble donné de prévisions liées au marché. Un autre aspect important de la technique de sélection consiste à choisir des sociétés diversifiées sur le plan de la capitalisation boursière. Toutes les décisions d'achat et de vente reposent sur la recherche fondamentale exhaustive menée par l'équipe du gestionnaire de portefeuille.

La répartition régionale s'appuie sur un processus de recherche fondamentale ascendant, mais elle tient également compte de facteurs comme les conditions et le potentiel de croissance de divers pays et d'autres facteurs financiers, sociaux, nationaux et politiques pertinents.

Le Fonds peut investir, directement ou indirectement, par le biais d'instruments dérivés, une partie ou la totalité de son actif net dans des parts d'autres organismes de placement collectif ou de fonds en gestion commune, y compris des fonds que nous gérons. Le gestionnaire de portefeuille n'investira dans des parts d'autres fonds que si ces placements sont conformes aux objectifs et aux stratégies de placement du Fonds. Ces placements seront choisis de la même manière que les autres placements du Fonds.

Le Fonds peut temporairement détenir une partie de ses actifs dans des espèces ou des titres à revenu fixe pendant qu'il cherche des occasions de placement ou à des fins défensives pendant les périodes de ralentissement des marchés.

Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture uniquement. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les instruments dérivés, se reporter à la page 4.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

Veuillez vous reporter à la page 3 pour obtenir de plus amples renseignements sur les risques suivants associés à un placement dans le Fonds :

- risque de change
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié aux marchés émergents
- risque lié aux titres étrangers
- risque lié aux opérations importantes
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux séries multiples
- risque lié aux marchés boursiers

QUI DEVRAIT INVESTIR DANS CE FONDS?

Ce Fonds vous convient si :

- vous recherchez pour votre portefeuille le potentiel de croissance des titres de participation étrangers;
- vous investissez à long terme;
- vous pouvez tolérer un risque modéré.

FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES ÉTHIQUE

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

Le Fonds distribue habituellement son revenu et ses gains en capital en décembre. Toutes les distributions sont automatiquement réinvesties dans des parts du Fonds et dans la série ayant versé la distribution, à moins que vous ne nous demandiez par écrit, au moins cinq jours ouvrables avant la distribution, de la recevoir en espèces.

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES ÉPARGNANTS

Le tableau suivant permet de comparer les frais cumulatifs liés à un placement dans le Fonds avec les frais similaires liés à un placement dans d'autres organismes de placement collectif. Les frais indiqués s'appliquent à un placement de 1 000 \$, en supposant que le rendement annuel du Fonds demeure constant à 5 % et que le ratio des frais de gestion demeure le même que celui du dernier exercice pour toute la période de 10 ans. Les frais applicables aux parts de série I sont négociés directement avec chaque épargnant.

Série	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS
Série A	32,05	101,03	177,08	403,09
Série F	19,76	62,30	109,20	248,56

* Veuillez vous reporter à la rubrique « Frais » pour de plus amples renseignements sur les frais liés à un placement dans le Fonds.

PORTEFEUILLE ÉTHIQUE SÉLECT CONSERVATEUR

Détail du Fonds

Type de Fonds :	Fonds équilibré canadien à revenu fixe
Date de création :	Parts de série A : le 14 juillet 2005 Parts de série I : le 14 juillet 2005 Parts de série F : le 25 juillet 2006
Titres offerts :	Parts d'organisme de placement collectif
Admissibilité aux régimes enregistrés :	Placement admissible
Gestionnaire de portefeuille :	Placements NordOuest & Éthiques S.E.C., Toronto (Ontario)

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL?

Objectifs de placement

Le Portefeuille vise à procurer un revenu modéré et un certain potentiel de croissance du capital par des placements dans une combinaison d'OPC axés sur le revenu et des OPC d'actions. Le Portefeuille investit dans divers autres OPC gérés par différents gestionnaires de portefeuille.

Le Portefeuille investira dans d'autres Fonds Éthiques et peut également investir dans des OPC que nous gérons, ainsi que dans des fonds gérés par d'autres sociétés d'OPC.

Le Portefeuille se conforme à une démarche de placement axée sur la responsabilité sociale, tel qu'il est décrit dans la partie A du présent prospectus.

Les porteurs de titres doivent approuver (par une majorité des voix exprimées lors d'une assemblée des porteurs de titres) tous les changements fondamentaux apportés aux objectifs de placement.

Stratégies de placement

Le gestionnaire de portefeuille utilise comme principale stratégie de placement la répartition stratégique de l'actif.

Lorsqu'il choisit les fonds sous-jacents, le gestionnaire de portefeuille tient compte notamment des facteurs suivants : la corrélation, la stabilité du rendement par rapport aux pairs, le rendement pondéré en fonction des risques, la composition du portefeuille, le style de gestion et les changements organisationnels.

Pour atteindre son objectif, le Portefeuille investit dans les catégories d'actifs suivants par l'achat de parts des fonds internes et externes sous-jacents. Voici, à la date du présent prospectus simplifié, les répartitions actuelles entre les différentes catégories d'actifs :

Titres à revenu fixe	65 %
Actions canadiennes	21 %
Actions étrangères	14 %

PORTEFEUILLE ÉTHIQUE SÉLECT CONSERVATEUR

Le Portefeuille doit investir au moins 70 % du total de ses actifs dans des titres de participation d'entreprise domiciliées au Canada et dans des titres à revenu fixe libellés en dollars canadiens.

Le gestionnaire de portefeuille peut, à son appréciation, modifier la composition de l'actif et les pondérations de tout fonds sous-jacent, de même que se défaire des titres d'un fonds sous-jacent ou faire l'acquisition de titres de nouveaux fonds sous-jacents.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

En raison des placements qu'il effectue dans les fonds sous-jacents, le Portefeuille s'expose principalement aux risques suivants qui sont décrits à compter de la page 3 des présentes :

- risque lié à la répartition de l'actif
- risque lié à l'érosion du capital
- risque de crédit
- risque de change
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux titres étrangers
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié aux opérations importantes
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux séries multiples
- risque lié aux petites sociétés
- risque lié aux émetteurs
- risque lié aux marchés boursiers

Au cours des douze derniers mois, le Portefeuille a détenu plus de 10 % de ses actifs nets dans certains autres OPC. Les pourcentages maximums des actifs nets du Portefeuille investis dans les titres de ces autres OPC étaient approximativement les suivants :

Fonds d'obligations canadiennes PNE	46 %
Fonds d'obligations Valeurs communautaires PH&N	21 %
Fonds croissance Éthique	11 %
Revenu Éthique	55 %
Revenu mensuel Éthique	23 %

QUI DEVRAIT INVESTIR DANS CE FONDS?

Le Portefeuille vous convient si :

- vous souhaitez à obtenir une croissance à long terme ainsi qu'un revenu courant;
- vous investissez à moyen terme, soit au moins 3 ans;
- vous pouvez tolérer un risque inférieur à la moyenne.

PORTEFEUILLE ÉTHIQUE SÉLECT CONSERVATEUR

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

En ce qui concerne les parts de série A et de série F, le Portefeuille vise à verser une distribution mensuelle composée de revenu et/ou d'un remboursement de capital. En outre, en ce qui concerne toutes les séries de parts, le Portefeuille distribue tout revenu et tous gains en capital en excédent à ses porteurs de titres à la date de distribution avant la fin de chaque exercice. Cette politique en matière de distributions peut être modifiée à l'avenir, en fonction de la conjoncture économique. Le gestionnaire se réserve le droit d'effectuer des distributions supplémentaires au cours d'un exercice donné s'il le juge approprié. Dans chaque cas, les distributions seront réinvesties dans des parts supplémentaires des mêmes séries du Portefeuille, à moins que vous ne nous demandiez, au moins cinq jours ouvrables avant la distribution, de la recevoir en espèces plutôt que sous forme de parts du Portefeuille.

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES ÉPARGNANTS

Le tableau suivant permet de comparer les frais cumulatifs liés à un placement dans le Portefeuille avec les frais similaires liés à un placement dans d'autres organismes de placement collectif. Les frais indiqués s'appliquent à un placement de 1 000 \$, en supposant que le rendement annuel du Fonds demeure constant à 5 % et que le ratio des frais de gestion demeure le même que celui du dernier exercice pour toute la période de 10 ans. Les frais applicables aux parts de série I sont négociés directement avec chaque épargnant.

Série	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS
Série A	22,48	70,87	124,22	282,75
Série F	11,44	36,06	63,21	143,89

* Veuillez vous reporter à la rubrique « Frais » pour de plus amples renseignements sur les frais liés à un placement dans le Fonds.

PORTEFEUILLE ÉTHIQUE SÉLECT ÉQUILIBRÉ CANADIEN

Détail du Fonds

Type de Fonds :	Fonds équilibré canadien neutre
Date de création :	Parts de série A : le 1 ^{er} décembre 2009 Parts de série I : 1 ^{er} décembre 2009 Parts de série F : 1 ^{er} décembre 2009
Titres offerts :	Parts d'organisme de placement collectif
Admissibilité aux régimes enregistrés :	Placement admissible
Gestionnaire de portefeuille :	Placements NordOuest & Éthiques S.E.C., Toronto (Ontario)

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL?

Objectifs de placement

Ce Portefeuille est un fonds de répartition stratégique de l'actif. L'objectif de placement du Portefeuille consiste à générer à la fois un revenu et une plus-value du capital à long terme. Le Portefeuille investit principalement dans des titres canadiens et, dans une moindre mesure, dans des titres à revenu fixe et des titres de participation étrangers.

Pour atteindre son objectif, le Portefeuille investit dans des OPC sous-jacents qui investissent principalement dans des titres à revenu fixe ou des titres de participation canadiens ou étrangers. Le Portefeuille investit dans divers autres OPC gérés par Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. et d'autres gestionnaires de portefeuille.

Le Fonds se conforme à une démarche de placement axée sur la responsabilité sociale, tel qu'il est décrit dans la partie A du présent prospectus.

Les porteurs de titres doivent approuver (par une majorité des voix exprimées lors d'une assemblée des porteurs de titres) tous les changements fondamentaux apportés aux objectifs de placement.

Stratégies de placement

Le gestionnaire de portefeuille utilise comme principale stratégie de placement la répartition stratégique de l'actif.

Dans des conditions normales du marché, la composition optimale de l'actif du Portefeuille est répartie entre des obligations et des actions canadiennes et des obligations et des actions étrangères. Le gestionnaire de portefeuille peut revoir et modifier la composition de l'actif, à son gré, selon la conjoncture et la valeur relative des titres à revenu et des titres de participation.

Lorsqu'il choisit les fonds sous-jacents, le gestionnaire de portefeuille tient compte notamment des facteurs suivants : le rendement, la stabilité du rendement par rapport aux pairs, le rendement pondéré en fonction des risques, la composition du portefeuille, le style de gestion et les changements organisationnels.

PORTEFEUILLE ÉTHIQUE SÉLECT ÉQUILIBRÉ CANADIEN

Le gestionnaire de portefeuille peut, à son appréciation, modifier la composition de l'actif et les pondérations de tout fonds sous-jacent, de même que se défaire des titres d'un fonds sous-jacent ou faire l'acquisition de titres de nouveaux fonds sous-jacents.

Le Portefeuille peut détenir temporairement une tranche de son actif sous forme d'espèces ou de titres à revenu fixe pendant qu'il cherche des occasions de placement ou à des fins défensives pendant les périodes de ralentissement des marchés.

En règle générale, la pondération de tout placement dans un fonds sous-jacent ne devrait pas être de plus de 2,5 % supérieure ou inférieure à la pondération cible (à l'exclusion des espèces détenues dans le portefeuille).

Le tableau qui suit présente de façon approximative, à la date du présent prospectus simplifié, la composition de l'actif actuelle du Portefeuille en fonction des catégories d'actifs des fonds sous-jacents.

Titres à revenu fixe	45 %
Actions canadiennes	30 %
Actions étrangères	25 %

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

En raison des placements qu'il effectue dans les fonds sous-jacents, le Portefeuille s'expose principalement aux risques suivants qui sont décrits à compter de la page 3 des présentes :

- risque lié à la répartition de l'actif
- risque lié à l'érosion du capital
- risque de crédit
- risque de change
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux titres étrangers
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié aux opérations importantes
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux séries multiples
- risque lié aux petites sociétés
- risque lié aux émetteurs
- risque lié aux marchés boursiers

QUI DEVRAIT INVESTIR DANS CE FONDS?

Le Portefeuille vous convient si :

- vous recherchez une croissance à long terme ainsi qu'un revenu courant;
- vous investissez à moyen terme, soit au moins 3 ans;
- vous pouvez tolérer un risque inférieur à la moyenne.

PORTEFEUILLE ÉTHIQUE SÉLECT ÉQUILIBRÉ CANADIEN

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

En ce qui concerne les parts de série A et de série F, le Portefeuille vise à verser une distribution mensuelle composée d'un revenu et/ou d'un remboursement de capital. En outre, en ce qui concerne toutes les séries de parts, le Portefeuille distribue tout revenu et tous gains en capital en excédent à ses porteurs de titres à la date de distribution avant la fin de chaque exercice. Cette politique en matière de distributions peut être modifiée à l'avenir, en fonction de la conjoncture économique. Le gestionnaire se réserve le droit d'effectuer des distributions supplémentaires au cours d'un exercice donné s'il le juge approprié. Dans chaque cas, les distributions seront réinvesties dans des parts supplémentaires des mêmes séries du Portefeuille, à moins que vous ne nous demandiez, au moins cinq jours ouvrables avant la distribution, de la recevoir en espèces plutôt que sous forme de parts du Portefeuille.

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES ÉPARGNANTS

Les OPC prélèvent certains frais sur leur actif, ce qui signifie que les épargnants qui investissent dans des OPC acquittent indirectement ces frais par des rendements réduits.

Aucun renseignement n'est disponible à l'égard de ces frais puisque le Portefeuille est nouvellement créé.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les frais liés à un placement dans le Portefeuille, veuillez vous reporter à la rubrique « *Frais* ».

PORTEFEUILLE ÉTHIQUE SÉLECT CROISSANCE CANADIENNE

Détail du Fonds

Type de Fonds :	Fonds équilibré canadien d'actions
Date de création :	Parts de série A : le 1 ^{er} décembre 2009 Parts de série I : le 1 ^{er} décembre 2009 Parts de série F : le 1 ^{er} décembre 2009
Titres offerts :	Parts d'organisme de placement collectif
Admissibilité aux régimes enregistrés :	Placement admissible
Gestionnaire de portefeuille :	Placements NordOuest & Éthiques S.E.C., Toronto (Ontario)

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL?

Objectifs de placement

Ce Portefeuille est un fonds de répartition stratégique de l'actif. L'objectif de placement du Portefeuille consiste à générer une plus-value du capital à long terme et un certain revenu à court terme. Le Portefeuille investit principalement dans des titres à revenu fixe et des titres de participation canadiens et, dans une moindre mesure, étrangers.

Pour atteindre son objectif, le Portefeuille investira dans des OPC sous-jacents qui investissent principalement dans des titres à revenu fixe ou des titres de participation canadiens ou étrangers. Le Portefeuille investit dans divers autres OPC gérés par Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. et d'autres gestionnaires de portefeuille.

Le Fonds se conforme à une démarche de placement axée sur la responsabilité sociale, tel qu'il est décrit dans la partie A du présent prospectus.

Les porteurs de titres doivent approuver (par une majorité des voix exprimées lors d'une assemblée des porteurs de titres) tous les changements fondamentaux apportés aux objectifs de placement.

Stratégies de placement

Le gestionnaire de portefeuille utilise comme principale stratégie de placement la répartition stratégique de l'actif.

Dans des conditions normales du marché, la composition optimale de l'actif du Portefeuille est répartie entre des obligations et des actions canadiennes et des obligations et des actions étrangères. Le gestionnaire de portefeuille peut revoir et modifier la composition de l'actif, à son gré, selon la conjoncture et la valeur relative des titres à revenu et des titres de participation.

Lorsqu'il choisit les fonds sous-jacents, le gestionnaire de portefeuille tient compte notamment des facteurs suivants : le rendement, la stabilité du rendement par rapport aux pairs, le rendement pondéré en fonction des risques, la composition du portefeuille, le style de gestion et les changements organisationnels.

PORTEFEUILLE ÉTHIQUE SÉLECT CROISSANCE CANADIENNE

Le gestionnaire de portefeuille peut, à son appréciation, modifier la composition de l'actif et les pondérations de tout fonds sous-jacent, de même que se défaire des titres d'un fonds sous-jacent ou faire l'acquisition des titres de nouveaux fonds sous-jacents.

En règle générale, la pondération de tout placement dans un fonds sous-jacent ne devrait pas être de plus de 2,5 % supérieure ou inférieure à la pondération cible (à l'exclusion des espèces détenues dans le portefeuille).

Le tableau qui suit présente de façon approximative, à la date du présent prospectus simplifié, la composition de l'actif actuelle du Portefeuille en fonction des catégories d'actifs des fonds sous-jacents.

Titres à revenu fixe	25 %
Actions canadiennes	44 %
Actions étrangères	31 %

Le Portefeuille peut temporairement détenir une partie de ses actifs dans des espèces ou des titres à revenu fixe.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

En raison des placements qu'il effectue dans les fonds sous-jacents, le Portefeuille s'expose principalement aux risques suivants qui sont décrits à compter de la page 3 des présentes :

- risque lié à la répartition de l'actif
- risque lié à l'érosion du capital
- risque de crédit
- risque de change
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux titres étrangers
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié aux opérations importantes
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux séries multiples
- risque lié aux petites sociétés
- risque lié aux émetteurs
- risque lié aux marchés boursiers

QUI DEVRAIT INVESTIR DANS CE FONDS?

Le Portefeuille vous convient si :

- vous recherchez une croissance à long terme;
- vous investissez de moyen à long terme, soit au moins 3 ans;
- vous pouvez tolérer un risque inférieur à la moyenne.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

En ce qui concerne les parts de série A et de série F, le Portefeuille vise à verser une distribution mensuelle composée de revenu et/ou d'un remboursement de capital. En outre, en ce qui concerne toutes les séries de parts, le Portefeuille distribue tout revenu et tous gains en capital en excédent à ses porteurs de titres à la date de distribution avant la fin de chaque exercice. Cette politique en matière de distributions peut être modifiée à l'avenir, en fonction de la conjoncture économique. Le gestionnaire se réserve le droit d'effectuer des distributions supplémentaires au cours d'un exercice donné s'il le juge approprié. Dans chaque cas, les distributions seront réinvesties dans des parts supplémentaires des mêmes séries du Portefeuille, à moins que vous ne nous demandiez, au moins cinq jours ouvrables avant la distribution, de la recevoir en espèces plutôt que sous forme de parts du Portefeuille.

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES ÉPARGNANTS

Les OPC prélèvent certains frais sur leur actif, ce qui signifie que les épargnants qui investissent dans des OPC acquittent indirectement ces frais par des rendements réduits.

Aucun renseignement n'est disponible à l'égard de ces frais puisque le Portefeuille est nouvellement créé.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les frais liés à un placement dans le Portefeuille, veuillez vous reporter à la rubrique « *Frais* ».

PORTEFEUILLE ÉTHIQUE SÉLECT ÉQUILIBRÉ MONDIAL

Détail du Fonds

Type de Fonds :	Fonds équilibré mondial neutre
Date de création :	Parts de série A : le 1 ^{er} décembre 2009 Parts de série I : le 1 ^{er} décembre 2009 Parts de série F : le 1 ^{er} décembre 2009
Titres offerts :	Parts d'organisme de placement collectif
Admissibilité aux régimes enregistrés :	Placement admissible
Gestionnaire de portefeuille :	Placements NordOuest & Éthiques S.E.C., Toronto (Ontario)

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL ?

Objectifs de placement

Ce Portefeuille est un fonds de répartition stratégique de l'actif. L'objectif de placement du Portefeuille consiste à générer à la fois un revenu et une plus-value du capital à long terme. Le Portefeuille investit principalement dans des titres à revenu fixe et des titres de participation étrangers et, dans une moindre mesure, canadiens.

Pour atteindre son objectif, le Portefeuille investira dans des OPC sous-jacents qui investissent principalement dans des titres à revenu fixe ou des titres de participation étrangers ou canadiens. Le Portefeuille investit dans divers autres OPC gérés par Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. et d'autres gestionnaires de portefeuille.

Le Portefeuille se conforme à une démarche de placement axée sur la responsabilité sociale, tel qu'il est décrit dans la partie A du présent prospectus.

Les porteurs de titres doivent approuver (par une majorité des voix exprimées lors d'une assemblée des porteurs de titres) tous les changements fondamentaux apportés aux objectifs de placement.

Stratégies de placement

Le gestionnaire de portefeuille utilise comme principale stratégie de placement la répartition stratégique de l'actif.

Lorsqu'il choisit les fonds sous-jacents, le gestionnaire de portefeuille tient compte notamment des facteurs suivants : le rendement, la stabilité du rendement par rapport aux pairs, le rendement pondéré en fonction des risques, la composition du portefeuille, le style de gestion et les changements organisationnels.

Le gestionnaire de portefeuille peut, à son appréciation, modifier la composition de l'actif et les pondérations de tout fonds sous-jacent, de même que se défaire des titres d'un fonds sous-jacent ou faire l'acquisition de titres de nouveaux fonds sous-jacents.

PORTEFEUILLE ÉTHIQUE SÉLECT ÉQUILIBRÉ MONDIAL

Le Portefeuille peut s'écarter temporairement de son objectif de placement fondamental en raison notamment d'une mauvaise conjoncture boursière, économique, politique ou autre. Dans ce cas, nous pouvons, à titre de mesure provisoire, augmenter les placements du Portefeuille dans des espèces et des titres du marché monétaire à court terme.

En règle générale, la pondération de tout placement dans un fonds sous-jacent ne devrait pas être de plus de 2,5 % supérieure ou inférieure à la pondération cible (à l'exclusion des espèces détenues dans le portefeuille).

Le tableau qui suit présente de façon approximative, à la date du présent prospectus simplifié, la composition de l'actif actuelle du Portefeuille en fonction des catégories d'actifs des fonds sous-jacents.

Titres à revenu fixe	40 %
Actions canadiennes	16 %
Actions étrangères	44 %

Le Portefeuille peut temporairement détenir une partie de ses actifs dans des espèces ou des titres à revenu fixe.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

En raison des placements qu'il effectue dans les fonds sous-jacents, le Portefeuille s'expose principalement aux risques suivants qui sont décrits à compter de la page 3 des présentes :

- risque lié à la répartition de l'actif
- risque lié à l'érosion du capital
- risque de crédit
- risque de change
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux titres étrangers
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié aux opérations importantes
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux séries multiples
- risque lié aux petites sociétés
- risque lié aux émetteurs
- risque lié aux marchés boursiers

QUI DEVRAIT INVESTIR DANS CE FONDS?

Le Portefeuille vous convient si :

- vous recherchez une croissance à long terme ainsi qu'un revenu courant;
- vous investissez de moyen à long terme, soit au moins 3 ans;
- vous êtes disposé à accepter un risque inférieur à la moyenne.

PORTEFEUILLE ÉTHIQUE SÉLECT ÉQUILIBRÉ MONDIAL

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

En ce qui concerne les parts de série A et de série F, le Portefeuille vise à verser une distribution mensuelle composée de revenu et/ou d'un remboursement de capital. En outre, en ce qui concerne toutes les séries de parts, le Portefeuille distribue tout revenu et tous gains en capital en excédent à ses porteurs de titres à la date de distribution avant la fin de chaque exercice. Cette politique en matière de distributions peut être modifiée à l'avenir, en fonction de la conjoncture économique. Le gestionnaire se réserve le droit d'effectuer des distributions supplémentaires au cours d'un exercice donné s'il le juge approprié. Dans chaque cas, les distributions seront réinvesties dans des parts supplémentaires des mêmes séries du Portefeuille, à moins que vous ne nous demandiez, au moins cinq jours ouvrables avant la distribution, de la recevoir en espèces plutôt que sous forme de parts du Portefeuille.

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES ÉPARGNANTS

Les OPC prélèvent certains frais sur leur actif, ce qui signifie que les épargnants qui investissent dans des OPC acquittent indirectement ces frais par des rendements réduits.

Aucun renseignement n'est disponible à l'égard de ces frais puisque le Portefeuille est nouvellement créé.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les frais liés à un placement dans le Portefeuille, veuillez vous reporter à la rubrique « *Frais* ».

PORTEFEUILLE ÉTHIQUE SÉLECT CROISSANCE MONDIALE

Détail du Fonds

Type de Fonds :	Fonds équilibré mondial d'actions
Date de création :	Parts de série A : le 1 ^{er} décembre 2009 Parts de série I : le 1 ^{er} décembre 2009 Parts de série F : le 1 ^{er} décembre 2009
Titres offerts :	Parts d'organisme de placement collectif
Admissibilité aux régimes enregistrés :	Placement admissible
Gestionnaire de portefeuille :	Placements NordOuest & Éthiques S.E.C., Toronto (Ontario)

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL ?

Objectifs de placement

Ce Portefeuille est un fonds de répartition stratégique de l'actif. L'objectif de placement du Portefeuille consiste à générer une plus-value du capital à long terme et un certain revenu. Le Portefeuille investit principalement dans des titres de participation et des titres à revenu fixe étrangers et, dans une moindre mesure, canadiens.

Pour atteindre son objectif, le Portefeuille investira dans des OPC sous-jacents qui investissent principalement dans des titres à revenu fixe ou des titres de participation étrangers ou canadiens. Le Portefeuille investit dans divers autres OPC gérés par Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. et d'autres gestionnaires de portefeuille.

Le Portefeuille se conforme à une démarche de placement axée sur la responsabilité sociale, tel qu'il est décrit dans la partie A du présent prospectus.

Les porteurs de titres doivent approuver (par une majorité des voix exprimées lors d'une assemblée des porteurs de titres) tous les changements fondamentaux apportés aux objectifs de placement.

Stratégies de placement

Le gestionnaire de portefeuille utilise comme principale stratégie de placement la répartition stratégique de l'actif.

Lorsqu'il choisit les fonds sous-jacents, le gestionnaire de portefeuille tient compte notamment des facteurs suivants : le rendement, la stabilité du rendement par rapport aux pairs, le rendement pondéré en fonction des risques, la composition du portefeuille, le style de gestion et les changements organisationnels.

Le gestionnaire de portefeuille peut, à son appréciation, modifier la composition de l'actif et les pondérations de tout fonds sous-jacent, de même que se défaire des titres d'un fonds sous-jacent ou faire l'acquisition de titres de nouveaux fonds sous-jacents.

PORTEFEUILLE ÉTHIQUE SÉLECT CROISSANCE MONDIALE

Le Portefeuille peut s'écarter temporairement de son objectif de placement fondamental en raison notamment d'une mauvaise conjoncture boursière, économique, politique ou autre. Dans ce cas, nous pouvons, à titre de mesure provisoire, augmenter les placements du Portefeuille dans des espèces et des titres du marché monétaire à court terme.

En règle générale, la pondération de tout placement dans un fonds sous-jacent ne devrait pas être de plus de 2,5 % supérieure ou inférieure à la pondération cible (à l'exclusion des espèces détenues dans le portefeuille).

Le tableau qui suit présente de façon approximative, à la date du présent prospectus simplifié, la composition de l'actif actuelle du Portefeuille en fonction des catégories d'actifs des fonds sous-jacents.

Titres à revenu fixe	25 %
Actions canadiennes	54 %
Actions étrangères	21 %

Le Portefeuille peut temporairement détenir une partie de ses actifs dans des espèces ou des titres à revenu fixe.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

En raison des placements qu'il effectue dans les fonds sous-jacents, le Portefeuille s'expose principalement aux risques suivants qui sont décrits à compter de la page 3 des présentes :

- risque lié à la répartition de l'actif
- risque lié à l'érosion du capital
- risque de crédit
- risque de change
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux titres étrangers
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié aux opérations importantes
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux séries multiples
- risque lié aux petites sociétés
- risque lié aux émetteurs
- risque lié aux marchés boursiers

QUI DEVRAIT INVESTIR DANS CE FONDS?

Le Portefeuille vous convient si :

- vous recherchez une croissance à long terme;
- vous investissez de moyen à long terme, soit au moins 3 ans;
- vous pouvez tolérer un risque inférieur à la moyenne.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

En ce qui concerne les parts de série A et de série F, le Portefeuille vise à verser une distribution mensuelle composée de revenu et/ou d'un remboursement de capital. En outre, en ce qui concerne toutes les séries de parts, le Portefeuille distribue tout revenu et tous gains en capital en excédent à ses porteurs de titres à la date de distribution avant la fin de chaque exercice. Cette politique en matière de distributions peut être modifiée à l'avenir, en fonction de la conjoncture économique. Le gestionnaire se réserve le droit d'effectuer des distributions supplémentaires au cours d'un exercice donné s'il le juge approprié. Dans chaque cas, les distributions seront réinvesties dans des parts supplémentaires des mêmes séries du Portefeuille, à moins que vous ne nous demandiez, au moins cinq jours ouvrables avant la distribution, de la recevoir en espèces plutôt que sous forme de parts du Portefeuille.

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES ÉPARGNANTS

Les OPC prélèvent certains frais sur leur actif, ce qui signifie que les épargnants qui investissent dans des OPC acquittent indirectement ces frais par des rendements réduits.

Aucun renseignement n'est disponible à l'égard de ces frais puisque le Portefeuille est nouvellement créé.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les frais liés à un placement dans le Portefeuille, veuillez vous reporter à la rubrique « *Frais* ».

FONDS DE DIVIDENDES CANADIENS NORDOUEST

Détail du Fonds

Type de Fonds :	Fonds de dividendes canadiens
Date de création :	Parts de série A : le 18 octobre 2002 Parts de série F : le 7 février 2003 Parts de série I : le 4 juin 2004
Titres offerts :	Parts d'organisme de placement collectif
Admissibilité aux régimes enregistrés :	Placement admissible
Gestionnaire de portefeuille :	Placements NordOuest & Éthiques S.E.C., Toronto (Ontario)
Sous-conseiller en valeurs :	Beutel, Goodman & compagnie Ltée, Toronto (Ontario)

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL?

Objectifs de placement

L'objectif de ce Fonds est de procurer un équilibre entre un revenu de dividendes supérieur et une croissance du capital en investissant surtout dans un portefeuille diversifié d'actions ordinaires canadiennes de première qualité et, dans une moindre mesure, dans des actions privilégiées à rendement élevé et dans des titres portant intérêt.

Les porteurs de titres doivent approuver (par une majorité des voix exprimées lors d'une assemblée des porteurs de titres) tous les changements fondamentaux apportés aux objectifs de placement.

Stratégies de placement

Le sous-conseiller en valeurs choisit principalement des actions ordinaires de première qualité. Il peut également investir dans des actions privilégiées, des obligations, des bons et des droits de souscription, des fiducies de redevances et des fiducies de revenu. La sélection de titres, par le sous-conseiller en valeurs, doit favoriser la croissance du capital tout en procurant un niveau de revenu supérieur et régulier. Le Fonds est géré selon un processus fondé sur la valeur fondamentale dans le cadre duquel l'accent est mis sur des placements dans des titres liquides de sociétés de qualité dont la direction a réussi, avec le temps, à accroître la valeur pour les actionnaires. Ces sociétés ont en commun leur capacité de générer des flux de trésorerie disponibles, ce qui contribue à leur croissance et à leur rentabilité et permet à la direction de faire des acquisitions stratégiques, de racheter des actions et de verser des dividendes généreux et croissants. Le sous-conseiller en valeurs se concentre sur les sociétés canadiennes de toutes capitalisations dans divers secteurs, mais privilégie les titres de participation, y compris les actions privilégiées qui procurent un revenu stable.

Les actifs du Fonds sont généralement entièrement investis, mais les liquidités peuvent être utilisées afin de préserver le capital en cas de conjoncture défavorable.

Le Fonds peut investir jusqu'à 30 % de ses biens dans des titres étrangers.

FONDS DE DIVIDENDES CANADIENS NORDOUEST

Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés afin de couvrir le risque de change. Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés à des fins autres que de couverture afin de chercher à augmenter le revenu ou à diminuer le risque de perte.

Le Fonds peut temporairement détenir une partie de ses actifs dans des espèces ou des titres à revenu fixe pendant qu'il cherche des occasions de placement ou à des fins défensives pendant les périodes de ralentissement des marchés.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

Veillez vous reporter à la page 3 pour obtenir de plus amples renseignements sur les risques suivants associés à un placement dans le Fonds :

- risque lié à l'érosion du capital
- risque lié aux titres étrangers
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié aux opérations importantes
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux séries multiples
- risque lié aux petites sociétés
- risque lié aux émetteurs
- risque lié aux marchés boursiers

QUI DEVRAIT INVESTIR DANS LE FONDS?

Le Fonds vous convient si :

- vous recherchez un revenu de dividendes stable et une croissance du capital à long terme;
- vous investissez à moyen terme, soit au moins 3 ans;
- vous pouvez tolérer un risque modéré.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

En ce qui concerne les parts de série A et de série F, le Fonds vise à verser une distribution mensuelle composée de revenu et/ou d'un remboursement de capital. En outre, en ce qui concerne toutes les séries de parts, le Fonds distribue tout revenu et tous gains en capital en excédent à ses porteurs de titres à la date de distribution avant la fin de chaque exercice. Cette politique en matière de distributions peut être modifiée à l'avenir, en fonction de la conjoncture économique. Le gestionnaire se réserve le droit d'effectuer des distributions supplémentaires au cours d'un exercice donné s'il le juge approprié. Dans chaque cas, les distributions seront réinvesties dans des parts supplémentaires des mêmes séries du Fonds, à moins que vous ne nous demandiez, au moins cinq jours ouvrables avant la distribution, de la recevoir en espèces plutôt que sous forme de parts du Fonds.

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES ÉPARGNANTS

Les OPC paient certains frais sur leur actif, ce qui signifie que les épargnants paient indirectement pour ces frais par des rendements inférieurs. Le tableau ci-après a pour but de

FONDS DE DIVIDENDES CANADIENS NORDOUEST

vous aider à comparer le coût cumulé d'un placement dans le Fonds au coût d'un placement dans d'autres OPC.

Cet exemple prend pour hypothèse i) que vous faites un placement de 1 000 \$ dans des parts de série A ou des parts de série F du Fonds, selon le cas, pour les périodes indiquées; ii) que votre placement a un rendement annuel de 5 % et iii) que le ratio des frais de gestion et les frais d'exploitation de la série demeurent, pendant la période de dix ans, identiques à ceux du dernier exercice du Fonds. Les frais applicables aux parts de série I sont négociés directement avec chaque épargnant.

Bien que vos coûts effectifs puissent être supérieurs ou inférieurs, selon ces hypothèses vos coûts seraient de :

Série	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS
Série A	27,20	85,75	150,30	342,13
Série F	16,22	51,12	89,61	203,98

* Veuillez vous reporter à la rubrique « Frais » pour de plus amples renseignements sur les frais liés à un placement dans le Fonds.

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES NORDOUEST

Détail du Fonds

Type de Fonds :	Fonds d'actions canadiennes
Date de création :	Parts de série A : le 20 décembre 1991 Parts de série F : le 19 avril 2002 Parts de série I : le 4 juin 2004
Titres offerts :	Parts d'organisme de placement collectif
Admissibilité aux régimes enregistrés :	Placement admissible
Gestionnaire de portefeuille :	Placements NordOuest & Éthiques S.E.C., Toronto (Ontario)
Sous-conseiller en valeurs :	Kingwest & Company, Toronto (Ontario)

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL?

Objectifs de placement

Le Fonds vise à réaliser une plus-value du capital à long terme principalement au moyen de placements dans des titres de participation de sociétés canadiennes. Le Fonds peut investir dans des sociétés à grande et à petite capitalisation.

Les porteurs de titres doivent approuver (par une majorité des voix exprimées lors d'une assemblée des porteurs de titres) tous les changements fondamentaux apportés aux objectifs de placement.

Stratégies de placement

Le Fonds investit principalement dans des titres de participation (y compris des titres convertibles en titres de participation) de sociétés canadiennes, mais il pourrait investir jusqu'à 35 % de ses biens dans des titres analogues de sociétés situées à l'extérieur du Canada. Le sous-conseiller en valeurs investit dans des sociétés qui répondent à des critères de placement établis en fonction d'une approche axée sur la valeur ajoutée. Une telle approche oblige les entreprises à procurer un taux de rendement élevé et, selon le sous-conseiller en valeurs, à se démarquer de la concurrence, à s'adjoindre une équipe de gestion exceptionnelle, à afficher des perspectives financières solides et à voir aux intérêts de leurs actionnaires.

Le Fonds peut détenir des espèces ou investir dans des titres à court terme lesquels, selon le sous-conseiller en valeurs, conviennent à des fins défensives s'ils sont considérés comme capables d'améliorer la liquidité ou de préserver le capital, compte tenu du marché et de la conjoncture économique.

Le Fonds peut temporairement détenir une partie de ses actifs dans des espèces ou des titres à revenu fixe pendant qu'il cherche des occasions de placement ou à des fins défensives pendant les périodes de ralentissement des marchés.

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES NORDOUEST

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

Veillez vous reporter à la page 3 pour obtenir de plus amples renseignements sur les risques suivants associés à un placement dans le Fonds :

- risque de change
- risque lié aux titres étrangers
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié aux opérations importantes
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux séries multiples
- risque lié aux petites sociétés
- risque lié aux émetteurs
- risque lié aux marchés boursiers

QUI DEVRAIT INVESTIR DANS LE FONDS?

Le Fonds vous convient si :

- vous recherchez une croissance (par une plus-value du capital);
- vous investissez à moyen terme, soit au moins 3 ans;
- vous pouvez tolérer un risque modéré.

Les distributions du Fonds aux porteurs de parts sont incertaines d'une année à l'autre. Ainsi, le Fonds pourrait ne pas convenir aux épargnants pour lesquels un revenu régulier est un objectif de placement clé.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

Le Fonds peut distribuer le revenu aux porteurs de titres tous les ans. Avant la fin de l'année, le Fonds peut distribuer son revenu et ses gains en capital, s'il y a lieu, à ses porteurs de titres à la date de distribution. Le gestionnaire se réserve le droit de faire des distributions supplémentaires au cours d'une année donnée s'il le juge approprié. Dans chaque cas, les distributions sont réinvesties pour acheter des parts supplémentaires de la même série du Fonds, à moins que vous ne nous demandiez au moins cinq jours ouvrables avant la distribution de la recevoir en espèces plutôt que sous forme de parts du Fonds.

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES ÉPARGNANTS

Les organismes de placement collectif paient certains frais sur leur actif, ce qui signifie que les épargnants paient indirectement pour ces frais par des rendements inférieurs. Le tableau ci-après a pour but de vous aider à comparer le coût cumulatif d'un placement dans le Fonds au coût d'un placement dans d'autres organismes de placement collectif.

Cet exemple prend pour hypothèse i) que vous faites un placement de 1 000 \$ dans des parts de série A ou des parts de série F du Fonds, selon le cas, pour les périodes indiquées; ii) que votre placement a un rendement annuel de 5 % et iii) que le ratio des frais de gestion et les frais d'exploitation de la série demeurent, pendant la période de dix ans, identiques à ceux du dernier exercice du Fonds. Les frais applicables aux parts de série I sont négociés directement avec chaque épargnant.

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES NORDOUEST

Bien que vos coûts effectifs puissent être supérieurs ou inférieurs, selon ces hypothèses vos coûts seraient de :

Série	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS
Série A	26,89	84,76	148,56	338,16
Série F	16,01	50,47	88,46	201,36

* *Veillez vous reporter à la rubrique « Frais » pour de plus amples renseignements sur les frais liés à un placement dans le Fonds.*

FONDS TACTIQUE DE RENDEMENT NORDOUEST

Détail du Fonds

Type de Fonds :	Fonds tactique de revenu
Date de création :	Parts de série A : le 1 ^{er} septembre 2010 Parts de série I : le 1 ^{er} septembre 2010 Parts de série F : le 1 ^{er} septembre 2010 Parts de série T : le 1 ^{er} septembre 2010
Titres offerts :	Parts d'organisme de placement collectif
Admissibilité aux régimes enregistrés :	Placement admissible
Gestionnaire de portefeuille :	Placements NordOuest & Éthiques S.E.C., Toronto (Ontario)
Sous-conseiller en valeurs :	*Aviva Investors North America, Inc., Des Moines (Iowa) É.-U.

* *En raison de sa résidence, Aviva Investors North America, Inc. (AINA, auparavant Aviva Capital Management, Inc.) n'est pas assujettie à diverses exigences prévues par la Loi sur les valeurs mobilières (Ontario) applicables aux conseillers résidant en Ontario. Dans certains cas, il pourrait s'avérer difficile de faire valoir des droits prévus par la loi contre AINA puisqu'elle réside aux États-Unis et que la totalité ou la quasi-totalité de ses actifs sont situés à l'extérieur du Canada. Le nom et l'adresse du mandataire aux fins de signification d'AINA sont Blakes Extra Provincial Services, Inc., C.P. 25, Commerce Court West, 199 Bay Street, bureau 2800, Toronto (Ontario) M5L 1A9.*

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL?

Objectifs de placement

Le Fonds tactique de rendement NordOuest vise à réaliser un niveau élevé de revenu tout en fournissant une occasion de plus-value du capital principalement au moyen d'une exposition à un portefeuille de titres à revenu fixe et de titres de participation à rendement élevé. Le Fonds emploie une approche tactique de répartition de l'actif fondée sur l'attrait de la catégorie d'actifs et les possibilités de rendement.

Les porteurs de titres doivent approuver (par une majorité des voix exprimées lors d'une assemblée des porteurs de titres) tous les changements fondamentaux apportés aux objectifs de placement.

Stratégies de placement

Le Fonds effectuera principalement des placements dans des titres de participation axés sur les créances et le revenu, sans aucune restriction quant à la capitalisation boursière, le secteur de l'industrie ou le secteur géographique. Les répartitions seront déterminées de manière tactique par le sous-conseiller en valeurs en fonction de l'attrait de la catégorie d'actifs et des possibilités de rendement. Les facteurs pris en considération peuvent inclure la conjoncture économique, les rendements en espèces, les caractéristiques de rendement total et les profils de risque.

Le sous-conseiller en valeurs a recours à une stratégie de placement qui vise à procurer un revenu plus élevé tout en réduisant la volatilité. Pour ce faire, il utilise une méthode ascendante de sélection de titres cotés à rabais par rapport à leur valeur estimative.

FONDS TACTIQUE DE RENDEMENT NORDOUEST

En règle générale, le Fonds vend un placement si le rendement cible est atteint et lorsque le sous-conseiller en valeurs croit que la justification initiale du placement dans le titre ne tient plus. Autrement dit, si l'émetteur présente des flux de trésorerie à la baisse, qu'il dispose d'une équipe de direction inefficace ou que son évaluation relative est peu intéressante, le sous-conseiller en valeurs cherchera à vendre le titre.

Dans des conditions normales du marché, les placements éventuels peuvent comprendre : des obligations d'État, des titres de créance de sociétés de qualité supérieure, des titres de créance à rendement élevé, des titres de créance convertibles, des prêts bancaires, des actions ordinaires donnant droit à des dividendes, des actions privilégiées, des FPI, des fiducies de revenu, d'autres OPC, des swaps sur défaillance, des FNB et des sociétés d'investissement à capital fixe.

Le Fonds peut investir jusqu'à la totalité de ses actifs dans des parts d'autres OPC, y compris des OPC gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe, afin d'obtenir une exposition à d'autres titres et instruments de placement producteurs de revenu.

Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés (swaps sur devises) à des fins de couverture de change. Le Fonds peut également utiliser des instruments dérivés (swaps sur défaillance) à des fins autres que de couverture. Cependant, ces instruments dérivés ne peuvent représenter plus de 5 % du portefeuille du Fonds.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

Veillez vous reporter à la page 3 pour obtenir de plus amples renseignements sur les risques suivants associés à un placement dans le Fonds :

- risque lié à l'érosion du capital
- risque de crédit
- risque de change
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux titres étrangers
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié aux opérations importantes
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux séries multiples
- risque lié aux émetteurs
- risque lié aux marchés boursiers

QUI DEVRAIT INVESTIR DANS LE FONDS?

Le Fonds vous convient si :

- vous recherchez un revenu mensuel (parts de série T et parts de série F);
- vous investissez de moyen à long terme;
- vous pouvez tolérer un risque inférieur à la moyenne.

Le Fonds peut vous convenir si vous recherchez un équilibre entre les gains en capital et le revenu et que vous êtes prêt à assumer les risques liés aux placements dans des titres de participation et des titres à revenu fixe.

FONDS TACTIQUE DE RENDEMENT NORDOUEST

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

Pour ce qui est des parts de série A et des parts de série I, le Fonds ne versera pas de distribution mensuelle mais versera plutôt une distribution annuelle composée de gains en capital et/ou de revenu.

Pour ce qui est des parts de série F et des parts de série T, le Fonds cherchera à verser une distribution mensuelle, composée de revenu et/ou de remboursements de capital, d'un montant fixe par part établi en date du 31 décembre de l'année précédente. En outre, avant la fin de chaque année, le Fonds distribuera tout revenu et gain en capital en excédant à ses porteurs de titres à la date de distribution.

La politique en matière de distributions pourrait être modifiée, en fonction de la conjoncture future. Le gestionnaire se réserve le droit de faire des distributions supplémentaires au cours d'une année donnée s'il le juge approprié. Dans chaque cas, les distributions seront réinvesties pour acheter des parts supplémentaires de la même série du Fonds, à moins que vous ne nous demandiez au moins 5 jours ouvrables à l'avance de recevoir la distribution en espèces plutôt que sous forme de parts du Fonds.

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES ÉPARGNANTS

Les organismes de placement collectif paient certains frais sur leur actif, ce qui signifie que les épargnants paient indirectement pour ces frais par des rendements inférieurs.

Aucun renseignement n'est disponible à l'égard de ces frais puisque le Fonds est nouvellement créé.

Veuillez vous reporter à la rubrique « Frais » pour de plus amples renseignements sur les frais liés à un placement dans le Fonds.

FONDS CROISSANCE ET REVENU NORDOUEST

Détail du Fonds

Type de Fonds :	Fonds équilibré de titres canadiens et étrangers
Date de création :	Parts de série A : le 1 ^{er} mai 1995 Parts de série F : le 30 avril 2002 Parts de série I : le 4 juin 2004
Titres offerts :	Parts d'organisme de placement collectif
Admissibilité aux régimes enregistrés :	Placement admissible
Gestionnaire de portefeuille :	Placements NordOuest & Éthiques S.E.C., Toronto (Ontario)
Sous-conseillers en valeurs :	Kingwest & Company, Toronto (Ontario) Beutel, Goodman & compagnie Ltée, Toronto (Ontario) Guardian Capital L.P., Toronto (Ontario)

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL?

Objectifs de placement

Le Fonds vise à conserver le capital et à accroître sa valeur par l'appréciation du capital et le réinvestissement de ses revenus principalement au moyen de placements dans une combinaison i) de titres de participation de sociétés canadiennes et étrangères et ii) d'obligations, de débentures et d'autres titres émis par différents paliers de gouvernement et par des institutions financières et des sociétés au Canada et aux États-Unis et dans d'autres pays.

Le Fonds peut augmenter son exposition aux titres à revenu fixe canadiens et aux placements américains et aux autres placements étrangers en investissant dans les titres d'organismes de placement collectif, y compris dans d'autres Fonds NordOuest et Éthiques.

Les porteurs de titres doivent approuver (par une majorité des voix exprimées lors d'une assemblée des porteurs de titres) tous les changements fondamentaux apportés aux objectifs de placement.

Stratégies de placement

La répartition entre les sous-conseillers est relativement stable et est gérée par le gestionnaire de portefeuille.

Le sous-conseiller en valeurs (Kingwest) investit dans des sociétés qui répondent à des critères de placement établis en fonction d'une approche axée sur la valeur ajoutée. Une telle approche oblige les entreprises à procurer un taux de rendement élevé et, selon le sous-conseiller en valeurs, à se démarquer de la concurrence, à s'adjoindre une équipe de gestion exceptionnelle, à afficher des perspectives financières solides et à voir aux intérêts de leurs actionnaires.

Le sous-conseiller en valeurs (Beutel Goodman) a recours à un processus axé sur la valeur fondamentale dans le cadre duquel l'accent est mis sur des placements dans des titres liquides de sociétés de qualité dont la direction a réussi, avec le temps, à accroître la valeur pour les

FONDS CROISSANCE ET REVENU NORDOUEST

actionnaires. Ces sociétés ont en commun leur capacité de générer des flux de trésorerie disponibles, ce qui contribue à leur croissance et à leur rentabilité et permet à la direction de faire des acquisitions stratégiques, de racheter des actions et de verser des dividendes généreux et croissants.

Le sous-conseiller en valeurs (Guardian Capital) : en ce qui concerne le volet des titres à revenu fixe du Fonds, le gestionnaire de portefeuille fait des prévisions touchant les taux d'intérêt et les rendements comparatifs des secteurs obligataires. Il ajuste par la suite la durée du portefeuille (la durée moyenne jusqu'à l'échéance des flux obligataires) et la répartition entre les secteurs et les échéances en vue de dégager un rendement optimal tout en minimisant le risque.

Le Fonds prévoit souscrire des parts d'autres organismes de placement collectif, y compris ceux gérés par le gestionnaire ou un membre du groupe de celui-ci pour obtenir une exposition aux obligations, aux débetures et autres titres émis par des gouvernements, des institutions financières et des sociétés au Canada et aux placements étrangers.

Le Fonds peut détenir des liquidités ou investir dans des titres à court terme qui, selon le sous-conseiller en valeurs, constitueraient une mesure de protection convenable s'ils étaient jugés aptes à améliorer la liquidité ou à préserver le capital, compte tenu du marché et de la conjoncture économique.

Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds devrait demeurer important. Sur une base annuelle, la proportion de gains ou de pertes en capital matérialisés (plutôt que non matérialisés) sur les titres du portefeuille du Fonds sera plus grande et les frais de courtage seront plus élevés que ceux d'autres organismes de placement collectif.

Le Fonds peut temporairement détenir une partie de ses actifs dans des espèces ou des titres à revenu fixe pendant qu'il cherche des occasions de placement ou à des fins défensives pendant les périodes de ralentissement des marchés.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

Veillez vous reporter à la page 3 pour obtenir de plus amples renseignements sur les risques suivants associés à un placement dans le Fonds :

- risque lié à l'érosion du capital
- risque de crédit
- risque de change
- risque lié aux titres étrangers
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié aux opérations importantes
- risque lié à la répartition de l'actif
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux séries multiples
- risque lié aux petites sociétés
- risque lié aux émetteurs
- risque lié aux marchés boursiers

FONDS CROISSANCE ET REVENU NORDOUEST

Au cours des 12 derniers mois, le Fonds a détenu jusqu'à 20 % de son actif net dans des parts de série I du Fonds d'obligations canadiennes PNE et jusqu'à 25 % de son actif net dans des parts de série I du Fonds d'actions mondiales NordOuest. Par conséquent, le Fonds sera exposé aux risques liés au Fonds d'obligations canadiennes PNE, qui sont décrits à la page 40, et aux risques liés au Fonds d'actions mondiales NordOuest, qui sont décrits à la page 94.

QUI DEVRAIT INVESTIR DANS LE FONDS?

Le Fonds vous convient si :

- vous recherchez une croissance (par une plus-value du capital);
- vous investissez à moyen terme, soit au moins 3 ans;
- vous pouvez tolérer un risque inférieur à la moyenne.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

Le Fonds vise à verser une distribution mensuelle composée de revenu et/ou d'un remboursement de capital. En outre, le Fonds distribue tout revenu et tous gains en capital en excédent à ses porteurs de titres à la date de distribution avant la fin de chaque exercice. Cette politique en matière de distributions peut être modifiée à l'avenir, en fonction de la conjoncture économique. Le gestionnaire se réserve le droit d'effectuer des distributions supplémentaires au cours d'un exercice donné s'il le juge approprié. Dans chaque cas, les distributions seront réinvesties dans des parts supplémentaires des mêmes séries du Fonds, à moins que vous ne nous demandiez, au moins cinq jours ouvrables avant la distribution, de la recevoir en espèces plutôt que sous forme de parts du Fonds.

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES ÉPARGNANTS

Les organismes de placement collectif paient certains frais sur leur actif, ce qui signifie que les épargnants paient indirectement pour ces frais par des rendements inférieurs. Le tableau ci-après a pour but de vous aider à comparer le coût cumulatif d'un placement dans le Fonds au coût d'un placement dans d'autres organismes de placement collectif.

Cet exemple prend pour hypothèse i) que vous faites un placement de 1 000 \$ dans des parts de série A ou des parts de série F du Fonds, selon le cas, pour les périodes indiquées; ii) que votre placement a un rendement annuel de 5 % et iii) que le ratio des frais de gestion et les frais d'exploitation de la série demeurent, pendant la période de dix ans, identiques à ceux du dernier exercice du Fonds. Les frais applicables aux parts de série I sont négociés directement avec chaque épargnant.

Bien que vos coûts effectifs puissent être supérieurs ou inférieurs, selon ces hypothèses vos coûts seraient de :

Série	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS
Série A	26,89	84,76	148,56	338,16
Série F	15,90	50,14	87,88	200,05

* Veuillez vous reporter à la rubrique « Frais » pour de plus amples renseignements sur les frais liés à un placement dans le Fonds.

FONDS D' ACTIONS MONDIALES NORDOUEST

Détail du Fonds

Type de Fonds :	Fonds d'actions mondiales
Date de création :	Parts de série A : le 1 ^{er} mai 1995 Parts de série F : le 30 avril 2002 Parts de série I : le 4 juin 2004
Titres offerts :	Parts d'organisme de placement collectif
Admissibilité aux régimes enregistrés :	Placement admissible
Gestionnaire de portefeuille :	Placements NordOuest & Éthiques S.E.C., Toronto (Ontario)
Sous-conseiller en valeurs :	Beutel, Goodman & compagnie Ltée, Toronto (Ontario)

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL ?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance à long terme principalement au moyen de placements dans des titres de participation étrangers de sociétés, peu importe leur capitalisation boursière. L'actif du Fonds est habituellement investi à l'échelle mondiale dans des titres de moyennes et grandes entreprises (y compris aux États-Unis) qui ont une bonne capitalisation et qui sont inscrites à la cote des principales bourses du monde. Le reste de l'actif du Fonds est composé de titres à revenu fixe à court terme.

Les porteurs de titres doivent approuver (par une majorité des voix exprimées lors d'une assemblée des porteurs de titres) tous les changements fondamentaux apportés aux objectifs de placement.

Stratégies de placement

Le sous-conseiller en valeurs du portefeuille utilise une démarche axée sur la valeur pour déceler les sociétés dont les titres, qui sont à la fois de grande qualité et liquides, sont négociés avec un escompte important par rapport à leur « valeur commerciale », définie comme la valeur actualisée des flux de trésorerie disponibles et renouvelables. Il se fonde sur un cadre analytique cohérent et rigoureux qui lui permet de comparer directement diverses occasions de placement au sein d'une gamme de marchés et de secteurs d'activités. Le risque est géré principalement au niveau de la sécurité par une méthode d'achat-vente de titres qui suppose la définition de cibles systématiques et de limites à respecter en cas de baisse, qui s'appuie sur la recherche fondamentale.

Le Fonds peut détenir des espèces ou investir dans des titres à court terme lesquels, selon le sous-conseiller en valeurs, conviennent à des fins défensives s'ils sont considérés comme capables d'améliorer la liquidité ou préserver le capital, compte tenu de la conjoncture actuelle du marché et de l'économie.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de ses biens dans des titres canadiens cotés en bourse.

FONDS D' ACTIONS MONDIALES NORDOUEST

Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés pour couvrir le risque de change. Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés à des fins autres que de couverture, plus particulièrement pour reproduire le rendement d'indices boursiers étrangers.

Le Fonds peut temporairement détenir une partie de ses actifs dans des espèces ou des titres à revenu fixe pendant qu'il cherche des occasions de placement ou à des fins défensives pendant les périodes de ralentissement des marchés.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

Veillez vous reporter à la page 3 pour obtenir de plus amples renseignements sur les risques suivants associés à un placement dans le Fonds :

- risque de change
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux titres étrangers
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié aux opérations importantes
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux séries multiples
- risque lié aux émetteurs
- risque lié aux marchés boursiers

Au 11 juin 2010, le Fonds croissance et revenu NordOuest détenait 16,4 % (parts de série I) des parts du Fonds.

QUI DEVRAIT INVESTIR DANS LE FONDS?

Le Fonds vous convient si :

- vous recherchez la croissance (par une plus-value du capital);
- vous investissez à moyen terme, soit au moins 3 ans;
- vous pouvez tolérer un risque modéré.

Les distributions du Fonds aux porteurs de titres sont incertaines d'une année à l'autre. Ainsi, le Fonds pourrait ne pas convenir aux épargnants pour lesquels un revenu régulier est un objectif de placement clé.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

Avant la fin de l'année, le Fonds distribue son revenu et ses gains en capital, s'il y a lieu, à ses porteurs de titres à la date de distribution. Le gestionnaire se réserve le droit de faire des distributions supplémentaires au cours d'une année donnée s'il le juge approprié. Dans chaque cas, les distributions sont réinvesties pour acheter des parts supplémentaires de la même série du Fonds, à moins que vous ne nous demandiez au moins cinq jours avant la distribution de la verser en espèces plutôt que sous forme de parts du Fonds.

FONDS D' ACTIONS MONDIALES NORDOUEST

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES ÉPARGNANTS

Les organismes de placement collectif paient certains frais sur leur actif, ce qui signifie que les épargnants paient indirectement pour ces frais par des rendements inférieurs. Le tableau ci-après a pour but de vous aider à comparer le coût cumulé d'un placement dans le Fonds au coût d'un placement dans d'autres organismes de placement collectif.

Cet exemple prend pour hypothèse i) que vous faites un placement de 1 000 \$ dans des parts de série A ou des parts de série F du Fonds, selon le cas, pour les périodes indiquées; ii) que votre placement a un rendement annuel de 5 % et iii) que le ratio des frais de gestion et les frais d'exploitation de la série demeurent, pendant la période de dix ans, identiques à ceux du dernier exercice du Fonds. Les frais applicables aux parts de série I sont négociés directement avec chaque épargnant.

Bien que vos coûts effectifs puissent être supérieurs ou inférieurs, selon ces hypothèses vos coûts seraient de :

Série	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS
Série A	30,78	97,04	170,09	387,16
Série F	19,55	61,64	108,04	245,93

* Veuillez vous reporter à la rubrique « Frais » pour de plus amples renseignements sur les frais liés à un placement dans le Fonds.

FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES NORDOUEST

Détail du Fonds

Type de Fonds :	Fonds d'actions américaines
Date de création :	Parts de série A : le 6 octobre 2000 Parts de série F : le 24 juillet 2003 Parts de série I : le 30 juin 2005
Titres offerts :	Parts d'organisme de placement collectif
Admissibilité aux régimes enregistrés :	Placement admissible
Gestionnaire de portefeuille :	Placements NordOuest & Éthiques S.E.C., Toronto (Ontario)
Sous-conseiller en valeurs :	Kingwest & Company, Toronto (Ontario)

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL?

Objectifs de placement

L'objectif de ce Fonds est de procurer aux épargnants une croissance du capital à long terme. Le Fonds investit principalement dans des actions ordinaires de sociétés américaines de grande capitalisation.

Les porteurs de titres doivent approuver (par une majorité des voix exprimées lors d'une assemblée des porteurs de titres) tous les changements fondamentaux apportés aux objectifs de placement.

Stratégies de placement

Le Fonds investit principalement dans des titres de participation (y compris les titres convertibles en titres de participation) de sociétés américaines. Le sous-conseiller en valeurs investit dans des sociétés qui répondent à des critères de placement établis en fonction d'une approche axée sur la valeur ajoutée. Une telle approche oblige les entreprises à procurer un taux de rendement élevé et, selon le sous-conseiller en valeurs, à se démarquer de la concurrence, à s'adjoindre une équipe de gestion exceptionnelle, à afficher des perspectives financières solides et à voir aux intérêts de leurs actionnaires.

Le Fonds peut détenir des liquidités ou investir dans des titres à court terme lesquels, selon le sous-conseiller en valeurs, conviennent à des fins défensives s'ils sont considérés comme capables d'améliorer la liquidité ou de préserver le capital, compte tenu du marché de la conjoncture économique.

Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés pour couvrir le risque de change.

Le Fonds peut temporairement détenir une partie de ses actifs dans des espèces ou des titres à revenu fixe pendant qu'il cherche des occasions de placement ou à des fins défensives pendant les périodes de ralentissement des marchés.

FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES NORDOUEST

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

Veillez vous reporter à la page 3 pour obtenir de plus amples renseignements sur les risques suivants associés à un placement dans le Fonds :

- risque de change
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux titres étrangers
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux séries multiples
- risque lié aux petites sociétés
- risque lié aux émetteurs
- risque lié aux marchés boursiers

QUI DEVRAIT INVESTIR DANS LE FONDS?

Le Fonds vous convient si :

- vous recherchez une croissance à long terme grâce à un portefeuille diversifié composé d'actions de sociétés américaines à grande capitalisation;
- vous investissez à moyen terme, soit au moins 3 ans;
- vous pouvez tolérer un risque modéré.

Les distributions du Fonds aux porteurs de titres sont incertaines d'une année à l'autre. Ainsi, le Fonds pourrait ne pas convenir aux épargnants pour lesquels un revenu régulier est un objectif de placement clé.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

Avant la fin de l'année, le Fonds distribue son revenu et ses gains en capital, s'il y a lieu, à ses porteurs de titres à la date de distribution. Le gestionnaire se réserve le droit de faire des distributions supplémentaires au cours d'une année donnée s'il le juge approprié. Dans chaque cas, les distributions sont réinvesties pour acheter des parts supplémentaires de la même série du Fonds à moins que vous ne nous demandiez au moins cinq jours avant la distribution de la verser en espèces plutôt que sous forme de parts du Fonds.

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES ÉPARGNANTS

Les organismes de placement collectif paient certains frais sur leur actif, ce qui signifie que les épargnants paient indirectement pour ces frais par des rendements inférieurs. Le tableau ci-après a pour but de vous aider à comparer le coût cumulatif d'un placement dans le Fonds au coût d'un placement dans d'autres organismes de placement collectif.

Cet exemple prend pour hypothèse i) que vous faites un placement de 1 000 \$ dans des parts de série A ou des parts de série F du Fonds, selon le cas, pour les périodes indiquées; ii) que votre placement a un rendement annuel de 5 % et iii) que le ratio des frais de gestion et les frais d'exploitation de la série demeurent, pendant la période de dix ans, identiques à ceux du dernier exercice du Fonds. Les frais applicables aux parts de série I sont négociés directement avec chaque épargnant.

FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES NORDOUEST

Bien que vos coûts effectifs puissent être supérieurs ou inférieurs, selon ces hypothèses vos coûts seraient de :

Série	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS
Série A	30,78	97,04	170,09	387,16
Série F	19,24	60,65	106,31	242,00

* *Veillez vous reporter à la rubrique « Frais » pour de plus amples renseignements sur les frais liés à un placement dans le Fonds.*

FONDS EAEO NORDOUEST

Détail du Fonds

Type de Fonds :	Fonds d'actions internationales
Date de création :	Parts de série A : le 6 octobre 2000 Parts de série F : le 26 février 2003 Parts de série I : le 4 juin 2004
Titres offerts :	Parts d'organisme de placement collectif
Admissibilité aux régimes enregistrés :	Placement admissible
Gestionnaire de portefeuille :	Placements NordOuest & Éthiques S.E.C., Toronto (Ontario)
Sous-conseiller en valeurs :	Sky Investment Counsel Inc., Toronto (Ontario)

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme principalement au moyen de placements dans des titres de participation étrangers de sociétés, peu importe leur capitalisation boursière. L'actif du Fonds est habituellement investi dans des titres de moyennes et grandes entreprises étrangères (à l'exclusion des États-Unis) qui ont une bonne capitalisation et qui sont inscrites à la cote des principales bourses du monde. Le reste de l'actif du Fonds est normalement composé de titres à revenu fixe à court terme.

Les porteurs de titres doivent approuver (par une majorité des voix exprimées lors d'une assemblée des porteurs de titres) tous les changements fondamentaux apportés aux objectifs de placement.

Stratégies de placement

Le sous-conseiller en valeurs utilise une approche axée sur la valeur pour choisir les placements, et il met l'accent principalement sur des sociétés dont les titres sont vendus bien au-dessous de leur valeur. Le sous-conseiller en valeurs investit dans des sociétés qui répondent à des critères de placement établis en fonction d'une approche de rentabilité axée sur la valeur intrinsèque. Selon le sous-conseiller en valeurs, une telle approche oblige les entreprises à se démarquer de la concurrence, à s'adjoindre une équipe de gestion exceptionnelle, à afficher des perspectives financières solides et à voir aux intérêts de leurs actionnaires.

Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés pour couvrir le risque de change. Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés à des fins autres que de couverture, y compris des placements dans des indices afin de reproduire le rendement d'un indice boursier et de réduire les frais de négociation.

Le Fonds peut temporairement détenir une partie de ses actifs dans des espèces ou des titres à revenu fixe pendant qu'il cherche des occasions de placement ou à des fins défensives pendant les périodes de ralentissement des marchés.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

Veillez vous reporter à la page 3 pour obtenir de plus amples renseignements sur les risques suivants associés à un placement dans le Fonds :

- risque de change
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux titres étrangers
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux séries multiples
- risque lié aux petites sociétés
- risque lié aux émetteurs
- risque lié aux marchés boursiers

QUI DEVRAIT INVESTIR DANS LE FONDS?

Le Fonds vous convient si :

- vous recherchez une croissance à long terme du capital au moyen d'un portefeuille diversifié composé d'actions internationales;
- vous investissez à moyen terme, soit au moins 3 ans;
- vous pouvez tolérer un risque modéré.

Les distributions du Fonds aux porteurs de titres sont incertaines d'une année à l'autre. Ainsi, le Fonds pourrait ne pas convenir aux épargnants pour lesquels un revenu régulier est un objectif de placement clé.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

Avant la fin de l'année, le Fonds distribue son revenu et ses gains en capital, s'il y a lieu, à ses porteurs de titres à la date de distribution. Le gestionnaire se réserve le droit de faire des distributions supplémentaires au cours d'une année donnée s'il le juge approprié. Dans chaque cas, les distributions sont réinvesties pour acheter des parts supplémentaires de la même série du Fonds, à moins que vous ne nous demandiez au moins cinq jours avant la distribution de la verser en espèces plutôt que sous forme de parts du Fonds.

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES ÉPARGNANTS

Les organismes de placement collectif paient certains frais sur leur actif, ce qui signifie que les épargnants paient indirectement pour ces frais par des rendements inférieurs. Le tableau ci-après a pour but de vous aider à comparer le coût cumulatif d'un placement dans le Fonds au coût d'un placement dans d'autres organismes de placement collectif.

Cet exemple prend pour hypothèse i) que vous faites un placement de 1 000 \$ dans des parts de série A ou des parts de série F du Fonds, le cas échéant, pour les périodes indiquées; ii) que votre placement a un rendement annuel de 5 % et iii) que le ratio des frais de gestion et les frais d'exploitation de la série demeurent, pendant la période de dix ans, identiques à ceux du dernier exercice du Fonds. Les frais applicables aux parts de série I sont négociés directement avec chaque épargnant.

FONDS EAEO NORDOUEST

Bien que vos coûts effectifs puissent être supérieurs ou inférieurs, selon ces hypothèses vos coûts seraient de :

Série	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS
Série A	31,52	99,37	174,17	396,45
Série F	20,28	63,95	112,08	225,13

* *Veillez vous reporter à la rubrique « Frais » pour de plus amples renseignements sur les frais liés à un placement dans le Fonds.*

FONDS SPÉCIALISÉ D'OBLIGATIONS À RENDEMENT ÉLEVÉ NORDOUEST

Détail du Fonds

Type de Fonds :	Fonds d'obligations à rendement élevé
Date de création :	Parts de série A : le 20 décembre 1991 (objectifs de placement modifiés le 7 novembre 2000) Parts de série F : le 1 ^{er} juin 2004 Parts de série I : le 4 juin 2004
Titres offerts :	Parts d'organisme de placement collectif
Admissibilité aux régimes enregistrés :	Placement admissible
Gestionnaire de portefeuille :	Placements NordOuest & Éthiques S.E.C., Toronto (Ontario)
Sous-conseiller en valeurs :	*Aviva Investors North America, Inc. (AINA, auparavant Aviva Capital Management, Inc.), Des Moines (Iowa) É.-U.

* Avec prise d'effet le 30 septembre 2009, le Fonds a été fermé pour les nouveaux souscripteurs. Seules les souscriptions effectuées par les Portefeuilles NordOuest Sélect, Planimaîtres, les plans de paiements préautorisés et les distributions réinvesties automatiquement seront acceptées. Nous pourrions rouvrir le Fonds éventuellement.

* En raison de sa résidence, Aviva Investors North America, Inc. (AINA, auparavant Aviva Capital Management, Inc.) n'est pas assujettie à diverses exigences prévues par la Loi sur les valeurs mobilières (Ontario) applicables aux conseillers résidant en Ontario. Dans certains cas, il pourrait s'avérer difficile de faire valoir des droits prévus par la loi contre AINA puisqu'elle réside aux États-Unis et que la totalité ou la quasi-totalité de ses actifs sont situés à l'extérieur du Canada. Le nom et l'adresse du mandataire aux fins de signification d'AINA sont Blakes Extra Provincial Services, Inc., C.P. 25, Commerce Court West, 199 Bay Street, bureau 2800, Toronto (Ontario) M5L 1A9.

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL?

Objectifs de placement

Le Fonds vise à dégager un revenu à court terme élevé tout en conservant le capital. Il investit principalement dans un portefeuille diversifié d'obligations et d'effets de sociétés canadiennes de moindre qualité comportant un risque élevé, mais capable de produire un haut rendement, et il peut également investir dans d'autres titres à revenu fixe dotés de caractéristiques semblables. La plupart des placements sont cotés BBB et moins par Canadian Bond Rating Service (ou l'équivalent par un autre service d'évaluation reconnu). Le Fonds peut aussi investir dans des titres non cotés, dans des placements comportant des défaillances au moment de l'achat, ainsi que dans des placements libellés en devises.

Le Fonds devrait investir au moins 80 % de son actif net dans des obligations de sociétés productives de revenu et à rendement élevé, sauf lorsqu'il prend temporairement des positions défensives.

Les porteurs de titres doivent approuver (par une majorité des voix exprimées lors d'une assemblée des porteurs de titres) tous les changements fondamentaux apportés aux objectifs de placement.

FONDS SPÉCIALISÉ D'OBLIGATIONS À RENDEMENT ÉLEVÉ NORDOUEST

Stratégies de placement

Le sous-conseiller en valeurs a recours à une stratégie de placement qui vise à procurer un revenu plus élevé tout en réduisant la volatilité. Pour ce faire, il utilise une méthode ascendante de sélection de titres cotés à rabais par rapport à leur valeur estimative mais qui affichent un bon potentiel d'amélioration.

Le sous-conseiller en valeurs privilégie la recherche fondamentale sur le crédit et a recours à un cadre de référence fondé sur certains facteurs et certaines variables qui lui permet de cerner les bons placements et d'établir la pondération sectorielle. L'analyse des principes fondamentaux, des facteurs d'ordre technique et des évaluations lui permet de dégager des indicateurs directionnels, des tendances à court terme et, en définitive, de décider si le cours des titres d'une société est trop haut ou trop bas.

En règle générale, le Fonds vend un placement lorsque le sous-conseiller en valeurs croit que la justification initiale du placement dans le titre ne tient plus. Autrement dit, si l'émetteur présente des flux de trésorerie à la baisse, qu'il dispose d'une équipe de direction inefficace ou que son évaluation relative est peu intéressante, le sous-conseiller en valeurs cherchera à vendre le titre.

Le Fonds peut habituellement investir jusqu'à 20 % de son actif net dans des instruments du marché monétaire à court terme et dans d'autres effets de caisse productifs de revenu et, lorsqu'il veut prendre temporairement des mesures défensives, il peut même augmenter le pourcentage de l'actif net qu'il investit dans ce genre de titres.

Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés pour couvrir le risque de change.

Le Fonds peut également investir jusqu'à 10 % de son actif net, au moment du placement, dans des titres non liquides (c.-à-d., des titres qui ne peuvent être vendus promptement). Conformément à son objectif qui consiste à dégager des revenus à court terme élevés, le Fonds peut investir jusqu'à 15 % de son actif net, au moment du placement, dans des actions ordinaires, des parts de fiducie de revenu (y compris des fiducies de placement immobilier), des actions privilégiées et d'autres placements qui ne sont pas des titres d'emprunt. En outre, même si le Fonds privilégie les instruments assortis d'un paiement en espèces plutôt que les titres à paiement différé, il peut investir dans des obligations à coupon zéro (dont les intérêts s'accumulent jusqu'à l'échéance) et des obligations payables « en nature » (dont les intérêts sont versés sous forme d'actions supplémentaires).

Le Fonds ne cible pas de durée moyenne précise pour son portefeuille, mais il est prévu que la plupart de ses placements auront une durée à l'échéance de dix ans ou moins.

Le Fonds peut investir jusqu'à 49 % de ses biens dans des titres étrangers. Le Fonds peut investir dans des parts d'autres organismes de placement collectif, y compris ceux gérés par NordOuest, en ce qui a trait au volet étranger du portefeuille du Fonds.

Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds devrait demeurer important. Sur une base annuelle, la proportion de gains ou de pertes en capital matérialisés (plutôt que non matérialisés) sur les titres en portefeuille du Fonds sera donc plus forte et les frais de courtage, plus élevés que ceux d'autres organismes de placement collectif.

FONDS SPÉCIALISÉ D'OBLIGATIONS À RENDEMENT ÉLEVÉ NORDOUEST

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

La plus grande partie de l'actif du Fonds est investie, directement ou indirectement, dans des titres à revenu fixe à risque élevé et à haut rendement.

Veillez vous reporter à la page 3 pour obtenir de plus amples renseignements sur les risques suivants associés à un placement dans le Fonds :

- risque lié à l'érosion du capital
- risque de crédit
- risque de change
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux titres étrangers
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié aux opérations importantes
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux séries multiples
- risque lié aux émetteurs

Titres à revenu fixe à risque élevé

Les titres à revenu fixe à risque élevé et à haut rendement, comme ceux dans lesquels investit le Fonds, sont exposés à un plus grand risque de perte de capital et de revenu que les titres à revenu fixe assortis d'une cote plus élevée et ils sont jugés moins sûrs en ce qui a trait à la capacité de l'émetteur à payer les intérêts et à rembourser le capital.

Une tendance économique à la baisse pourrait affecter négativement la capacité des émetteurs à payer les intérêts et à rembourser le capital et entraîner un défaut de paiement de la part de ces derniers. La perception des épargnants influe également sur la valeur des titres à revenu fixe des sociétés à cote moins élevée ou non cotés. Lorsque les conditions économiques semblent se détériorer, les titres à revenu fixe à cote moins élevée ou non cotés peuvent afficher une diminution de leur valeur marchande en raison des craintes accrues des épargnants et de leur perception concernant la qualité du crédit.

Les obligations et les effets de sociétés à cote moins élevée ou non cotés sont principalement négociés par des courtiers sur le marché hors bourse. Le marché de ces titres peut se révéler moins actif et moins liquide que celui des titres assortis d'une cote plus élevée. Lorsque les conditions du marché ou de l'économie sont à la baisse, le marché secondaire de ces obligations et effets pourrait se comprimer davantage, ce qui causerait des difficultés au Fonds pour l'évaluation et la vente de ses titres.

QUI DEVRAIT INVESTIR DANS LE FONDS?

Le Fonds ne vous convient que si :

- vous recherchez une stratégie plus agressive en matière de rendement sous forme de revenu;
- vous investissez à moyen terme, soit au moins 3 ans;
- vous pouvez tolérer un risque inférieur à la moyenne.

FONDS SPÉCIALISÉ D'OBLIGATIONS À RENDEMENT ÉLEVÉ NORDOUEST

Le Fonds s'adresse en particulier aux épargnants qui cherchent à dégager des revenus et connaissent le potentiel de rendement accru que présentent les titres à revenu fixe de sociétés à cote moins élevée et les titres non cotés et qui veulent y investir au moyen d'un portefeuille géré par des spécialistes. Il permet à ces épargnants de profiter d'un portefeuille diversifié composé principalement de titres à revenu fixe, dans lequel ces derniers ne pourraient pas investir autrement, et d'y effectuer un placement d'une taille qui ne leur permettrait pas autrement de s'assurer les services d'un gestionnaire de portefeuille professionnel.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

En ce qui concerne les parts de série A et de série F, le Fonds vise à verser une distribution mensuelle composée de revenu et/ou d'un remboursement de capital. Pour ce qui est des parts de série I, le Fonds distribuera le revenu gagné mensuellement. En outre, en ce qui concerne toutes les séries de parts, le Fonds distribue tout revenu et tous gains en capital en excédent à ses porteurs de titres à la date de distribution avant la fin de chaque exercice. Cette politique en matière de distributions peut être modifiée à l'avenir, en fonction de la conjoncture économique. Le gestionnaire se réserve le droit d'effectuer des distributions supplémentaires au cours d'un exercice donné s'il le juge approprié. Dans chaque cas, les distributions seront réinvesties dans des parts supplémentaires des mêmes séries du Fonds, à moins que vous ne nous demandiez, au moins cinq jours ouvrables avant la distribution, de la recevoir en espèces plutôt que sous forme de parts du Fonds.

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES ÉPARGNANTS

Les organismes de placement collectif paient certains frais sur leur actif, ce qui signifie que les épargnants paient indirectement pour ces frais par des rendements inférieurs. Le tableau ci-après a pour but de vous aider à comparer le coût cumulé d'un placement dans le Fonds au coût d'un placement dans d'autres organismes de placement collectif.

Cet exemple prend pour hypothèse i) que vous faites un placement de 1 000 \$ dans des parts de série A ou des parts de série F du Fonds, selon le cas, pour les périodes indiquées; ii) que votre placement a un rendement annuel de 5 %, et iii) que le ratio des frais de gestion de la série et les frais d'exploitation de la série demeurent, pendant la période de dix ans, identiques à ceux du dernier exercice du Fonds. Les frais applicables aux parts de série I sont négociés directement avec chaque épargnant.

Bien que vos coûts effectifs puissent être supérieurs ou inférieurs, selon ces hypothèses vos coûts seraient de :

Série	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS
Série A	22,06	69,55	121,90	277,49
Série F	13,93	43,91	76,97	175,21

* Pour obtenir de plus amples renseignements sur les frais liés à un placement dans le Fonds, veuillez vous reporter à la rubrique « Frais ».

FONDS SPÉCIALISÉ D'OBLIGATIONS MONDIALES À RENDEMENT ÉLEVÉ NORDOUEST

Détail du Fonds

Type de Fonds :	Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé
Date de création :	Parts de série A : le 10 juin 2005 Parts de série F : le 10 juin 2005 Parts de série I : le 10 juin 2005
Titres offerts :	Parts d'organisme de placement collectif
Admissibilité aux régimes enregistrés :	Placement admissible
Gestionnaire de portefeuille :	Placements NordOuest & Éthiques S.E.C., Toronto (Ontario)
Sous-conseiller en valeurs :	*Aviva Investors North America, Inc. (AINA, auparavant Aviva Capital Management, Inc.), Des Moines (Iowa) É.-U.

* *En raison de sa résidence, Aviva Investors North America, Inc. (AINA, auparavant Aviva Capital Management, Inc.) n'est pas assujettie à diverses exigences prévues par la Loi sur les valeurs mobilières (Ontario) applicables aux conseillers résidant en Ontario. Dans certains cas, il pourrait s'avérer difficile de faire valoir des droits prévus par la loi contre AINA puisqu'elle réside aux États-Unis et que la totalité ou la quasi-totalité de ses actifs sont situés à l'extérieur du Canada. Le nom et l'adresse du mandataire aux fins de signification d'AINA sont Blakes Extra Provincial Services, Inc., C.P. 25, Commerce Court West, 199 Bay Street, bureau 2800, Toronto (Ontario) M5L 1A9.*

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL?

Objectifs de placement

Le Fonds vise à dégager un revenu à court terme élevé tout en préservant le capital. Il investit principalement dans un portefeuille diversifié d'obligations et d'effets de sociétés mondiales qui présentent un rendement élevé et un risque élevé, et il peut également investir dans d'autres placements à revenu fixe dotés de caractéristiques semblables. La plupart des placements sont cotés « BBB- » et moins par Standard and Poor's ou Fitch, et Baa3 ou moins par Moody's ou une cote équivalente d'un autre service reconnu d'évaluation des obligations. Le Fonds peut aussi investir dans des titres non cotés, dans des placements comportant des défaillances au moment de l'achat, ainsi que dans des placements libellés en devises de pays dont les marchés sont en émergence.

Le Fonds devrait investir au moins 80 % de son actif net dans des obligations de sociétés productives de revenu et à rendement élevé, sauf lorsqu'il prend temporairement des positions défensives.

Les porteurs de titres doivent approuver (par une majorité des voix exprimées lors d'une assemblée des porteurs de titres) tous les changements fondamentaux apportés aux objectifs de placement.

Stratégies de placement

Le sous-conseiller en valeurs a recours à une stratégie de placement qui vise à procurer un revenu plus élevé tout en réduisant la volatilité. Pour ce faire, il utilise une méthode ascendante

FONDS SPÉCIALISÉ D'OBLIGATIONS MONDIALES À RENDEMENT ÉLEVÉ NORDOUEST

de sélection de titres qui se vendent avec un escompte par rapport à leur valeur établie mais qui affichent un bon potentiel d'amélioration.

Le sous-conseiller en valeurs privilégie la recherche fondamentale sur le crédit et a recours à un cadre de référence fondé sur certains facteurs et certaines variables qui lui permet de cerner les bons placements et d'établir la pondération sectorielle. L'analyse des principes fondamentaux, des facteurs d'ordre technique et des évaluations lui permet de dégager des indicateurs directionnels, des tendances à court terme et, en définitive, de décider si le prix des titres d'une société est trop haut ou trop bas.

En règle générale, le Fonds vend un placement lorsque le sous-conseiller en valeurs croit que la justification initiale du placement dans le titre ne tient plus. Autrement dit, si l'émetteur présente des flux de trésorerie à la baisse, qu'il dispose d'une équipe de direction inefficace ou que son évaluation relative est peu intéressante, le sous-conseiller en valeurs cherchera à vendre le titre.

Le Fonds peut habituellement investir jusqu'à 20 % de son actif net dans des instruments du marché monétaire à court terme et dans d'autres effets de caisse productifs de revenu et, lorsqu'il veut prendre temporairement des mesures défensives, il peut même augmenter le pourcentage de ses actifs nets qu'il investit dans ce genre de titres.

Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés pour couvrir le risque de change.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

La plus grande partie de l'actif du Fonds est investie, directement ou indirectement, dans des titres à revenu fixe à risque élevé et à haut rendement.

Veuillez vous reporter à la page 3 pour obtenir de plus amples renseignements sur les risques suivants associés à un placement dans le Fonds :

- risque lié à l'érosion du capital
- risque de crédit
- risque de change
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux titres étrangers
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié aux opérations importantes
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux séries multiples
- risque lié aux émetteurs

Au 11 juin 2010, le Fonds Desjardins NordOuest Spécialisé d'obligations mondiales à rendement élevé détenait 24 % (parts de série I) des parts du Fonds.

Titres à revenu fixe à risque élevé

Les titres à revenu fixe à risque élevé et à haut rendement, comme ceux dans lesquels investit le Fonds, sont exposés à un plus grand risque de perte de capital et de revenu que les titres à revenu fixe assortis d'une cote plus élevée et ils sont jugés moins sûrs en ce qui a trait à la capacité de l'émetteur à payer les intérêts et à rembourser le capital.

FONDS SPÉCIALISÉ D'OBLIGATIONS MONDIALES À RENDEMENT ÉLEVÉ NORDOUEST

Une tendance économique à la baisse pourrait affecter négativement la capacité des émetteurs à payer les intérêts et à rembourser le capital et entraîner un défaut de paiement de la part de ces derniers. La perception des épargnants influe également sur la valeur des titres à revenu fixe des sociétés à cote moins élevée ou non cotés. Lorsque les conditions économiques semblent se détériorer, les titres à revenu fixe à cote moins élevée ou non cotés peuvent afficher une diminution de leur valeur marchande en raison des craintes accrues des épargnants et de leur perception concernant la qualité du crédit.

Les obligations et les effets de sociétés à cote moins élevée ou non cotés sont principalement négociés par des courtiers sur le marché hors bourse. Le marché de ces titres peut se révéler moins actif et moins liquide que celui des titres assortis d'une cote plus élevée. Lorsque les conditions du marché ou de l'économie sont à la baisse, le marché secondaire de ces obligations et effets pourrait se comprimer davantage, ce qui causerait des difficultés au Fonds pour l'évaluation et la vente de ses titres.

QUI DEVRAIT INVESTIR DANS LE FONDS?

Le Fonds ne vous convient que si :

- vous recherchez une stratégie plus agressive en matière de rendement sous forme de revenu;
- vous investissez à moyen terme, soit au moins 3 ans;
- vous pouvez tolérer un risque inférieur à la moyenne.

Le Fonds ne s'adresse pas aux épargnants dont la tolérance au risque est très faible.

Le Fonds s'adresse en particulier aux épargnants qui cherchent à dégager un revenu et sont au courant du potentiel de rendement accru que présentent les titres à revenu fixe de sociétés à cote moins élevée et les titres non cotés et qui veulent y investir au moyen d'un portefeuille géré par des spécialistes. Il permet à ces épargnants de profiter d'un portefeuille diversifié composé principalement de titres à revenu fixe, dans lequel ces derniers ne pourraient pas investir autrement, et d'y effectuer un placement d'une taille qui ne leur permettrait pas autrement de s'assurer les services d'un gestionnaire de portefeuille professionnel.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

En ce qui concerne les parts de série A et de série F, le Fonds vise à verser une distribution mensuelle composée de revenu et/ou d'un remboursement de capital. Pour ce qui est des parts de série I, le Fonds distribuera le revenu gagné mensuellement. En outre, en ce qui concerne toutes les séries de parts, le Fonds distribue tout revenu et tous gains en capital en excédent à ses porteurs de titres à la date de distribution avant la fin de chaque exercice. Cette politique en matière de distributions peut être modifiée à l'avenir, en fonction de la conjoncture économique. Le gestionnaire se réserve le droit d'effectuer des distributions supplémentaires au cours d'un exercice donné s'il le juge approprié. Dans chaque cas, les distributions seront réinvesties dans des parts supplémentaires des mêmes séries du Fonds, à moins que vous ne nous demandiez avant la distribution de la recevoir en espèces plutôt que sous forme de parts du Fonds.

FONDS SPÉCIALISÉ D'OBLIGATIONS MONDIALES À RENDEMENT ÉLEVÉ NORDOUEST

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES ÉPARGNANTS

Les organismes de placement collectif paient certains frais sur leur actif, ce qui signifie que les épargnants paient indirectement pour ces frais par des rendements inférieurs. Le tableau ci-après a pour but de vous aider à comparer le coût cumulé d'un placement dans ce Fonds au coût d'un placement dans d'autres organismes de placement collectif.

Cet exemple prend pour hypothèse i) que vous faites un placement de 1 000 \$ dans des parts de série A ou des parts de série F du Fonds, selon le cas, pour les périodes indiquées; ii) que votre placement a un rendement annuel de 5 %, et iii) que le ratio des frais de gestion de la série et les frais d'exploitation de la série demeurent, pendant la période de dix ans, identiques à ceux du dernier exercice du Fonds. Les frais applicables aux parts de série I sont négociés directement avec chaque épargnant.

Bien que vos coûts effectifs puissent être supérieurs ou inférieurs, selon ces hypothèses vos coûts seraient de :

Série	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS
Série A	22,06	69,55	121,90	277,49
Série F	13,83	43,59	76,40	173,90

* Pour obtenir de plus amples renseignements sur les frais liés à un placement dans le Fonds, veuillez vous reporter à la rubrique « Frais ».

FONDS SPÉCIALISÉ D' ACTIONS NORDOUEST

Détail du Fonds

Type de Fonds :	Fonds d'actions canadiennes
Date de création :	Parts de série A : le 27 mars 1986 Parts de série F : le 1 ^{er} juin 2004 Parts de série I : le 4 juin 2004
Titres offerts :	Parts d'organisme de placement collectif
Admissibilité aux régimes enregistrés :	Placement admissible
Gestionnaire de portefeuille :	Placements NordOuest & Éthiques S.E.C., Toronto (Ontario)
Sous-conseiller en valeurs :	Placements Montrusco Bolton inc., Montréal (Québec)

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL ?

Objectifs de placement

Le Fonds vise à dégager une plus-value du capital à long terme et, à cette fin, tente principalement d'effectuer des placements dans des titres de participation de sociétés canadiennes à faible capitalisation et à croissance rapide.

Les porteurs de titres doivent approuver (par une majorité des voix exprimées lors d'une assemblée des porteurs de titres) tous les changements fondamentaux apportés aux objectifs de placement.

Stratégies de placement

Le sous-conseiller en valeurs a recours à une approche ascendante qui consiste à investir dans une entreprise comme s'il en était l'acquéreur (c'est-à-dire une analyse détaillée de l'entreprise) en vue d'obtenir une croissance du capital à long terme par des placements dans des titres de sociétés canadiennes ou de sociétés canadiennes cotées en bourse.

Le sous-conseiller en valeurs investit généralement dans des titres de société à petite et à moyenne capitalisation (selon l'approche de placement décrite précédemment) qui présentent des avantages concurrentiels distincts et des bilans solides, sont dotées d'une équipe de direction engagée financièrement et démontrent une solide croissance du chiffre d'affaires et des bénéfices ainsi qu'un bon rendement des capitaux propres, et il essaie ensuite de les acquérir selon des évaluations raisonnables. Il maintient habituellement la majeure partie des placements du Fonds dans des titres de sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à 0,15 % de l'indice composé S&P/TSX.

Le Fonds peut détenir des espèces ou investir dans des titres à court terme dans le but de protéger le capital et/ou de maintenir la liquidité, compte tenu de l'évaluation que le sous-conseiller en valeurs prépare de façon continue sur la conjoncture et les conditions du marché actuelles et prévues.

Le Fonds peut investir jusqu'à 30 % de ses biens dans des titres étrangers.

FONDS SPÉCIALISÉ D' ACTIONS NORDOUEST

Le Fonds peut temporairement détenir une partie de ses actifs dans des espèces ou des titres à revenu fixe pendant qu'il cherche des occasions de placement ou à des fins défensives pendant les périodes de ralentissement des marchés.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

La plus grande partie de l'actif du Fonds est investie dans des titres de participation.

Veillez vous reporter à la page 3 pour obtenir de plus amples renseignements sur les risques suivants associés à un placement dans le Fonds :

- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux séries multiples
- risque lié aux petites sociétés
- risque lié aux marchés boursiers

QUI DEVRAIT INVESTIR DANS LE FONDS?

Le Fonds vous convient si :

- vous recherchez une croissance (par une plus-value du capital);
- vous investissez à moyen terme, soit au moins 3 ans;
- vous pouvez tolérer un risque supérieur à la moyenne.

Les distributions du Fonds aux porteurs de titres sont incertaines d'une année à l'autre. Ainsi, le Fonds pourrait ne pas convenir aux épargnants pour lesquels un revenu régulier est un objectif de placement clé.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

Le Fonds distribue le revenu aux porteurs de titres tous les ans. Avant la fin de l'année, le Fonds distribue son revenu et ses gains en capital, s'il y a lieu, à ses porteurs de titres inscrits à la date de distribution. Le gestionnaire se réserve le droit de faire des distributions supplémentaires au cours d'une année donnée s'il le juge approprié. Dans chaque cas, les distributions sont réinvesties pour acheter des parts supplémentaires de la même série du Fonds, à moins que vous ne nous demandiez au moins cinq jours ouvrables avant la distribution de la verser en espèces plutôt que sous forme de parts du Fonds.

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES ÉPARGNANTS

Les organismes de placement collectif paient certains frais sur leur actif, ce qui signifie que les épargnants paient indirectement pour ces frais par des rendements inférieurs. Le tableau ci-après a pour but de vous aider à comparer le coût cumulatif d'un placement dans ce Fonds au coût d'un placement dans d'autres organismes de placement collectif.

FONDS SPÉCIALISÉ D' ACTIONS NORDOUEST

Cet exemple prend pour hypothèse i) que vous faites un placement de 1 000 \$ dans des parts de série A ou des parts de série F du Fonds, selon le cas, pour les périodes indiquées; ii) que votre placement a un rendement annuel de 5 %, et iii) que le ratio des frais de gestion de la série et les frais d'exploitation de la série demeurent, pendant la période de dix ans, identiques à ceux du dernier exercice du Fonds. Les frais applicables aux parts de série I sont négociés directement avec chaque épargnant.

Bien que vos coûts effectifs puissent être supérieurs ou inférieurs, selon ces hypothèses vos coûts seraient de :

Série	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS
Série A	26,89	84,76	148,56	338,16
Série F	18,72	59,01	103,43	235,43

* *Pour obtenir de plus amples renseignements sur les frais liés à un placement dans le Fonds, veuillez vous reporter à la rubrique « Frais ».*

FONDS SPÉCIALISÉ CROISSANCE NORDOUEST INC.

Détail du Fonds

Type de Fonds :	*Fonds d'actions canadiennes
Date de création :	Parts de série A : le 26 février 1987 Parts de série F : le 8 avril 2003 Parts de série I : le 4 juin 2004
Titres offerts :	Actions participatives sans droit de vote et sans valeur nominale émises dans les séries indiquées précédemment
Admissibilité aux régimes enregistrés :	Placement admissible
Gestionnaire de portefeuille :	Placements NordOuest & Éthiques S.E.C., Toronto (Ontario)
Sous-conseiller en valeurs :	Placements Montrusco Bolton inc., Montréal (Québec)

* *Le Fonds a été constitué en vertu de la partie 1A de la Loi sur les compagnies (Québec) le 14 janvier 1987, mais n'est devenu un organisme de placement collectif qu'au moment où son prospectus a été déposé et a été converti le 26 février 1987. Le 6 décembre 1993, le Fonds, qui était une société d'investissement à capital fixe, a été convertie en société d'investissement à capital variable.*

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL?

Objectifs de placement

L'objectif de ce Fonds est de procurer une appréciation du capital à long terme. Le Fonds investit principalement dans des actions ordinaires et autres titres de participation de sociétés québécoises (c'est-à-dire des sociétés dont le siège social ou la quasi-totalité de l'entreprise, de la main-d'œuvre, de la recherche et du développement ou de l'actif est situé au Québec) qui sont des chefs de file dans leur secteur ou qui se sont taillé une place dans un marché à créneaux spécialisés. Dans certaines circonstances comme, par exemple, lors de l'acquisition d'une entreprise québécoise par une société étrangère, le Fonds pourra détenir une faible proportion de titres étrangers.

Les actionnaires doivent approuver (par une majorité des voix exprimées lors d'une assemblée des actionnaires) tous les changements fondamentaux apportés aux objectifs de placement.

Stratégies de placement

Le sous-conseiller en valeurs a recours à une approche ascendante qui consiste à investir dans une entreprise comme s'il en était l'acquéreur (c'est-à-dire une analyse détaillée de l'entreprise) pour favoriser la croissance du capital à long terme par des placements dans des titres de sociétés canadiennes ou de sociétés canadiennes cotées en bourse.

Lorsqu'elle évalue les sociétés dans lesquelles elle désire investir, l'équipe de gestion met l'accent sur les relations avec la direction et accorde une attention particulière au plan d'affaires et à la visibilité du bénéfice de ces entreprises.

Le Fonds peut détenir des espèces ou investir dans des titres à court terme dans le but de protéger le capital et/ou de maintenir la liquidité, compte tenu de l'évaluation que le sous-

FONDS SPÉCIALISÉ CROISSANCE NORDOUEST INC.

conseiller en valeurs prépare de façon continue sur la conjoncture et les conditions du marché actuelles et prévues.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de ses biens dans des titres étrangers.

Le Fonds peut temporairement détenir une partie de ses actifs dans des espèces ou des titres à revenu fixe pendant qu'il cherche des occasions de placement ou à des fins défensives pendant les périodes de ralentissement des marchés.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

La majeure partie de l'actif du Fonds est investi dans des titres de participation d'émetteurs à petite capitalisation.

Veillez vous reporter à la page 3 pour obtenir de plus amples renseignements sur les risques suivants associés à un placement dans le Fonds :

- risque de crédit
- risque de change
- risque lié aux titres étrangers
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié aux opérations importantes
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux séries multiples
- risque lié aux petites sociétés
- risque lié aux émetteurs
- risque lié aux marchés boursiers

QUI DEVRAIT INVESTIR DANS LE FONDS?

Le Fonds vous convient si :

- vous recherchez une croissance (par la plus-value du capital);
- vous vous intéressez aux débouchés et aux risques liés à l'économie québécoise;
- vous investissez de moyen à long terme, soit au moins 3 ans;
- vous pouvez tolérer un risque supérieur à la moyenne.

Les distributions du Fonds aux porteurs de titres sont incertaines d'une année à l'autre. Ainsi, le Fonds pourrait ne pas convenir aux épargnants pour lesquels un revenu régulier est un objectif de placement clé.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

Le Fonds a l'intention de verser des dividendes ordinaires et des dividendes sur les gains en capital chaque année en décembre, dans la mesure nécessaire pour s'assurer de ne pas avoir d'impôt net à payer en vertu de la Partie IV de la Loi de l'impôt sur les dividendes imposables reçus de sociétés canadiennes imposables ni d'impôt à payer en vertu de la Partie I de la Loi de l'impôt sur les gains en capital nets réalisés. En outre, le Fonds a l'intention de verser des dividendes supplémentaires en décembre de façon à être admissible à titre de « société de placement » en vertu de la Loi de l'impôt. Tous les dividendes seront réinvestis dans des

FONDS SPÉCIALISÉ CROISSANCE NORDOUEST INC.

actions supplémentaires de la même série du Fonds, à moins que vous ne nous demandiez au moins cinq jours ouvrables au préalable de recevoir un versement en espèces plutôt que de recevoir des actions du Fonds.

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES ÉPARGNANTS

Les organismes de placement collectif paient certains frais sur leur actif, ce qui signifie que les épargnants paient indirectement pour ces frais par des rendements inférieurs. Le tableau ci-après a pour but de vous aider à comparer le coût cumulé d'un placement du Fonds au coût d'un placement dans d'autres organismes de placement collectif.

Cet exemple prend pour hypothèse i) que vous faites un placement de 1 000 \$ dans des actions de série A ou des actions de série F du Fonds, le cas échéant, pour les périodes indiquées; ii) que votre placement a un rendement annuel de 5 % et iii) que le ratio des frais de gestion et les frais d'exploitation de la série pour les parts demeurent, pendant la période de dix ans, identiques à ceux du dernier exercice du Fonds. Les frais applicables aux parts de série I sont négociés directement avec chaque épargnant, sous réserve de la rémunération variable liée au rendement décrite à la page 21.

Bien que vos coûts effectifs puissent être supérieurs ou inférieurs, selon ces hypothèses vos coûts seraient de :

Série	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS
Série A	25,94	81,78	143,34	326,27
Série F	16,11	50,80	89,03	202,67

* Pour obtenir de plus amples renseignements sur les frais liés à un placement dans le Fonds, veuillez vous reporter à la rubrique « Frais ».

FONDS SPÉCIALISÉ D'INNOVATIONS NORDOUEST

Détail du Fonds

Type de Fonds :	Fonds d'actions du secteur de la technologie
Date de création :	Parts de série A : le 16 novembre 2000 Parts de série F : le 4 juin 2004 Parts de série I : le 30 juin 2005
Titres offerts :	Parts d'organisme de placement collectif
Admissibilité aux régimes enregistrés :	Placement admissible
Gestionnaire de portefeuille :	Placements NordOuest & Éthiques S.E.C., Toronto (Ontario)
Sous-conseiller en valeurs :	Selective Asset Management Inc., Toronto (Ontario)

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL ?

Objectifs de placement

Le Fonds vise à dégager des taux de rendement supérieurs en gérant de façon active un portefeuille diversifié principalement composé de titres de participation émis par des sociétés de tous les secteurs technologiques ainsi que par des sociétés qui utilisent la technologie pour obtenir un avantage concurrentiel.

Les porteurs de titres doivent approuver (par une majorité des voix exprimées lors d'une assemblée des porteurs de titres) tous les changements fondamentaux apportés aux objectifs de placement.

Stratégies de placement

Le Fonds investit principalement dans des titres de participation d'émetteurs choisis dans tous les secteurs technologiques et de sociétés qui utilisent la technologie pour obtenir un avantage concurrentiel. Le Fonds peut aussi détenir des espèces ou investir dans des titres à court terme lesquels, selon le sous-conseiller en valeurs, conviennent à des fins défensives s'ils sont considérés comme capables d'améliorer la liquidité ou de préserver le capital, compte tenu du marché et de la conjoncture actuelle.

Le sous-conseiller en valeurs analyse les titres de manière quantitative. Il procède aussi à une analyse descendante pour évaluer l'incidence économique éventuelle et, à l'aide d'un ordinateur, il établit une liste de candidats qui font l'objet d'un examen approfondi et formel. Une fois que les titres ont été choisis aux fins de l'examen approfondi, le sous-conseiller en valeurs se concentre sur i) les progrès technologiques réalisés par la société, ii) la vitesse avec laquelle la société peut lancer son produit sur le marché, iii) la prédominance de la société sur son marché et iv) la croissance prévue des bénéficiaires. L'analyse porte aussi sur la qualité des flux de bénéficiaires et l'incidence économique des sociétés. Le sous-conseiller en valeurs choisit alors parmi ces sociétés celles qui, selon lui, sont les plus susceptibles d'assurer la croissance à long terme du Fonds.

Le Fonds peut investir jusqu'à 49 % de ses biens dans des titres étrangers.

FONDS SPÉCIALISÉ D'INNOVATIONS NORDOUEST

Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds devrait demeurer important. Sur une base annuelle, la proportion de gains ou de pertes en capital matérialisés (plutôt que non matérialisés) sur les titres du portefeuille du Fonds sera plus grande et les frais de courtage seront plus élevés que ceux d'autres organismes de placement collectif.

Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés pour couvrir le risque de change. Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés à des fins autres que de couverture, en particulier des options d'achat couvertes afin de réduire la volatilité globale des rendements de son portefeuille.

Le Fonds peut temporairement détenir une partie de ses actifs dans des espèces ou des titres à revenu fixe pendant qu'il cherche des occasions de placement ou à des fins défensives pendant les périodes de ralentissement des marchés.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

Veillez vous reporter à la page 3 pour obtenir de plus amples renseignements sur les risques suivants associés à un placement dans le Fonds :

- risque de crédit
- risque de change
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux titres étrangers
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux séries multiples
- risque lié aux petites sociétés
- risque lié aux émetteurs
- risque lié aux marchés boursiers

Facteurs influant sur le secteur de la technologie

Étant donné que le Fonds investit principalement dans le secteur de la technologie, sa valeur liquidative est particulièrement touchée par des facteurs propres à ce secteur et elle peut fluctuer davantage que la valeur des titres compris dans un portefeuille visant un large éventail de secteurs. Par exemple, bon nombre de produits et de services sont exposés au risque d'obsolescence rapide lié aux progrès technologiques. Les pressions des concurrents peuvent avoir une incidence importante sur la situation financière des sociétés du secteur de la technologie de l'information. Si la technologie continue de progresser à un rythme accéléré et si le nombre de sociétés et de produits offerts continue d'augmenter, ces sociétés pourraient devenir de plus en plus sensibles à la réduction des cycles des produits et à l'établissement de prix audacieux. De plus, de nombreuses activités des sociétés du secteur de la technologie de l'information exigent l'investissement de capitaux imposants, et il se peut qu'une société donnée ayant investi des sommes considérables dans le développement de nouveaux produits et services soit incapable de récupérer son investissement ou de remplir par ailleurs ses obligations.

Traitement du produit de disposition et des primes d'option

En calculant son revenu à des fins fiscales, le Fonds a l'intention de traiter les gains matérialisés et les pertes subies à la disposition de ses titres en portefeuille, les primes d'option

FONDS SPÉCIALISÉ D'INNOVATIONS NORDOUEST

reçues à la vente d'options d'achat couvertes et toute perte subie à la liquidation des options comme des gains ou des pertes en capital conformément à l'interprétation qu'il donne à la pratique administrative et à la méthode d'évaluation publiées par l'ARC et figurant dans le Bulletin d'interprétation IT-479R. La pratique de l'ARC est de ne rendre aucune décision anticipée en matière d'impôt sur le revenu au sujet de la qualification d'un élément à titre de gains en capital ou de revenu et aucune décision anticipée en matière d'impôt sur le revenu n'a été demandée ni obtenue.

Si un tribunal statuait que la totalité ou une partie des opérations effectuées par le Fonds à l'égard des options et des titres dans lesquels il investit devait être portée au compte des revenus plutôt qu'à celui du capital, le rendement après impôts pour les porteurs de titres pourrait être réduit et le Fonds pourrait devoir payer, pour ces opérations, un impôt sur le revenu non remboursable et des intérêts connexes.

QUI DEVRAIT INVESTIR DANS LE FONDS?

Le Fonds convient particulièrement aux épargnants qui veulent s'exposer au secteur de la technologie, qui peuvent tolérer la volatilité associée à un placement dans des secteurs déterminés du marché et qui désirent y investir au moyen d'un portefeuille géré par des spécialistes.

Le Fonds ne vous convient que si :

- vous recherchez une croissance dynamique au moyen de placements dans un secteur particulier;
- vous investissez à long terme, soit au moins 5 ans;
- vous pouvez tolérer un risque supérieur à la moyenne.

Il est possible que le Fonds ne verse pas de distributions aux porteurs de titres au cours d'une année donnée. Ainsi, le Fonds pourrait ne pas convenir aux épargnants pour lesquels un revenu régulier est un objectif de placement clé ou aux épargnants dont la tolérance au risque est faible.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

Avant la fin de l'année, le Fonds distribue son revenu et ses gains en capital, le cas échéant, à ses porteurs de titres inscrits à la date de distribution. Le gestionnaire se réserve le droit de faire des distributions supplémentaires au cours d'une année donnée s'il le juge approprié. Dans chaque cas, les distributions sont réinvesties pour acheter des parts supplémentaires de la même série du Fonds, à moins que vous ne nous demandiez au moins cinq jours avant la distribution de la verser en espèces plutôt que sous forme de parts du Fonds.

FONDS SPÉCIALISÉ D'INNOVATIONS NORDOUEST

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES ÉPARGNANTS

Les organismes de placement collectif paient certains frais sur leur actif, ce qui signifie que les épargnants paient indirectement pour ces frais par des rendements inférieurs. Le tableau ci-après a pour but de vous aider à comparer le coût cumulé d'un placement dans ce Fonds au coût d'un placement dans d'autres organismes de placement collectif.

Cet exemple prend pour hypothèse i) que vous faites un placement de 1 000 \$ dans des parts de série A ou des parts de série F du Fonds, selon le cas, pour les périodes indiquées; ii) que votre placement a un rendement annuel de 5 % et iii) que le ratio des frais de gestion et les frais d'exploitation de la série demeurent, pendant la période de dix ans, identiques à ceux du dernier exercice du Fonds. Les frais applicables aux parts de série I sont négociés directement avec chaque épargnant.

Bien que vos coûts effectifs puissent être supérieurs ou inférieurs, selon ces hypothèses vos coûts seraient de :

Série	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS
Série A	27,83	87,74	153,79	350,07
Série F	16,63	52,44	91,91	209,22

* Pour obtenir de plus amples renseignements sur les frais liés à un placement dans le Fonds, veuillez vous reporter à la rubrique « Frais ».

PORTEFEUILLE NORDOUEST SÉLECT CONSERVATEUR

Détail du Fonds

Type de Fonds :	Fonds de répartition stratégique de l'actif
Date de création :	Parts de série A : le 2 juillet 2003 Parts de série I : le 28 juin 2004 Parts de série F : le 9 octobre 2009
Titres offerts :	Parts d'organisme de placement collectif
Admissibilité aux régimes enregistrés :	Placement admissible
Gestionnaire de portefeuille :	Placements NordOuest & Éthiques S.E.C., Toronto (Ontario)

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL?

Objectifs de placement

Le Portefeuille vise à procurer un revenu modéré et un certain potentiel de croissance du capital par des placements dans une combinaison d'OPC axés sur le revenu et des OPC d'actions. Le Portefeuille investit dans divers autres OPC gérés par différents gestionnaires de portefeuille.

Les porteurs de titres doivent approuver (par une majorité des voix exprimées lors d'une assemblée des porteurs de titres) tous les changements fondamentaux apportés aux objectifs de placement.

Stratégies de placement

Le gestionnaire de portefeuille utilise comme principale stratégie de placement la répartition stratégique de l'actif.

Lorsqu'il choisit les fonds sous-jacents, le gestionnaire de portefeuille tient compte notamment des facteurs suivants : la corrélation, la stabilité du rendement par rapport aux pairs, le rendement pondéré en fonction des risques, la composition du portefeuille, le style de gestion et les changements organisationnels.

Pour atteindre son objectif, le Portefeuille investit dans les catégories d'actifs suivants par l'achat de parts des fonds internes et externes sous-jacents. Voici, à la date du présent prospectus simplifié, les répartitions actuelles entre les différentes catégories d'actifs :

Titres à revenu fixe	66 %
Actions canadiennes	27 %
Actions étrangères	7 %

Le Portefeuille doit investir au moins 70 % du total de ses actifs dans des titres de participation d'entreprise domiciliées au Canada et dans des titres à revenu fixe libellés en dollars canadiens.

PORTEFEUILLE NORDOUEST SÉLECT CONSERVATEUR

Le gestionnaire de portefeuille peut, à son gré, modifier la composition de l'actif, changer les pourcentages détenus dans les fonds sous-jacents, ne plus investir dans un fonds sous-jacent ou ajouter un fonds sous-jacent aux fonds sous-jacents dans lesquels il investit.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

Investir dans une combinaison de différents OPC favorise la diversification et réduit la volatilité, mais cela expose également le Portefeuille aux mêmes risques que les fonds sous-jacents.

En raison des placements qu'il effectue dans les fonds sous-jacents, le Portefeuille s'expose principalement aux risques suivants qui sont décrits à compter de la page 3 des présentes :

- risque lié à la répartition de l'actif
- risque lié à l'érosion du capital
- risque de crédit
- risque de change
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux titres étrangers
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux petites sociétés
- risque lié aux marchés boursiers

QUI DEVRAIT INVESTIR DANS LE FONDS?

Le Portefeuille vous convient si :

- vous attachez plus d'importance au revenu qu'à la croissance;
- vous préférez confier les décisions relatives à la répartition de l'actif à un gestionnaire de portefeuille;
- vous investissez à moyen terme;
- vous pouvez tolérer un risque inférieur à la moyenne.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

Le Portefeuille distribue son revenu aux porteurs de parts sur une base annuelle. Avant la fin de chaque année, le Portefeuille distribue ses gains en capital, le cas échéant, à ses porteurs de parts à la date de distribution. Nous nous réservons le droit de faire des distributions supplémentaires au cours d'une année donnée si nous le jugeons approprié. Dans chaque cas, les distributions sont réinvesties dans des parts supplémentaires de la même série du Portefeuille, à moins que vous ne nous demandiez au moins cinq jours ouvrables avant la distribution de la verser en espèces plutôt que sous forme de parts du Portefeuille.

PORTEFEUILLE NORDOUEST SÉLECT CONSERVATEUR

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES ÉPARGNANTS

Le tableau suivant permet de comparer les frais cumulatifs liés à un placement dans le Portefeuille avec les frais similaires liés à un placement dans d'autres OPC. Les frais indiqués s'appliquent à un placement de 1 000 \$, en supposant que le rendement annuel du Portefeuille demeure constant à 5 % et que le ratio des frais de gestion du Portefeuille demeure le même que celui du dernier exercice pour toute la période de 10 ans. Les frais applicables aux parts de série I sont négociés directement avec chaque épargnant.

Série	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS
Série A	26,68	84,09	147,40	335,52
Série F	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

* *Pour obtenir de plus amples renseignements sur les frais liés à un placement dans le Portefeuille, veuillez vous reporter à la rubrique « Frais ».*

* *s.o. - Nous ne disposons d'aucun renseignement sur les parts de série F puisque la série est nouvellement créée.*

PORTEFEUILLE NORDOUEST SÉLECT ÉQUILIBRÉ CANADIEN

Détail du Fonds

Type de Fonds :	Fonds de répartition stratégique de l'actif
Date de création :	Parts de série A : le 8 janvier 2001 Parts de série I : le 28 juin 2004 Parts de série F : le 9 octobre 2009
Titres offerts :	Parts d'organisme de placement collectif
Admissibilité aux régimes enregistrés :	Placement admissible
Gestionnaire de portefeuille :	Placements NordOuest & Éthiques S.E.C., Toronto (Ontario)

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL?

Objectifs de placement

Le Portefeuille cherche à offrir un revenu courant raisonnable et une plus-value de votre placement à long terme en investissant dans une combinaison d'OPC axés sur le revenu et d'OPC d'actions. Le Portefeuille investit dans divers autres OPC gérés par différents gestionnaires de portefeuille.

L'objectif de placement fondamental du Portefeuille ne peut être modifié qu'avec l'approbation de la majorité des voix des porteurs de parts exprimées à une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le gestionnaire de portefeuille utilise comme principale stratégie de placement la répartition stratégique de l'actif.

Dans des conditions normales du marché, la composition optimale de l'actif du Portefeuille est répartie entre des actions et des obligations canadiennes et des actions et des obligations étrangères. Le gestionnaire de portefeuille peut revoir et modifier la composition de l'actif, à son gré, selon la conjoncture et la valeur relative des titres à revenu et des titres de participation.

Lorsqu'il choisit les fonds sous-jacents, le gestionnaire de portefeuille tient compte notamment des facteurs suivants : le rendement, la stabilité du rendement par rapport aux pairs, le rendement pondéré en fonction des risques, la composition du portefeuille, le style de gestion et les changements organisationnels.

Le gestionnaire de portefeuille peut, à son gré, modifier la composition de l'actif, changer les pourcentages détenus dans les fonds sous-jacents, ne plus investir dans un fonds sous-jacent ou ajouter un fonds sous-jacent aux fonds sous-jacents dans lesquels il investit.

Le Fonds peut détenir temporairement une tranche de son actif sous forme d'espèces ou de titres à revenu fixe pendant qu'il recherche des occasions de placement ou à des fins défensives pendant les périodes de régression des marchés.

PORTEFEUILLE NORDOUEST SÉLECT ÉQUILIBRÉ CANADIEN

En règle générale, la pondération de tout placement dans un fonds sous-jacent ne devrait pas être de plus de 2,5 % supérieure ou inférieure à la pondération cible (à l'exclusion des espèces détenues dans le portefeuille).

Le tableau qui suit présente de façon approximative, à la date du présent prospectus simplifié, la composition de l'actif actuelle du Portefeuille en fonction des catégories d'actifs des fonds sous-jacents.

Titres à revenu fixe	45 %
Actions canadiennes	41 %
Actions étrangères	14 %

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

Investir dans une combinaison de différents OPC favorise la diversification et réduit la volatilité, mais cela expose également le Portefeuille aux mêmes risques que les fonds sous-jacents.

En raison des placements qu'il effectue dans les fonds sous-jacents, le Portefeuille s'expose principalement aux risques suivants qui sont décrits à compter de la page 3 des présentes :

- risque lié à la répartition de l'actif
- risque lié à l'érosion du capital
- risque de crédit
- risque de change
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux titres étrangers
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux petites sociétés
- risque lié aux marchés boursiers

QUI DEVRAIT INVESTIR DANS LE FONDS?

Le Portefeuille vous convient si :

- vous recherchez un équilibre entre le revenu et la croissance;
- vous préférez confier les décisions relatives à la répartition de l'actif à un gestionnaire de portefeuille;
- vous investissez à moyen terme;
- vous pouvez tolérer un risque inférieur à la moyenne.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

Le Portefeuille distribue son revenu aux porteurs de parts sur une base annuelle. Avant la fin de chaque année, le Portefeuille distribue ses gains en capital, le cas échéant, à ses porteurs de parts à la date de distribution. Nous nous réservons le droit de faire des distributions supplémentaires au cours d'une année donnée si nous le jugeons approprié. Dans chaque cas, les distributions sont réinvesties dans des parts supplémentaires de la même série du

PORTEFEUILLE NORDOUEST SÉLECT ÉQUILIBRÉ CANADIEN

Portefeuille, à moins que vous ne nous demandiez au moins cinq jours ouvrables avant la distribution de la verser en espèces plutôt que sous forme de parts du Portefeuille.

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES ÉPARGNANTS

Le tableau suivant permet de comparer les frais cumulatifs liés à un placement dans le Portefeuille avec les frais similaires liés à un placement dans d'autres OPC. Les frais indiqués s'appliquent à un placement de 1 000 \$, en supposant que le rendement annuel du Portefeuille demeure constant à 5 % et que le ratio des frais de gestion du Portefeuille demeure le même que celui du dernier exercice pour toute la période de 10 ans. Les frais applicables aux parts de série I sont négociés directement avec chaque épargnant.

Série	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS
Série A	28,78	90,73	159,02	361,98
Série F	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

* Pour obtenir de plus amples renseignements sur les frais liés à un placement dans le Portefeuille, veuillez vous reporter à la rubrique « Frais ».

* s.o. – Nous ne disposons d'aucun renseignement sur les parts de série F puisque la série est nouvellement créée.

PORTEFEUILLE NORDOUEST SÉLECT CROISSANCE CANADIENNE

Détail du Fonds

Type de Fonds :	Fonds de répartition stratégique de l'actif
Date de création :	Parts de série A : le 8 janvier 2001 Parts de série I : le 28 juin 2004 Parts de série F : le 9 octobre 2009
Titres offerts :	Parts d'organisme de placement collectif
Admissibilité aux régimes enregistrés :	Placement admissible
Gestionnaire de portefeuille :	Placements NordOuest & Éthiques S.E.C., Toronto (Ontario)

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL?

Objectifs de placement

Le Portefeuille cherche à accroître la valeur de votre placement à long terme en investissant dans des OPC d'actions et dans certains OPC axés sur le revenu. Le Portefeuille investit dans divers OPC gérés par différents gestionnaires de portefeuille.

L'objectif de placement fondamental du Portefeuille ne peut être modifié qu'avec l'approbation de la majorité des voix des porteurs de parts exprimées à une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le gestionnaire de portefeuille utilise comme principale stratégie de placement la répartition stratégique de l'actif.

Dans des conditions normales du marché, la composition optimale de l'actif du Portefeuille est répartie entre des actions et des obligations canadiennes et des actions et des obligations étrangères. Le gestionnaire de portefeuille peut revoir et modifier la composition de l'actif, à son gré, selon la conjoncture et la valeur relative des titres à revenu et des titres de participation.

Lorsqu'il choisit les fonds sous-jacents, le gestionnaire de portefeuille tient compte notamment des facteurs suivants : le rendement, la stabilité du rendement par rapport aux pairs, le rendement pondéré en fonction des risques, la composition du portefeuille, le style de gestion et les changements organisationnels.

Le gestionnaire de portefeuille peut, à son gré, modifier la composition de l'actif, changer les pourcentages détenus dans les fonds sous-jacents, ne plus investir dans un fonds sous-jacent ou ajouter un fonds sous-jacent aux fonds sous-jacents dans lesquels il investit.

Le Fonds peut détenir temporairement une tranche de son actif sous forme d'espèces ou de titres à revenu fixe pendant qu'il recherche des occasions de placement ou à des fins défensives pendant les périodes de régression des marchés.

PORTEFEUILLE NORDOUEST SÉLECT CROISSANCE CANADIENNE

En règle générale, la pondération de tout placement dans un fonds sous-jacent ne devrait pas être de plus de 2,5 % supérieure ou inférieure à la pondération cible (à l'exclusion des espèces détenues dans le portefeuille).

Le tableau qui suit présente de façon approximative, à la date du présent prospectus simplifié, la composition de l'actif actuelle du Portefeuille en fonction des catégories d'actifs des fonds sous-jacents.

Titres à revenu fixe	25 %
Actions canadiennes	60 %
Actions étrangères	15 %

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

Investir dans une combinaison de différents OPC favorise la diversification et réduit la volatilité, mais cela expose également le Portefeuille aux mêmes risques que les fonds sous-jacents.

En raison des placements qu'il effectue dans les fonds sous-jacents, le Portefeuille s'expose principalement aux risques suivants qui sont décrits à compter de la page 3 des présentes :

- risque lié à la répartition de l'actif
- risque lié à l'érosion du capital
- risque de crédit
- risque de change
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux titres étrangers
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux petites sociétés
- risque lié aux marchés boursiers

QUI DEVRAIT INVESTIR DANS LE FONDS?

Le Portefeuille vous convient si :

- vous recherchez une croissance à long terme;
- vous préférez confier les décisions relatives à la répartition de l'actif à un gestionnaire de portefeuille;
- vous investissez de moyen à long terme;
- vous pouvez tolérer un risque inférieur à la moyenne.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

Le Portefeuille distribue son revenu aux porteurs de parts sur une base annuelle. Avant la fin de chaque année, le Portefeuille distribue ses gains en capital, le cas échéant, à ses porteurs de parts à la date de distribution. Nous nous réservons le droit de faire des distributions supplémentaires au cours d'une année donnée si nous le jugeons approprié. Dans chaque cas, les distributions sont réinvesties dans des parts supplémentaires de la même série du

PORTEFEUILLE NORDOUEST SÉLECT CROISSANCE CANADIENNE

Portefeuille, à moins que vous ne nous demandiez au moins cinq jours ouvrables avant la distribution de la verser en espèces plutôt que sous forme de parts du Portefeuille.

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES ÉPARGNANTS

Le tableau suivant permet de comparer les frais cumulatifs liés à un placement dans le Portefeuille avec les frais similaires liés à un placement dans d'autres OPC. Les frais indiqués s'appliquent à un placement de 1 000 \$, en supposant que le rendement annuel du Portefeuille demeure constant à 5 % et que le ratio des frais de gestion du Portefeuille demeure le même que celui du dernier exercice pour toute la période de 10 ans. Les frais applicables aux parts de série I sont négociés directement avec chaque épargnant.

Série	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS
Série A	29,09	91,72	160,77	365,95
Série F	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

* Pour obtenir de plus amples renseignements sur les frais liés à un placement dans le Portefeuille, veuillez vous reporter à la rubrique « Frais ».

* s.o. – Nous ne disposons d'aucun renseignement sur les parts de série F puisque la série est nouvellement créée.

PORTEFEUILLE NORDOUEST SÉLECT ÉQUILIBRÉ MONDIAL

Détail du Fonds

Type de Fonds :	Fonds équilibré
Date de création :	Parts de série A : le 26 octobre 2007 Parts de série F : le 26 octobre 2007
Titres offerts :	Parts d'organisme de placement collectif
Admissibilité aux régimes enregistrés :	Placement admissible
Gestionnaire de portefeuille :	Placements NordOuest & Éthiques S.E.C., Toronto (Ontario)

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL?

Objectifs de placement

L'objectif de placement du Portefeuille est de procurer une certaine croissance du capital à long terme tout en préservant le capital, principalement au moyen d'une exposition à des titres de participation canadiens et étrangers et, dans une moindre mesure, à des titres à revenu fixe.

Pour atteindre son objectif, le Portefeuille investira dans les OPC sous-jacents que NordOuest peut gérer et qui détiennent des titres de participation et des titres à revenu fixe.

Les porteurs de titres doivent approuver (par une majorité des voix exprimées lors d'une assemblée des porteurs de titres) tous les changements fondamentaux apportés aux objectifs de placement.

Stratégies de placement

Le gestionnaire de portefeuille utilise comme principale stratégie de placement la répartition stratégique de l'actif.

Dans des conditions normales du marché, la composition optimale de l'actif du Portefeuille est répartie entre des actions et des obligations canadiennes et des actions et des obligations étrangères. Le gestionnaire de portefeuille peut revoir et modifier la composition de l'actif, à son gré, selon la conjoncture et la valeur relative des titres à revenu et des titres de participation.

Lorsqu'il choisit les fonds sous-jacents, le gestionnaire de portefeuille tient compte notamment des facteurs suivants : le rendement, la stabilité du rendement par rapport aux pairs, le rendement pondéré en fonction des risques, la composition du portefeuille, le style de gestion et les changements organisationnels.

Le gestionnaire de portefeuille peut, à son gré, modifier la composition de l'actif, changer les pourcentages détenus dans les fonds sous-jacents, ne plus investir dans un fonds sous-jacent ou ajouter un fonds sous-jacent aux fonds sous-jacents dans lesquels il investit.

Le Portefeuille peut détenir temporairement une tranche de son actif sous forme d'espèces ou de titres à revenu fixe pendant qu'il recherche des occasions de placement ou à des fins défensives pendant les périodes de régression des marchés.

PORTEFEUILLE NORDOUEST SÉLECT ÉQUILIBRÉ MONDIAL

En règle générale, la pondération de tout placement dans un fonds sous-jacent ne devrait pas être de plus de 2,5 % supérieure ou inférieure à la pondération cible (à l'exclusion des espèces détenues dans le portefeuille).

Le tableau qui suit présente de façon approximative, à la date du présent prospectus simplifié, la composition de l'actif actuelle du Portefeuille en fonction des catégories d'actifs des fonds sous-jacents.

Titres à revenu fixe	43 %
Actions canadiennes	20 %
Actions mondiales	37 %

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

En raison des placements qu'il effectue dans les fonds sous-jacents, le Portefeuille s'expose principalement aux risques suivants qui sont décrits à compter de la page 3 des présentes :

- risque lié à la répartition de l'actif
- risque lié à l'érosion du capital
- risque de crédit
- risque de change
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux titres étrangers
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié aux opérations importantes
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux séries multiples
- risque lié aux petites sociétés
- risque lié aux émetteurs
- risque lié aux marchés boursiers

Au cours des douze derniers mois, le Portefeuille a détenu plus de 10 % de son actif net dans certains autres organismes de placement collectif. Le pourcentage maximal de l'actif net du Portefeuille investi dans les titres de ces autres organismes de placement collectif s'est établi comme suit :

Fonds d'obligations canadiennes PNE	34 %
Fonds de dividendes canadiens NordOuest	13 %
Fonds d'actions canadiennes NordOuest	13 %
Fonds d'actions mondiales NordOuest	20 %
Fonds Spécialisé d'obligations mondiales à rendement élevé NordOuest	20 %
Fonds Fidelity Discipline Actions ^{MD} Canada	13 %

Par conséquent, le Portefeuille sera exposé aux risques auxquels ces autres organismes de placement collectif sont exposés, décrits à la rubrique correspondante du fonds en question dans la partie B du présent prospectus simplifié.

PORTEFEUILLE NORDOUEST SÉLECT ÉQUILIBRÉ MONDIAL

QUI DEVRAIT INVESTIR DANS LE FONDS?

Le Portefeuille vous convient si :

- vous recherchez une croissance à long terme et la conservation du capital;
- vous investissez de moyen à long terme;
- vous pouvez tolérer un risque inférieur à la moyenne.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

Le Portefeuille s'efforcera de verser une distribution mensuelle, consistant en revenu et/ou en remboursement de capital. Le gestionnaire se réserve le droit de faire des distributions supplémentaires au cours d'une année donnée s'il le juge approprié. Dans chaque cas, les distributions seront réinvesties dans l'achat de parts supplémentaires de la même série du Portefeuille, à moins que vous ne nous demandiez au moins cinq jours ouvrables avant la distribution de la verser en espèces plutôt que sous forme de parts du Portefeuille

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES ÉPARGNANTS

Les organismes de placement collectif paient certains frais sur leur actif, ce qui signifie que les épargnants paient indirectement pour ces frais par des rendements inférieurs. Le tableau ci-après a pour but de vous aider à comparer le coût cumulatif d'un placement dans le Portefeuille au coût d'un placement dans d'autres organismes de placement collectif.

Cet exemple prend pour hypothèse i) que vous faites un placement de 1 000 \$ dans des parts de série A ou des parts de série F du Portefeuille, le cas échéant, pour les périodes indiquées; ii) que votre placement a un rendement annuel de 5 % et iii) que le ratio des frais de gestion et les frais d'exploitation de la série demeurent, pendant la période de dix ans, identiques à ceux du dernier exercice du Fonds.

Bien que vos coûts effectifs puissent être supérieurs ou inférieurs, selon ces hypothèses vos coûts seraient de :

Série	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS
Série A	25,10	79,13	138,69	315,71
Série F	15,18	47,85	83,86	190,89

* Pour obtenir de plus amples renseignements sur les frais liés à un placement dans le Portefeuille, veuillez vous reporter à la rubrique « Frais ».

PORTEFEUILLE NORDOUEST SÉLECT CROISSANCE MONDIALE

Détail du Fonds

Type de Fonds :	Fonds équilibré de titres canadiens et étrangers
Date de création :	Parts de série A : le 4 juillet 2005 Parts de série F : le 25 janvier 2006
Titres offerts :	Parts d'organisme de placement collectif*
Admissibilité aux régimes enregistrés :	Placement admissible
Gestionnaire de portefeuille :	Placements NordOuest & Éthiques S.E.C., Toronto (Ontario)

* Le Portefeuille place également des parts de série I par voie de placements privés.

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL ?

Objectifs de placement

L'objectif de placement du Portefeuille est de procurer un revenu et une certaine croissance du capital à long terme, principalement au moyen d'une exposition à des titres de participation canadiens et étrangers et, dans une moindre mesure, à des titres à revenu fixe.

Pour atteindre son objectif, le Portefeuille investira dans les organismes de placement collectif sous-jacents que NordOuest peut gérer et qui détiennent des titres de participation et des titres à revenu fixe. L'objectif de placement fondamental du Portefeuille ne peut être modifié sans que les porteurs de titres du Portefeuille n'approuvent une telle modification lors d'une assemblée.

Les porteurs de titres doivent approuver (par une majorité des voix exprimées lors d'une assemblée des porteurs de titres) tous les changements fondamentaux apportés aux objectifs de placement.

Stratégies de placement

Le gestionnaire de portefeuille utilise comme principale stratégie de placement la répartition stratégique de l'actif.

Dans des conditions normales du marché, la composition optimale de l'actif du Portefeuille est répartie entre des actions et des obligations canadiennes et des actions et des obligations étrangères. Le gestionnaire de portefeuille peut revoir et modifier la composition de l'actif, à son gré, selon la conjoncture et la valeur relative des titres à revenu et des titres de participation.

Lorsqu'il choisit les fonds sous-jacents, le gestionnaire de portefeuille tient compte notamment des facteurs suivants : le rendement, la stabilité du rendement par rapport aux pairs, le rendement pondéré en fonction des risques, la composition du portefeuille, le style de gestion et les changements organisationnels.

Le gestionnaire de portefeuille peut, à son gré, modifier la composition de l'actif, changer les pourcentages détenus dans les fonds sous-jacents, ne plus investir dans un fonds sous-jacent ou ajouter un fonds sous-jacent aux fonds sous-jacents dans lesquels il investit.

PORTEFEUILLE NORDOUEST SÉLECT CROISSANCE MONDIALE

Le Portefeuille peut détenir temporairement une tranche de son actif sous forme d'espèces ou de titres à revenu fixe pendant qu'il recherche des occasions de placement ou à des fins défensives pendant les périodes de régression des marchés.

En règle générale, la pondération de tout placement dans un fonds sous-jacent ne devrait pas être de plus de 2,5 % supérieure ou inférieure à la pondération cible (à l'exclusion des espèces détenues dans le portefeuille).

Le tableau qui suit présente de façon approximative, à la date du présent prospectus simplifié, la composition de l'actif actuelle du Portefeuille en fonction des catégories d'actifs des fonds sous-jacents.

Titres à revenu fixe	25 %
Actions canadiennes	26 %
Actions étrangères	49 %

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

En raison des placements qu'il effectue dans les fonds sous-jacents, le Portefeuille s'expose principalement aux risques suivants qui sont décrits à compter de la page 3 des présentes :

- risque lié à la répartition de l'actif
- risque lié à l'érosion du capital
- risque de crédit
- risque de change
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux titres étrangers
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié aux opérations importantes
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux séries multiples
- risque lié aux petites sociétés
- risque lié aux émetteurs
- risque lié aux marchés boursiers

Au cours des douze derniers mois, le Portefeuille a détenu plus de 10 % de son actif net dans certains autres organismes de placement collectif. Le pourcentage maximal de l'actif net du Portefeuille investi dans les titres de ces autres organismes de placement collectif s'est établi approximativement comme suit :

Fonds d'obligations canadiennes PNE	21 %
Fonds de dividendes canadiens NordOuest	11 %
Fonds d'actions canadiennes NordOuest	14 %
Fonds d'actions mondiales NordOuest	28 %
Fonds EAEO NordOuest	12 %
Fonds Spécialisé d'obligations mondiales à rendement élevé NordOuest	16 %
Fonds américain Synergy CI	11 %

PORTEFEUILLE NORDOUEST SÉLECT CROISSANCE MONDIALE

Par conséquent, le Portefeuille sera exposé aux risques auxquels ces autres organismes de placement collectif sont exposés, décrits à la rubrique correspondante du fonds en question dans la partie B du présent prospectus simplifié.

Titres à revenu fixe à risque élevé

Les titres à revenu fixe à risque élevé et à haut rendement, comme ceux dans lesquels investit le Fonds, sont exposés à un plus grand risque de perte de capital et de revenu que les titres à revenu fixe assortis d'une cote plus élevée et ils sont jugés moins sûrs en ce qui a trait à la capacité de l'émetteur à payer les intérêts et à rembourser le capital.

Une tendance économique à la baisse pourrait affecter négativement la capacité des émetteurs à payer les intérêts et à rembourser le capital et entraîner un défaut de paiement de la part de ces derniers. La perception des épargnants influe également sur la valeur des titres à revenu fixe des sociétés à cote moins élevée ou non cotés. Lorsque les conditions économiques semblent se détériorer, les titres à revenu fixe à cote moins élevée ou non cotés peuvent afficher une diminution de leur valeur marchande en raison des craintes accrues des épargnants et de leur perception concernant la qualité du crédit.

Les obligations et les effets de sociétés à cote moins élevée ou non cotés sont principalement négociés par des courtiers sur le marché hors bourse. Le marché de ces titres peut se révéler moins actif et moins liquide que celui des titres assortis d'une cote plus élevée. Lorsque les conditions du marché ou de l'économie sont à la baisse, le marché secondaire de ces obligations et effets pourrait se comprimer davantage, ce qui causerait des difficultés au Fonds pour l'évaluation et la vente de ses titres.

QUI DEVRAIT INVESTIR DANS LE FONDS?

Le Portefeuille convient aux épargnants qui veulent obtenir une croissance à long terme et un certain revenu. Il convient aux épargnants qui ont un niveau de tolérance au risque de faible à modéré et qui veulent investir de moyen à long terme, soit trois ans ou plus.

Le Portefeuille vous convient si :

- vous recherchez une croissance à long terme;
- vous préférez confier les décisions relatives à la répartition de l'actif à un gestionnaire de portefeuille;
- vous investissez à long terme;
- vous pouvez tolérer un risque inférieur à la moyenne.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

Le Portefeuille s'efforcera de verser une distribution mensuelle composée de revenu et/ou d'un remboursement de capital. Le gestionnaire se réserve le droit de faire des distributions supplémentaires au cours d'une année donnée s'il le juge approprié. Dans chaque cas, les distributions seront réinvesties dans l'achat de parts supplémentaires de la même série du Portefeuille, à moins que vous ne nous demandiez au moins cinq jours ouvrables avant la distribution de la verser en espèces plutôt que sous forme de parts du Portefeuille.

PORTEFEUILLE NORDOUEST SÉLECT CROISSANCE MONDIALE

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES ÉPARGNANTS

Les organismes de placement collectif paient certains frais sur leur actif, ce qui signifie que les épargnants paient indirectement pour ces frais par des rendements inférieurs. Le tableau ci-après a pour but de vous aider à comparer le coût cumulé d'un placement dans le Portefeuille au coût d'un placement dans d'autres organismes de placement collectif.

Cet exemple prend pour hypothèse i) que vous faites un placement de 1 000 \$ dans des parts de série A ou des parts de série F du Portefeuille, le cas échéant, pour les périodes indiquées; ii) que votre placement a un rendement annuel de 5 % et iii) que le ratio des frais de gestion et les frais d'exploitation de la série demeurent, pendant la période de dix ans, identiques à ceux du dernier exercice du Fonds.

Bien que vos coûts effectifs puissent être supérieurs ou inférieurs, selon ces hypothèses vos coûts seraient de :

Série	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS
Série A	27,41	86,41	151,46	344,78
Série F	16,84	53,09	93,06	211,83

* Pour obtenir de amples renseignements sur les frais liés à un placement dans le Portefeuille, veuillez vous reporter à la rubrique « Frais ».

PORTEFEUILLE NORDOUEST SÉLECT CROISSANCE MONDIALE MAXIMALE

Détail du Fonds

Type de Fonds :	Fonds de répartition stratégique de l'actif
Date de création :	Parts de série A : le 8 janvier 2001 Parts de série I : le 28 juin 2004 Parts de série F : le 9 octobre 2009
Titres offerts :	Parts d'organisme de placement collectif
Admissibilité aux régimes enregistrés :	Placement admissible
Gestionnaire de portefeuille :	Placements NordOuest & Éthiques S.E.C., Toronto (Ontario)

QUELS TYPES DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL?

Objectifs de placement

Le Portefeuille cherche à accroître la valeur de votre placement à long terme en investissant principalement dans des OPC d'actions. Le Fonds investit dans divers OPC gérés par différents gestionnaires de portefeuille.

Les porteurs de titres doivent approuver (par une majorité des voix exprimées lors d'une assemblée des porteurs de titres) tous les changements fondamentaux apportés aux objectifs de placement.

Stratégies de placement

Le gestionnaire de portefeuille utilise comme principale stratégie de placement la répartition stratégique de l'actif.

Dans des conditions normales du marché, la composition optimale de l'actif du Portefeuille est répartie entre des actions et des obligations canadiennes et des actions et des obligations étrangères. Le gestionnaire de portefeuille peut revoir et modifier la composition de l'actif, à son gré, selon la conjoncture et la valeur relative des titres de participation.

Lorsqu'il choisit les fonds sous-jacents, le gestionnaire de portefeuille tient compte notamment des facteurs suivants : le rendement, la stabilité du rendement par rapport aux pairs, le rendement pondéré en fonction des risques, la composition du portefeuille, le style de gestion et les changements organisationnels.

Le gestionnaire de portefeuille peut, à son gré, modifier la composition de l'actif, changer les pourcentages détenus dans les fonds sous-jacents, ne plus investir dans un fonds sous-jacent ou ajouter un fonds sous-jacent aux fonds sous-jacents dans lesquels il investit.

Le Portefeuille peut détenir temporairement une tranche de son actif sous forme d'espèces ou de titres à revenu fixe pendant qu'il recherche des occasions de placement ou à des fins défensives pendant les périodes de régression des marchés.

PORTEFEUILLE NORDOUEST SÉLECT CROISSANCE MONDIALE MAXIMALE

En règle générale, la pondération de tout placement dans un fonds sous-jacent ne devrait pas être de plus de 2,5 % supérieure ou inférieure à la pondération cible (à l'exclusion des espèces détenues dans le portefeuille).

Le tableau qui suit présente de façon approximative, à la date du présent prospectus simplifié, la composition de l'actif actuelle du Portefeuille en fonction des catégories d'actifs des fonds sous-jacents.

Titres à revenu fixe	5 %
Actions canadiennes	27 %
Actions étrangères	68 %

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À UN PLACEMENT DANS LE FONDS?

Investir dans une combinaison de différents OPC favorise la diversification et réduit la volatilité, mais cela expose également le Portefeuille aux mêmes risques que les fonds sous-jacents.

En raison des placements qu'il effectue dans les fonds sous-jacents, le Portefeuille s'expose principalement aux risques suivants qui sont décrits à compter de la page 3 des présentes :

- risque lié à la répartition de l'actif
- risque lié à l'érosion du capital
- risque de crédit
- risque de change
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux titres étrangers
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux petites sociétés

QUI DEVRAIT INVESTIR DANS LE FONDS?

Le Portefeuille vous convient si :

- vous recherchez une croissance à long terme;
- vous préférez confier les décisions relatives à la répartition de l'actif à un gestionnaire de portefeuille;
- vous investissez à long terme;
- vous pouvez tolérer un risque modéré.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

Le Portefeuille distribue son revenu aux porteurs de parts sur une base annuelle. Avant la fin de chaque année, le Portefeuille distribue ses gains en capital, le cas échéant, à ses porteurs de parts à la date de distribution. Nous nous réservons le droit de faire des distributions supplémentaires au cours d'une année donnée si nous le jugeons approprié. Dans chaque cas, les distributions sont réinvesties dans des parts supplémentaires de la même série du Portefeuille, à moins que vous ne nous demandiez au moins cinq jours ouvrables avant la distribution de la verser en espèces plutôt que sous forme de parts du Portefeuille.

PORTEFEUILLE NORDOUEST SÉLECT CROISSANCE MONDIALE MAXIMALE

FRAIS DU FONDS PRIS EN CHARGE INDIRECTEMENT PAR LES ÉPARGNANTS

Le tableau suivant permet de comparer les frais cumulatifs liés à un placement dans le Portefeuille avec les frais similaires liés à un placement dans d'autres OPC. Les frais indiqués s'appliquent à un placement de 1 000 \$, en supposant que le rendement annuel du Portefeuille demeure constant à 5 % et que le ratio des frais de gestion du Portefeuille demeure le même que celui du dernier exercice pour toute la période de 10 ans. Les frais applicables aux parts de série I sont négociés directement avec chaque épargnant.

Série	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS
Série A	30,68	96,71	169,50	385,84
Série F	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

* Pour obtenir de plus amples renseignements sur les frais liés à un placement dans le Portefeuille, veuillez vous reporter à la rubrique « Frais ».

* s.o. – Nous ne disposons d'aucun renseignement sur les parts de série F puisque cette série est nouvellement créée.

FONDS PNE, NORDOUEST ET ÉTHIQUES

(parts de série A, parts de série F et parts de série I à moins d'indication contraire)

FONDS PNE

Fonds du marché monétaire PNE
(parts de série A et de série I)
Fonds d'obligations canadiennes PNE

FONDS ÉTHIQUES

Fonds équilibré Éthique
Fonds de dividendes canadiens Éthique
Fonds croissance Éthique
Fonds Spécialisé d'actions Éthique
Fonds multistratégique américain Éthique
Fonds de dividendes mondial Éthique
Fonds d'actions mondiales Éthique
Fonds d'actions internationales Éthique
Portefeuille Éthique Sélect conservateur
Portefeuille Éthique Sélect équilibré canadien
Portefeuille Éthique Sélect croissance
canadienne
Portefeuille Éthique Sélect équilibré mondial
Portefeuille Éthique Sélect croissance mondiale

FONDS NORDOUEST

Fonds de dividendes canadiens NordOuest
Fonds d'actions canadiennes NordOuest
Fonds tactique de rendement NordOuest
(parts de série A, de série F, de série I et de
série T)
Fonds croissance et revenu NordOuest
Fonds d'actions mondiales NordOuest
Fonds d'actions américaines NordOuest
Fonds EAEO NordOuest
Fonds Spécialisé d'obligations à rendement
élevé NordOuest
Fonds Spécialisé d'obligations mondiales à
rendement élevé NordOuest
Fonds Spécialisé d'actions NordOuest
Fonds Spécialisé croissance NordOuest inc.
(actions de série A, de série F et de série I)
Fonds Spécialisé d'innovations NordOuest
Portefeuille NordOuest Sélect conservateur
Portefeuille NordOuest Sélect équilibré canadien
Portefeuille NordOuest Sélect croissance
canadienne
Portefeuille NordOuest Sélect équilibré mondial
(parts de série A et de série F)
Portefeuille NordOuest Sélect croissance
mondiale (parts de série A et de série F)
Portefeuille NordOuest Sélect croissance
mondiale maximale

Placements NordOuest & Éthiques S.E.C.

155 University Avenue, 4th Floor

Toronto (Ontario) M5H 3B7

Tél. : 416-594-6633

Télec. : 416-594-3370

Tél. sans frais : 1-888-809-3333

Télec. sans frais : 1-888-809-4444

Des renseignements supplémentaires sur les Fonds figurent dans les rapports de la direction sur le rendement des Fonds et les états financiers des Fonds.

Vous pouvez obtenir gratuitement et sur demande un exemplaire de ces documents en composant le 1-888-809-3333, en vous adressant à votre courtier ou à votre conseiller en placement ou en faisant parvenir un courriel à clientservice@northwestethical.com.

On peut également obtenir ces documents et d'autres renseignements concernant les Fonds, comme les circulaires de sollicitation de procurations et les contrats importants, au www.nordouestethique.com, soit notre site Internet, ou au www.sedar.com.